Vol. 46—No 13

PRIX: SEPT CENTS

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 26 JUIN 1959



Sa Majesté la Reine Elisabeth et le Prince Philip sont arrivés au Canada par avion, le 18 juin pour une visite de six semaines. Une partie de la tournée se fera par bateau "Britannia" à l'occasion de l'ouverture officielle de la voie maritime du St-Laurent. La Reine visitera une centaine d'endroits dans toutes les provinces, se rendant cette fois dans le nord, à Schefferville, Uranium City, Yellowknife, Whitehorse et Dawson City. Plus que par le passé, Sa Majesté pourra rencontrer des citoyens représentatifs, des enfants et des vétérans. (Voir éditorial en troisième page).

Le Manitoba reçoit le congrès itinérant des coopérateurs de langue française du pays

Spécial

La section manitobaine du Conseil de la Coopération est l'hôte cette semaine de plusieurs représentants d'importantes organisations coopératives du Canada français. Et grâce au caractère itinérant qui fait le charme des congrès annuels du CCC, les délégués venus du Nouveau-Brunswick, du Québec et de Saskatchewan peuvent se promener en autobus à travers toute la province, visiter nos caisses populaires, nos magasins coopératifs, et surtout, à l'occasion de réunions régionales tenues à Notre-Dame-de-Lourdes, à St-Malo, à St-Jean-Baptiste, à Ste-Anne-des-Chênes et à St-Boniface rencontrer les responsables et les membres de nos organisations coopératives, causer longuement avec eux, écouter de brefs mais impressionnants rapports et à l'occasion mettre au service des nôtres le fruit de leurs propres initiatives et succès.

Comme ce congrès n'est pas encore terminé au moment où nous allons sous presse, il est préférable que le rapport complet ne soit publié que le 10 juillet prochain. (Il n'y aura pas de publication la semaine prochaine, 3 juillet.) Voici pour le moment un bref aperçu des principaux événements qui ont marqué les trois premiers jours du 13e congrès annuel du CCC.

(Suite à la neuvième page)

La rédaction en vacances

Ce journal ne sera pas publié en date du 3 JUILLET. Les bureaux de rédaction seront en effet fermés pendant la semaine du 28 juin afin de permettre au personnel un peu de temps pour le repos et la méditation.

On voudra bien tenir compte de ce congé annuel dans la rédaction des nouvelles.

LA DIRECTION.



M. l'abbé Ubald Lafond

Son Excellence Mgr Maurice Baudoux a annoncé à la fin de la retraite ecclésiastique à St-Boniface la nomination du premier prêtre diocésain comme missionnaire en Bolivie. Mgr l'archevêque avait communiqué ses préoccupations à l'égard de l'Amérique du Sud à l'occasion d'une allocution au début de l'année et avait invité ses prêtres à songer à ce continent où la pénurie des prêtres met en danger la foi de plusieurs millions de baptisés.

M. l'abbé Ubald Lafond s'est intéressé à cette question et il est le premier prêtre du diocèse à recevoir son mandat comme missionnaire. L'archidiocèse de St-Boniface, fruit du travail des premiers missionnaires dans l'Ouest canadien, dont plusieurs membres du clergé diocésain, a déjà fourni à l'Eglise universelle des missionnaires membres de communautés régulières, des Oblats, des Jésuites, des Pères Blancs, etc. De fait, M. l'abbé Lafond fera son apprentissage avec le R. P. François Prévost, O.M.I., à Huayllamarca et travaillera dans la région qui est confiée aux RR. PP. Aimé Aubin, O.M.I., (de St-Adolphe), et J. Monast, O.M.I., (de Cowansville, ancien propagandiste de **La Liberté et le Patriote**). Il partira au mois de septembre.

M. l'abbé Lafond est né à St-Jean-Baptiste, le 20 novembre 1923. Il étudia au Collège de

(Suite à la quatrième page)

La vie politique au Manitoba

par Gamin d'Or

(Voir article en quatrième page)

Amendement de la loi sur l'assurance-chômage

OTTAWA (La Presse) — Malgré les fortes pressions de l'opposition, les députés ministériels ont réussi à adopter en deuxième lecture la nouvelle loi sur l'assurance-chômage.

Modification de la loi originale, la nouvelle mesure augmente à la fois les classes d'assurés, le montant des cotisations hebdomadaires et celui des prestations que l'assuré retirera en période de chômage.

L'opposition des députés libéraux et cécéfistes au projet s'inspire de l'augmentation des contributions hebdomadaires. De l'avis de tous, elle est trop élevée et ne saurait se justifier puisque les prestations que touchera éventuellement l'assuré ne sont pas augmentées en proportion.

Augmentation des contributions

La part de l'Etat comprise ($20 millions) l'augmentation des contributions apportera à la caisse de l'assurance-chômage un supplément annuel de $100 millions de dollars.

En termes pratiques, voici ce que représente la nouvelle échelle pour les assurés. Tout d'abord, tous verront leurs contributions s'élever. L'augmentation variera de deux cents par semaine pour ceux qui gagnent moins de neuf dollars par semaine, à 18 cents pour ceux qui gagnent $57 par semaine. Les premiers paieront 10 cents par semaine, les derniers, 78 cents.

Dans chaque cas, les employeurs versent un montant égal à celui des employés.

Sous l'empire de la loi actuelle personne ne paie plus de 60 cents par semaine. En vertu de la nouvelle loi, deux nouvelles classes s'ajoutent.

Ainsi, seront désormais admissibles aux prestations ceux qui gagnent jusqu'à $69 par semaine. Ceux qui reçoivent $63 paieront une contribution de 86 cents et ceux qui gagnent $69 verseront 90 cents.

Pour résumer, disons que les employés qui gagnent moins de neuf dollars par semaine paieront $5.20 par année en cotisations ou primes. Ceux qui gagnent $69 paieront $48.80.

Opinion de l'opposition

Comme ils l'ont répété maintes fois au comité des relations industrielles où la loi a été disséquée, les députés de l'opposition ont de nouveau condamné la nouvelle loi.

Ils en attribuent la nécessité à l'imprévoyance du comité des placements de la commission de l'assurance - chômage, affirmant que bien administrés, les fonds de la commission se porteraient mieux et les augmentations réclamées ne seraient pas nécessaires.

Apportant un point de vue nouveau, l'ancien ministre de la santé, M. Paul Martin, a signalé qu'au cours des cinq dernières années, le revenu des placements de la commission avait été de $25 millions de dollars.

Il trouve étrange toutefois que

(Suite à la troisième page)

Lettre de Paris

Le gouvernement Debré a obtenu une précieuse trêve sociale

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Devant la locomotive électrique B.B. 16,000 exposée sous la voûte vertigineuse du nouveau Palais des Expositions— là où les éblouissantes floralies triomphèrent il y a quelques semaines—, la foule stationne longuement. Elle admire la pureté des lignes de la machine, fille d'une championne du monde de vitesse (331 km. à l'heure!), et en évoque stupéfiantes les performances. Cette exposition, intitulée "Electrama" met en relief les progrès assez étonnants accomplis par la technique française en matière de construction électrique. Tout comme le 50e Salon de l'Aéronautique témoigne de l'audace des industriels français de l'aviation et de leurs ingénieurs, tout comme l'exposition "Auto-Math", organisée sous le patronage de l'UNESCO, et consacrée aux machines à calculer électroniques, montre que dans ce domaine nouveau, les chercheurs et réalisateurs français n'ont rien à envier à ceux d'Outre-Atlantique ou d'ailleurs.

Mais par une étrange coïncidence, c'est au moment même où la France étalait ses prouesses techniques avec une légitime fierté, et qu'elle livrait à l'admiration des foules ses merveilleuses locomotives électriques et ses engins volants impressionnants, que se manifestait un grave malaise parmi les travailleurs du rail et de l'aéronautique. On put ainsi mesurer le décalage existant entre le progrès technique et le progrès humain: de belles machines et des hommes mécontents, ceux qui les fabriquent et ceux qui les conduisent.

Donc, à la suite d'un mouvement revendicatif lancé par les travailleurs des chemins de fer, la France s'est à nouveau trouvée, comme aux heures noires de la IVe République, à la veille d'une paralysie générale de ses transports ferroviaires et aériens.

Pour la première fois, le nouveau régime avait à faire face à un vaste mouvement de mauvaise humeur du monde du travail, mouvement accompagné d'une menace de grève générale. Les cheminots avaient donné le signal du départ en réclamant une hausse des salaires de 11%, tirant non sans raison argument de promesses qui leur avaient été faites . . . en 1957 par un des gouvernements moribonds de la IVe République.

Cette démarche des travailleurs des chemins de fer était suivie avec une vive attention par diverses catégories de salariés — dans le secteur public, notamment (transports parisiens, gaz et électricité,

(Suite à la troisième page)

A l'occasion d'une heure sainte le Pape révèle ses inquiétudes

CITE DU VATICAN — Le Saint-Père Jean XXIII est descendu, le 5 juin, dans la basilique Vaticane pour participer à la cérémonie religieuse célébrée à l'occasion de la fête liturgique du Sacré-Coeur. Après une brève adoration du Saint-Sacrement, Sa Sainteté a adressé à l'assistance une allocution, dont voici la traduction:

"Permettez-Nous, chers Frères et fils, de vous adresser quelques brèves paroles d'introduction. La note caractéristique de cette réunion spirituelle, à laquelle les âmes pieuses sont invitées en cet après-midi de la fête du Sacré-Coeur, répond à la prière suppliante que nous voulons accomplir ici pour la sanctification du sacerdoce dans toutes les parties de la terre. Car la vraie force et très puissante de l'Eglise de Jésus, sa dignité en face de tous les peuples, sont constituées et assurées par le sacerdoce saint et sanctificateur. D'où la signification de la double invocation des Litanies: "Ut Ecclesiam tuam sanctam regere et conservare digneris", "Ut domnum Apostolicum et omnes ecclesiasticos ordines in sancta religione conservare digneris".

On voit en effet dans ces paroles l'allusion spéciale à l'Eglise catholique, au Siège apostolique et à tous ceux qui participent à l'immense travail de direction et de gouvernement spirituel de la hiérarchie ecclésiastique.

Oh! oui, c'est bien la sainteté du sacerdoce dans ses divers ordres et devoirs qui est vraiment la première et la principale force de l'Eglise.

Son Em. le cardinal Confalonieri vous entretiendra sur ce sujet, dans les paroles qu'il nous adressera à deux reprises en cette Heure sainte.

Quant à Nous, Nous sentons le devoir de vous dire que les sollicitudes les plus vives et les plus pressantes de Notre conscience de pasteur universel de l'Eglise à l'heure présente Nous invitent à vous indiquer, Vénérables Frères et chers fils, certaines intentions spéciales que Nous avons le plus à coeur.

Avant tout Nous entendons prier pour que les dons de l'Esprit Divin se manifestent sur les travaux de préparation du Concile oecuménique: il s'agit là d'un grand événement: "Que le Seigneur ne regarde pas nos péchés mais la foi de l'Eglise et qu'il daigne la pacifier et la réunir selon sa volonté", afin que sa structure intérieure prenne une nouvelle vigueur, que toutes les brebis entendent la voix du Pasteur et le suivent et que se réalise cet unique bercail, que le Coeur de Jésus désire ardemment.

Nous prions pour le Synode diocésain de Rome, dans lequel, avec la collaboration dévouée du clergé et des fidèles de cette ville bien-aimée, tant de fruits de renouvellement spirituel peuvent et doivent mûrir, pour la plus grande gloire du Saint Nom de Jésus, qui, par sa volonté, s'est répandu de Rome dans le monde entier.

Nous prions en outre pour les difficultés actuelles de la vie des peuples à la solution desquelles les hommes d'Etat travaillent depuis longtemps. Que le Seigneur illumine l'esprit de chacun, qu'il en soutienne la volonté, afin que tous les responsables comprennent que c'est dans leur bonne volonté, dans la résolution d'arriver à des ententes amicales et dans la loyauté avec laquelle ils les observeront, que se trouve le secret de l'heureux résultat de leurs tentatives.

Les haines éteintes, les discordes apaisées, que le Divin Rédempteur permette finalement le triomphe de la justice invoquée par tant de nos frères; et que règne cet esprit de collaboration sincère qui seule peut garantir la vraie paix et le progrès ordonné pour toutes les nations du monde.

Nous prions enfin pour l'immense multitude de ceux qui souffrent dans le corps et dans l'âme: pour les malades, les prisonniers, les chômeurs; pour les exilés qui, poussés par la dure nécessité, errent loin de leur patrie en menant une vie de privation et d'inquiétude; nous prions pour tous ceux qui, dans leur patrie, sont opprimés par de douloureuses restrictions ou contraints à des actions contraires à leur conscience et à l'enseignement de la Sainte Eglise. Nous demandons à Jésus qu'il soit permis enfin à eux aussi de professer librement leur foi, de pratiquer la sainte religion, de vivre dans une pleine sérénité d'esprit.

Nous confions ces intentions à l'intercession de la Sainte Vierge Mère de Jésus et notre Mère.



L'hon. Juge Alfred Monnin



M. Brunelle Léveillé

L'hon. Alfred Monnin et M. Brunelle Léveillé ont été désignés pour représenter la population de langue française du Manitoba comme membres du Conseil Catholique de l'Enseignement qui sera établi à Ottawa lundi prochain. Ce conseil national ayant une trentaine de membres et dûment autorisé par l'épiscopat canadien aura comme mission de promouvoir les organisations scolaires catholiques à base provinciale, et d'en coordonner les activités aux plans provincial et national. Le juge Monnin est un ancien membre de l'exécutif de la Manitoba School Trustees Association, de l'Association d'Education et de la Commission scolaire de St-Boniface. M. Léveillé est membre de la Commission scolaire de St-Boniface, vice-président de l'Association des Commissaires de langue française et gérant d'affaires de "La Liberté et le Patriote".

50 drapeaux américains, 10 drapeaux canadiens?

MONTREAL — La Presse — La reine Elisabeth risque d'avoir la surprise de sa vie et de se croire l'invitée du président Eisenhower, lorsque sa voiture débouchera devant la tribune officielle, sur l'esplanade de St-Lambert! En effet, tout le long de cette tribune, on a installé des écussons représentant les armoiries des cinquante Etats américains.

Par une délicate attention, ces écussons ont été placés à la hauteur de la voiture de la souveraine qui pourra ainsi se demander si les Américains ont réussi, en 1959, à parachever l'oeuvre de Georges Washington et s'ils ont conquis, à l'occasion de la construction de la voie maritime, le pays qu'il n'avait pu s'approprier, jadis, les armes à la main.

Qu'on se rassure. Les écussons représentant les armoiries des dix provinces canadiennes sont bien là. Mais on les a installés tout en haut de la tribune. Or, quand cinq mille invités se tiendront debout pour saluer la souveraine et son hôte, il sera impossible de les apercevoir, et pour M. Eisenhower l'illusion sera parfaite de se trouver en pays conquis!

Tout un monde de différence . . .

LONDON. — "La joie de vivre qui caractérise les Canadiens français constitue l'un des facteurs les plus importants pour ceux qui veulent vendre leurs produits et leurs services au Canada français."

C'est ce qu'a déclaré aujourd'hui M. Philippe de G. Beaubien, de Montréal, s'adressant à un groupe de l'Organisation des Jeunes présidents du Canada, à l'université Western.

M. Beaubien a défini la joie de vivre comme une intention des Canadiens français de connaître une vie mieux remplie, de profiter de toutes les choses qu'ils rencontrent.

"Le Canadien français réagit à tout ce qui se passe autour de lui. L'amateur de hockey vit littéralement les problèmes et les joies de Maurice Richard sur la glace. Il aime se faire divertir et peut facilement s'identifier à un personnage dans un drame". Le conférencier ajouta qu'il s'agissait là de données importantes à prendre en considération lors de la préparation de la publicité pour le marché français.

"Les Canadiens français sont économes et achètent les plus gros formats. Ils ont également tendances à acheter chez les petits marchands indépendants et spécialisés parce qu'ils recherchent un service personnel. A Montréal, les Canadiens français achètent environ 40% de leur épicerie chez l'épicier indépendant".

"Par contre, les Canadiens de langue anglaise n'en achètent que 11% à la même source. Montréal et Québec ont plus de magasins spécialisés, tout particulièrement pour les dames, que les autres villes du Canada.

"Etant impulsif, il est plus rapide à condamner ou à approuver. La première impression qu'il a d'un produit est très importante. Aux yeux de la femme du Québec, un budget réduit ne peut servir d'excuse à un manque d'élégance. Elle préfère acheter du tissu et confectionner ses vêtements, allant même jusqu'à créer un patron qui s'adaptera à sa personnalité. Elle dépense également une plus forte proportion de son budget pour la coiffure et certains cosmétiques que sa concitoyenne de langue anglaise. Une enquête récente a démontré que les Canadiennes françaises se soucient d'abord de l'effet qu'aura le vêtement pour leur apparence."

"De plus, les Canadiens français ont des goûts différents de ceux des Canadiens de langue anglaise. Ils aiment les desserts plus sucrés, des soupes plus épicées, des bières plus fortes, des thés et des cafés plus forts. Dans le vêtement, ils préfèrent des tissus plus doux . . . la soie avant le tweed . . . et des savons et cosmétiques plus parfumés. Les manufacturiers prennent pour acquis qu'un produit populaire dans les autres parties du Canada le sera dans le Québec. Ceci n'est pas nécessairement vrai. Les nouveaux produits n'y remportent du succès que s'ils sont bien adaptés aux habitudes et aux motifs d'achat des Canadiens français qui varient fréquemment de ceux du reste du Canada."

Il a aussi insisté sur la nécessité d'adapter le produit aux goûts des Canadiens français, de le distribuer adéquatement et, surtout, de l'annoncer à l'aide d'une publicité bien conçue. "Les Canadiens français, déclare-t-il, n'apprécient pas les affirmations exagérées et la vente sous pression. Et ils aiment voir des étiquettes et paquets rédigés en leur langue."



La voie maritime du St-Laurent tient la vedette ces jours-ci, mais pour les citoyens du sud de la province de Saskatchewan, la grande nouvelle est le début des travaux sur le barrage de la rivière Saskatchewan, projet destiné à transformer l'agriculture par l'irrigation et par la production de l'électricité. La photo montre, à gauche, le village qui est en construction pour héberger les quartiers de la P.F.R.A.

La FTQ demande l'interdiction des timbres-primes

La Fédération des travailleurs du Québec a décidé, au cours d'une réunion régulière de son Conseil exécutif, de demander au gouvernement provincial d'interdire les timbres-primes.

"Maintenant que le ministre fédéral de la Justice M. Davie Fulton, a décrété que cette question est de juridiction provinciale, a déclaré le président de la FTQ, M. Roger Provost, le premier ministre Duplessis a une belle occasion d'affirmer les droits des provinces tout en rendant un service éminent aux consommateurs."

La Fédération rappelle que l'abolition de cette pratique est réclamée depuis longtemps par le Congrès du travail du Canada, de même que par l'Association canadienne des consommateurs et plusieurs autres groupements nationaux. "Si ce problème tombe sous la juridiction provinciale, de déclarer M. Provost, nous invitons toutes les organisations populaires provinciales à s'associer à la FTQ pour demander l'interdiction des timbres-primes au gouvernement du Québec."

Oeuvres d'art du Québec à Vancouver et Winnipeg

QUEBEC — M. Claude Picher, agent de liaison de la Galerie Nationale du Canada pour l'est du pays, M. Nicolas Goldschmidt, directeur artistique et administratif du Festival International de Vancouver, et M. Gérard Morisset, conservateur du Musée de la Province, se sont réunis il y a quelques jours à Québec pour discuter de la préparation de l'exposition intitulée "Les Arts au Canada Français" qui se tiendra du 11 juillet au 24 août à la Vancouver Art Gallery.

Ce sera la manifestation la plus importante au point de vue arts plastiques pendant le Festival de Vancouver. Cette exposition sera également montrée à Winnipeg du 4 au 22 septembre, à la Winnipeg Art Gallery. Elle portera sur la peinture de la province de Québec, ancienne et moderne, sur la sculpture ancienne et moderne, sur l'orfèvrerie ancienne et contemporaine, sur les arts décoratifs en général et sur l'architecture, illustrée à l'aide de photographies et de diapositives.

Pour donner une idée plus juste de l'art contemporain, le conservateur du Musée de la Province a recommandé au Gouvernement l'acquisition d'un certain nombre de peintures, d'aquarelles et de sculptures d'artistes de Montréal, pour la collection permanente du Musée de la Province. Ces oeuvres, qui feront partie de l'exposition de Vancouver et de Winnipeg, sont dues à Tobie Steinhouse, Alfred Pellan, Armand Vaillancourt, Eva Landori, Gérard Tremblay Patrick Landsley, Micheline Beauchemin, Rita Letendre, Pierre Gendron et Jean Dallaire.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 29 juillet 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., ROSSBURN (MAN.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, 705, édifice Commercial, 169 est, ave Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et on peut consulter les plans et devis aux bureaux de poste à Brandon et Rossburn (Man.), et Yorkton (Sask.).

Pour être prise en considération chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $50,00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 22 juin 1959. (Arch-59-107)

NOS AMIS, LES LIVRES



(A la bibliothèque de St-Boniface, section française)

A travers le monde, les "grandes personnes" s'accordent pour affirmer que les adolescents sont un casse-tête . . . et ce n'est pas la bibliothécaire qui les contredira.

Qu'offrir en lecture aux jeunes?

On peut dire que tous font encore leurs délices de Tintin et des bandes illustrées en général. Les uns, ouvertement, les autres condescendent seulement à l'avouer. Les premiers passent insensiblement des séries du Capitaine Johns aux "Marabout-Junior" et les seconds, qui ont des velléités intellectuelles sont prêts à dédaigner tout ce qui ne sort pas de la catégorie "adulte".

Les jeunes filles sont moins compliquées, elles abandonnent facilement les romans enfantins pour les "romans roses". Mais le monde est magnifique, étonnant, n'est-il pas dommage de les voir s'enfermer dans un univers parfaitement imaginaire?

Qu'offrir en lecture aux jeunes? Eh! bien, comme il n'est matériellement pas possible de grouper suffisamment de livres répondant à la gamme des demandes, voilà, cueillis dans leur propre section et aussi dans l'ensemble de la bibliothèque, des livres capables d'éveiller leur attention, de retenir leur intérêt. La plupart de ces livres sont admirablement illustrés. Une autre fois nous présenterons de nouveaux romans pour garçons et filles.

Aventure humaine

Christiani, L.—"Le vrai visage d'Adam" où l'on recherche quelle apparence purent avoir les premiers hommes. Illustrations.
Duino, M.—"Suez".
Follereau, R.—"Tour du monde chez les lépreux"; "Des hommes comme les autres", les malades atteints de la lèpre.
Hocheimer, Albert—"Le roman des grands fleuves", Rhin, Danube, Nil, Congo, Amazone, Mississippi, etc.
Lissner, I.—"Ainsi vivaient nos ancêtres". Les premières civilisations dans chaque continent.
Pohl, Heiga—"L'homme à la poursuite du temps". Histoire de l'horlogerie.
Poirier, René—"L'épopée des grands travaux". Histoire des grandes réalisations humaines de la Tour de Babel à la cité atomique.
Van Nhiem, T.—"Des poissons et des hommes". Histoire de la pêche à travers le monde.
Wachendorf, L. von—"L'homme et les fléaux." Les rats, les sauterelles, la peste, etc.

Aventure sur mer

Blond, Georges—"Le survivant du Pacifique." L'odyssée de l'"Enterprise".
Diolé, Philippe—"Les paysages de la mer."
Heyerdahl, T.—"L'expédition du Kon-Tiki." Du Pérou en Polynésie en radeau.
Le Toumelin, Y.—"Kurun." 40,000 milles seul à bord d'un voilier.
Merrien, Jean—"Les navigateurs solitaires." D'Alain Gerbault à Marcel Bardiaux, l'histoire de tous les grands navigateurs solitaires; "Histoire des corsaires."
Tazieff, Haroun—"L'eau et le feu." Prodigieuses aventures dans les eaux de la Mer Rouge, du lac Tanganyika et la lave des volcans.

Aventure sous les mers

Blair, C.—"L'extraordinaire histoire du 'Nautilus', premier sous-marin atomique."
Brou, M.—"Nageurs de combats."
Cousteau, J.-Y.—"Le monde du silence."
Diolé, Philippe—"Les trésors du Banc d'Argent." Comment Sir William Phips essaya de récupérer les trésors d'un gallion espagnol dans la Mer des Antilles. Premier plongeur des temps modernes.
Foucher-Créteau, J.—"L'aventure est sous la mer."
Gorsky, Bernard—"Dix mètres sous la mer"; "Moana"; "Le tour du monde de la chasse sous-marine."

Grand Nord et Pôle Sud

Marret, Mario—"Sept hommes chez les pingouins." Deux ans en Terre Adélie.
Poncins, G. de—"K a b l o u n a" (Marabout-Junior); "Par le détroit de Béring."
Rodahl-Kaare—"L'archipel flottant." Compte rendu du médecin à la base établie sur une île de glace à la dérive.
Vercel, Roger—"A l'assaut des pôles."

Aventure dans les airs

Allemand, André—"Parachutiste d'essai." Autobiographie.
Blond, Georges—"Les princes du ciel."
Berger, M.—"Les plus belles histoires de l'aviation."
Calmel, L.—"Pilotes de nuit." (Marabout-Junior).
Chambe—"Au temps des carabines." Quand les pilotes de chasse étaient équipés de carabines de cavalerie.
Chisholm—"La guerre des radars." La guerre aérienne au-dessus de l'Angleterre et de l'Allemagne.
Clostermann, Pierre—"Feux du Ciel."; "Le grand cirque." Souvenirs héroïques d'un pilote de chasse français.
Cochran, J.—"Les étoiles de midi."
Galland—"Jusqu'au bout sur nos Messerschmitt."
Jubelin, A.—"Pilote d'hélicoptère."
Michel, A.—"Lueurs sur les soucoupes volantes."
Moynet, A.—"Pilote de combat."
Paluel-Marmont—"Princesses de l'air."
Poydenot, H.—"Quand le ciel était français." Les débuts de l'aviation.
Rémy—"L'opération 'Jéricho'."
Rudel, H.—"Pilote de stukas" (Marabout-Junior).

Aventure astronautique

Gallet, Georges—"A l'assaut de l'espace."
Käiser, H. K.—"Les fusées, véhicules de l'avenir."
Lenoir, Maurice—"L'espace sera-t-il vaincu?"
Ley, Willy—"R ê v e s d'i n g é n i e u r s."
Moore, P.—"Route des astres."

Aventure alpine

Balsan, F.—"L'étreinte du Kalahari." Première expédition française au Désert Rouge. 1948. (Béchuanaland)
Berger, M.—"Les plus belles histoires de montagne."
Frison-Roche—"Premier de cordée"; "La grande crevasse"; "La piste oubliée."
Geiger—"Pilote des glaciers."
Herzog, Maurice—"Annapurna premier 8,000."
Houston and Bates—"K2, Montagne sans pitié." Récit de l'expédition américaine au Karakorum.
Kogan, C.—"Record à l'Himalaya." Claude Kogan est à présent la seule femme alpiniste ayant participé à de telles expéditions.
Lachenal, L.—"Carnets du vertige."
Sarenne, J.—"Trois curés en montagne."
Tazieff, Haroun—"Cratères en feu."
Tharkay, Ang.—"Mémoires d'un Sherpa."

Aventure au fond des gouffres

Cadoux, Jean—"Opération — 1,000."
Casteret, Norbert—"Au pays des eaux folles"; "Dans les glaces souterraines les plus élevées du monde"; "Sondeurs d'abimes"; "Trente ans sous la terre."
Ghidini, Gian Maria—"Hommes, cavernes et abimes."
Lubke, Anton—"L'homme dans les profondeurs de la terre." Les mystères du monde souterrain.
Tazieff, Haroun—"Le gouffre de la Pierre Saint-Martin."

Aventure pacifique

Balsan, François—"A travers l'Arabie inconnue."
Buchholzer—"Au pays des visages brûlés." (Ethiopie)
Carl—"La ville de sel." (Du Hoggar au Tibesti)
Duran-Reynals—"L'arbre de la fièvre." La prodigieuse épopée de la quinine.
Eipper—"Un cirque en voyage."
Gatti—"Envoyé spécial dans la cage aux fauves."
Grey Owl—"Récits de la cabane abandonnée."
Harrer, Heinrich—"Sept ans d'aventures au Tibet."
Ichac, Pierre—"Nous marchions vers la France."
Lelong—"Les Indiens qui meurent"; "Le fleuve des Carajas."
Mahuzier, Albert—"Au pays des kangourous."
Raspail—"Terres et peuples incas."
Villeminot, Jacques—"L'Australie blanche"; "L'Australie primitive."
Waisbard—"Mon Venezuela."

Grandes chasses, pêches aventureuses

Corbett—"A l'affût des tigres mangeurs d'hommes."
Eipper—"Les bêtes vous regardent."
Fraisse, Jean—"Coups de feu dans la jungle."
Ingold—"Terre des bêtes."
Hibben, F.—"Grande chasse aux lions d'Amérique"; "Le livre des ours."
Mahuzier, Albert—"A la poursuite des gorilles"; "Tornades et chasses tragiques."
Pantenburg—"Grandes chasses au Groenland."
Velter, Joseph—"Grandes chasses dans la Toundra."

Animaux

Blond, Georges—"La grande aventure des migrateurs."
Binet—"Curiosités de la vie animale."
Demaison, André—"La comédie des animaux"; "Le grand livres des bêtes sauvages"; "Puissances de la savane."
Finbert—"Histoires de chiens."
Grey Owl—"Un homme et des bêtes."
Grey Owl—"Ambassadeur des bêtes."
Lane—"Histoires extraordinaires des bêtes."
Grzinsk, Bernhard—"Bêtes sauvages."
Pecheyrand—"B ê t e s, mes amies."

La joie de connaître

Boll, Marcel—"Radio - Radar - Télévision."
Dahl, T.—"L'Histoire merveilleuse de Schweitzer."
Dietz—"Civilisation de l'atome."
Ducrocq, A.—"L'atome, univers fantastique"; "L'ère des robots"; "Les horizons de l'énergie atomique"; "La route du cosmos."
Durtain, L.—"Les grandes figures de la science française."
Jungk, R.—"Le futur a déjà commencé," où l'on montre que le monde nouveau gagne de vitesse toutes les anticipations possibles.
Larsen, Egon—"Douze hommes qui ont changé notre vie," Edison, Louis Lumière, Marconi, Wright, Ford, etc., etc. ....
Lot, Fernand—"Antibiotiques — médicaments miracles."
Martin, C. M.—"L'atome maître du monde."
Hartmann, H.—"Constructeurs d'univers," Einstein, N i e l s Bohr, Broglie, etc.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MERCREDI 29 JUILLET 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR RESIDENCE BIFAMILIALE (DUPLEX), PORTAGE-LA-PRAIRIE (Man.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, (Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, 705 édifice Commercial, 169, ave est Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et on peut consulter les plans et devis au bureau de poste à Portage-la-Prairie (Man.).

Pour être prise en considération chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $25.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom DU RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 16 juin 1959. Arch-59-101

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MERCREDI 29 JUILLET 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR RESIDENCE BIFAMILIALE (DUPLEX) ET MAISON UNIFAMILIALE, BIRTLE (MAN.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, (Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, 705 édifice Commercial, 169, ave est Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et on peut consulter les plans et devis aux bureaux de poste à Yorkton (Sask.), Brandon et Birtle (Man.).

Pour être prise en considération chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $50.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom DU RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER.
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 16 juin 1959. Arch-59-102

La personnalité humaine, anéantie en Chine communiste

ROME — "En tant qu'hommes, nous avons le devoir de protester contre un état de choses qui ne serait pas croyable s'il n'était pas confirmé par des témoignages irréfutables. En tant que chrétiens, nous devons nous révolter contre l'anéantissement de la personnalité de l'homme, fait à l'image et à la ressemblance de Dieu et nous devons dénoncer la négation brutale et totale des droits de la conscience religieuse individuelle." Ainsi s'exprime "L'Osservatore Romano" dans un article qu'il consacre aux "communes" instituées en Chine et groupant des millions de personnes dans des centres de travail obligatoire . . . volontaire, selon les autorités de ce pays.

Le journal souligne que 20,000 personnes, hommes femmes et enfants, travaillant et vivant dans les "communes", sont soumises à un régime qui prévoit huit heures de travail, huit heures de repos, quatre heures pour les repas en commun et deux heures d'endoctrinement par jour.

"La créature humaine, ajoute le journal, n'est plus qu'un engrenage infinitésimal et inerte d'une machine épouvantable. Quel que soit l'avenir de "l'expérience chinoise" et même si, par hypothèse, elle devait réussir, son prix serait exorbitant par rapport aux résultats que l'on se propose d'atteindre."

Du point de vue religieux, souligne le journal, "avec la nouvelle organisation qui transforme la Chine en un immense champ de travail forcé, les enfants sont soustraits à l'éducation familiale; pratiquer le culte et fréquenter l'église devient pratiquement impossible. Chaque heure de la journée est contrôlée et l'on sait que dans certains villages les églises ont été transformées en ateliers ou en dortoirs. Les transferts forcés des familles dispersent les communautés chrétiennes. Les fuyards disent que la situation est épouvantable.

Pas de censure du film: "La vie quotidienne du pape"

TORONTO, — Radio-Canada a fait savoir que son réseau anglais ne s'est pas opposé à la présentation d'un film sur la vie quotidienne du pape Jean XXIII, offert par un réseau italien de télévision. Cette déclaration faisait suite à un article publié dans une revue catholique de Vancouver, le "British Columbia Catholic". M. Lyal Brown a révélé que la Société aurait reçu le film en avril, après entente avec la firme italienne, et l'aurait placé dans la cinémathèque réservée aux nouvelles pour le présenter en temps et lieu. Mais, toujours selon Radio-Canada, il sera préalablement soumis au comité consultatif concernant les questions d'intérêt religieux traités à la TV ou à la radio. Dans un télégramme, Radio-Canada a demandé à la publication en question de détailler son accusation.

L'indifférence peut coûter cher

TORONTO, — La vedette de la télévision canadienne-anglaise, Joyce Davidson, a décidé d'abandonner la partie et d'offrir sa démission à la Société Radio-Canada à la suite de la tempête soulevée à propos de la remarque qu'elle a faite à une télémission américaine, à l'effet que "comme la plupart des Canadiens" la visite au Canada de la reine Elisabeth II la laissait "indifférente".

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Notes de la semaine

Dieu protège la Reine

Comme d'habitude, la présence de la Reine au pays stimule les citoyens à méditer sur les relations entre le Canada et la Couronne. Cela est d'autant plus normal que cette année la Reine se trouvera à représenter le Canada dans une cérémonie conjointe avec le Président des Etats-Unis, quelques jours avant la célébration de la fête de la Confédération.

Les autorités civiles et religieuses se hâteront de signaler que la Couronne est le symbole du pouvoir temporel au Canada, le fondement du gouvernement et par conséquent un objet digne de respect et de loyauté. La théologie et l'histoire se donnent la main à ce sujet, car l'une voit dans la royauté un instrument providentiel de l'autorité divine et l'autre y discerne le dépositaire de pouvoirs et de prestige accumulés pendant des siècles. Il est intéressant de constater comment le mariage de ces deux éléments influe sur le sens du mot "Couronne", car l'autorité fondamentale demeure inchangée mais l'apport des traditions et de la volonté populaire lui donne un sens typiquement canadien, différent du sens anglais. Le rôle de la Reine du Canada n'est pas exactement celui de la Reine d'Angleterre. Il est à souhaiter qu'à l'occasion de l'ouverture de la voie maritime, la nature canado-américaine de la cérémonie reflète parfaitement cette distinction au profit de nos voisins du sud qui considèrent en général le Canada comme une colonie britannique.

Il importe aussi de souligner une distinction entre la Couronne, centre d'unité du Commonwealth et la Constitution, centre d'unité des Etats-Unis. Les Américains ont confié leurs principes les plus sacrés à un document écrit, qu'ils gardent jalousement et qu'ils estiment presque autant que la Sainte Bible. Mais c'est un document bien silencieux et figé, qui donne souvent de la difficulté aux juges qui font face à des problèmes d'un autre siècle. La Couronne de son côté garde l'auréole de la tradition, mais elle est portée par une personne humaine, qui peut la rendre attrayante et qui peut surtout l'adapter un peu aux courants d'idées modernes. Cette distinction entre l'institution de base en Angleterre et celle des Etats-Unis explique en grande partie le débat qui s'élève à l'occasion de chaque visite royale. L'autorité héréditaire n'est pas populaire de nos jours et on préfère instinctivement que les porteurs de cette autorité restent bien tranquilles dans un endroit lointain. Mais quand cette autorité se révèle en personne, on en apprécie davantage les qualités humaines, contemporaines et nuancées et on finit par lui accorder un vote enthousiaste de confiance et de contentement.

C'est avec un renouveau d'estime et d'affection, alors, que le Canada chante l'hymne traditionnel "Dieu protège la Reine".

☆ ☆ ☆

Les coopérateurs en congrès

Depuis lundi de cette semaine un groupe de coopérateurs de langue française, venus de plusieurs provinces du pays, parcourent la province du Manitoba, en autobus. C'est ainsi qu'ils tiennent leur congrès national, avec centre de repos à Winnipeg et visites aux entreprises coopératives de quatre ou cinq villages tous les jours. Chaque tournée s'achève par un diner et un discours, soit à Notre-Dame-de-Lourdes, à St-Malo, à St-Jean-Baptiste, à Ste-Anne-des-Chênes et, finalement, à St-Boniface. L'assemblée annuelle du Conseil Canadien de la Coopération se tient précisément en fin du congrès, le vendredi, au Collège de St-Boniface, avec messe et sermon majeur de Son Excellence Mgr Baudoux. On se souvient que ce groupe a tenu un congrès du même genre en Saskatchewan l'an passé.

Un rapport élaboré fera connaître à nos lecteurs les délibérations de ces compatriotes qui ont déjà accompli une oeuvre gigantesque dans l'est en assurant l'indépendance économique de notre peuple dans plusieurs champs d'activité, notamment dans ceux de la distribution, de l'achat, de l'assurance et de l'habitation. A l'occasion des arrêts au Manitoba, on leur a donné une description de réalisations semblables dans cette province. Ce qui frappe davantage chez ces fervents de la liberté économique est leur souci constant d'approfondir les principes de cette activité et d'en étendre les bénéfices dans tous les domaines. Le succès de ces efforts montre une fois de plus que les Canadiens français n'ont qu'à se donner la main pour triompher, même sur le plan économique.

Les coopérateurs manitobains profiteront beaucoup de l'enthousiasme et de l'expérience de leurs visiteurs. Ils y trouveront peut-être la solution d'un problème angoissant: comment doter nos villages d'entreprises productives qui répondent aux ambitions de la jeunesse?

Autrefois, les organisateurs du mouvement coopératif se sont engagés occasionnellement dans les secteurs de la vie économique qui étaient entre les mains de marchands modestes et honnêtes. De nos jours, cet apostolat se dirige de plus en plus vers la solution de problèmes plus réels. La conservation de nos villages en est un, qui demandera la plus haute intelligence et le plus grand zèle.

A l'occasion de ce congrès, M. l'abbé Adélard Couture recevra la décoration de l'Ordre canadien du Mérite coopératif. Il sera, en cette circonstance, l'objet de louanges nombreuses et méritées. Un de ses titres les plus visibles serait certainement celui d'avoir montré par l'exemple le rôle que le sacerdoce peut et doit jouer, avec autorité et tact, pour faire épanouir la justice et la charité dans la vie temporelle des fidèles. La reconnaissance des mérites d'un pionnier est un gage de la solidité et de l'avenir brillant de ce mouvement.

La loi d'assurance-chômage

(Suite de la première page)

lors de son témoignage au comité, l'actuaire de la commission, M, Humphry, n'ait pas tenu compte de ce revenu. Ou bien il l'a oublié et, dans ce cas, le déficit de la commission n'est pas aussi élevé qu'on le dit, ou bien il a cru que le revenu des prochaines années serait si négligeable que valait mieux n'en pas parler.

Si la deuxième hypothèse est vraie, conclut M. Martin, la perte de revenus est donc attribuable à la mauvaise administration des fonds de la commission et le ministre (l'hon. Michael Starr) nous doit une explication.

Le ministre

Se défilant, le ministre n'a pas donné l'explication demandée mais a riposté en rappelant que M. Martin lui-même, alors qu'il était ministre, avait piloté aux Communes un bill portant augmentation des contributions des ouvriers au niveau de celles des employeurs.

L'ancien ministre, dit l'hon. Michael Starr, avait augmenté de 50 p. 100 les contributions hebdomadaires des ouvriers. Où était donc alors son amour des petites gens, des faibles, demande M. Starr.

Loin d'être pris au dépourvu, M. Martin a répliqué que lors des augmentations imposées par l'administration libérale, le gouvernement avait augmenté fortement le montant des prestations hebdomadaires touchées par les personnes sans emploi.

Sur ce, l'ancien ministre a rappelé toutes les mesures de sécurité sociale nées de l'ancien régime. Ce n'est pas sans peine qu'il y est parvenu cependant puisqu'il a été maintes fois interrompu par les cris de protestation des députés conservateurs.

La part du gouvernement

Jusqu'à la toute dernière minute du débat, les députés libéraux et cécéfistes ont demandé que la part du gouvernement dans la nouvelle échelle de contributions soit au moins égale à 50 p. 100 des contributions des patrons et ouvriers. Présentement, elle ne représente qu'un cinquième et continuera de représenter la même proportion.

Le gouvernement Debré

(Suite de la première page)

fonctionnaires, etc) — qui se tenaient prêts à sauter en marche dans le train revendicatif lancé par les cheminots, et, ailleurs, par tous ceux qui rêvent de jeter bas le régime du général de Gaulle, à commencer par les communistes.

Le gouvernement de M. Michel Debré n'était pas moins attentif. Les ministres savent que la politique d'austérité imposée à la France depuis le 1er janvier dernier a provoqué un inévitable malaise dans la population et suscité d'assez vives réactions dans les secteurs les plus sévèrement touchés par les mesures de redressement. Mais ils n'ignorent pas, d'autres part, que ce plan donne dès à présent des résultats prometteurs — assainissement des finances publiques, importantes rentrées de devises, renforcement de la monnaie, équilibre retrouvé du commerce extérieur, etc. — et qu'il suffira de quelques semaines encore pour que l'inflation soit définitivement jugulée et la situation solidement rétablie.

Une hausse générale des salaires aurait pour conséquences immédiates la ruine du plan Pinay et le retour aux désordres économiques et financiers de ces dernières années, avec leurs fâcheux prolongements sociaux et politiques. La déception aidant, le nouveau régime y résisterait moins longtemps que son prédécesseur.

* * *

"Grève générale à répétition", déclarèrent les cheminots. "Réquisition du personnel ferroviaire", répliqua M. Debré. "Atteinte au droit de grève reconnu par la Constitution", tonnèrent les centrales syndicales. Une épreuve de force allait-elle s'engager, dans laquelle le gouvernement et les syndicats couraient, chacun de leur côté, de très gros risques, quel que soit le vainqueur?

Dans un appel radiodiffusé, le Premier Ministre exhorta les cheminots à ne pas se laisser entrainer dans un mouvement qui, en tout état de cause, serait aussi fortement préjudiciable à eux-mêmes qu'à la France. Et il ajouta: "que nul ne compte ni en cette occasion, ni en aucune autre sur la nonchalance du gouvernement. Il est responsable du bien de la nation; il ne peut laisser se développer une tactique mortelle pour la nation. Je veux espérer que la raison triomphera . . ."

Cet appel, qui faisait en même temps le point de la situation financière du pays, et en dégageait les intéressantes perspectives d'avenir a sans aucun doute ébranlé la masse. Mais il apparaissait que les syndicats étaient trop engagés — les ordres de grève étant déjà lancés—pour reculer. Au reste, les dirigeants syndicaux, dont certains ont conservé la nostalgie du temps où ils étaient les maîtres occultes du pays et faisaient capituler les gouvernements, espéraient que l'épreuve leur permettrait de retrouver une audience et une autorité fortement entamées.

Dès lors, qu'allait-il se passer? On sait comment une grève commence; mais nul ne peut prévoir comment elle finira. Cependant, à la "base", les travailleurs manquaient d'enthousiasme et de combativité. Le sentiment de confiance à l'égard du général de Gaulle y est encore très fort; en outre, la perspective de gâcher des vacances proches par un mouvement au succès douteux venait encore refroidir les ardeurs.

Les dirigeants syndicaux perçurent le flottement dans les rangs de leurs troupes et le spectaculaire se dressa soudain devant eux. Il fallait donc en sortir. Fort habilement, le gouvernement tendit la perche en promettant que des négociations sur les salaires des cheminots s'ouvraient en fin d'année, au moment où sera établi le bilan général de l'expérience Pinay. La grève fut alors décommandée, et tous ceux qui s'apprêtaient à emboîter les pas aux cheminots, firent discrètement retraite.

* * *

N'en doutons point: le gouvernement Debré et le général de Gaulle ont remporté là un succès considérable. Mais les vaincus ne sont pas les ouvriers, qui sentent confusément que le redressement de la France leur sera, avant peu, profitable, mais les forces et les groupes de l'opposition politique désireux d'utiliser le bélier social pour abattre le régime. "Le bon sens l'a emporté", déclara, fort modestement M. Robert Buron, ministre des Travaux Publics et des Transports.

Ce qui est sûr, c'est que, grâce à la fermeté du gouvernement et à la sagesse des travailleurs, la France vient de faire l'économie d'une crise sociale redoutable par ses répercussions immédiate et lointaine. La trève sociale ainsi obtenue sauve le plan de redressement et garantit le succès de celui-ci. Déjà, M. Jacques Rueff à qui revient la paternité des mesures d'austérité imposées aux Français peut-il annoncer pour 1960 "une expansion exhubérante et joyeuse", bâtie sur une situation économique solidement assainie.

Bientôt sans doute, et notamment grâce à une récolte qui s'annonce exceptionnelle— "le ciel est avec nous" a déclaré M. Pinay en souriant —, les Français pourront toucher les premiers dividendes de leurs sacrifices. En tout cas, la page de l'inflation galopante semble tournée, sinon définitivement, du moins pour longtemps.

Maurice HERR.



Son Exc. Mgr Gérard Couturier, évêque du Golfe Saint-Laurent, en visite dans les chantiers de l'Anglo-Canadian Pulp & Paper, distribue à chacun des bûcherons un exemplaire de "Faites ça . . . et vous vivrez!" qui lui ont été donnés par La Société Catholique de la Bible.

"Notre ressource la plus précieuse"

Nous voilà au temps de l'année où l'inquiétude s'empare de nombreux parents qui cherchent avec angoisse des arguments capables de convaincre leurs enfants adolescents de poursuivre leurs études.

Leur regard préoccupé se pose sur leur jeune fils qui met en balance la valeur de l'instruction et l'emploi rémunérateur qu'il pourrait obtenir facilement à l'usine du voisinage ou à un autre lieu de travail. Pour avoir un emploi, de l'argent et les biens que procure cet argent, pour obtenir une certaine indépendance dans ce qui lui semble un monde adulte, tout ce que le jeune a à faire est de consentir à ce qu'il considère un "petit sacrifice": quitter l'école. Trop souvent, c'est l'emploi qui fait pencher la balance.

Il est effarant de constater que chaque année des milliers de jeunes Canadiens, garçons et filles, consentent à faire ce petit sacrifice. D'après le Bureau fédéral de la statistique, sur cent jeunes gens qui entrent à l'école, 30 environ terminent leur immatriculation junior et à peine dix ou douze complètent leur immatriculation senior.

On s'imaginera facilement l'énorme obstacle que doit surmonter l'instruction en songeant que dans les conditions ci-dessus, des 430,000 élèves inscrits à la première année dans toutes les écoles élémentaires du Canada en 1957, 129,000 seulement obtiendront leur diplôme d'immatriculation junior et à peine 51,600 termineront avec succès leurs études secondaires ou de high school.

Notre pays ne peut pas se permettre un tel gaspillage de talents. Nous vivons dans une ère très compliquée et tout laisse prévoir que l'avenir le sera davantage. Pour pouvoir répondre aux exigences des temps présents, nous devons utiliser pleinement notre ressource la plus précieuse: notre potentiel humain.

Le besoin croissant d'une instruction plus poussée se reflète dans l'industrie, où les niveaux exigés sont devenus de plus en plus élevés au cours des 10 dernières années. Il y a tout lieu de croire que cette tendance se continuera. Le poste aujourd'hui ouvert au jeune homme qui n'a que sa dixième année ne sera peut-être pas accessible demain à ceux qui n'auront pas poussé leurs études encore plus loin, et il se peut que le jeune homme ou la jeune fille qui a accepté un tel poste ait troqué son avenir contre quelques dollars. L'âge complexe qui leur offre tant maintenant les laissera peut-être à l'arrière dans l'avenir, parce qu'ils n'auront pas l'instruction voulue pour s'y maintenir. Il serait peut-être préférable de se préparer à répondre aux demandes de l'avenir en obtenant une meilleure instruction aujourd'hui.

La plupart de ceux qui ont réussi dans les affaires et dans l'industrie reconnaissent d'accord que plus on a d'instruction, meilleures sont les chances d'obtenir un emploi permanent et d'atteindre les postes de surveillants.

Il est vrai que certains occupent des postes élevés qui n'ont que peu d'instruction, mais il s'agit surtout d'autodidactes, et l'autodidacte doit parfois s'imposer de grands sacrifices personnels pour atteindre son but. Leur nombre diminue, toutefois, et ils sont les premiers à reconnaitre que la route aurait été moins difficile pour eux s'ils avaient fait des études plus poussées. De plus, lorsqu'ils doivent embaucher quelqu'un, il est presque certain qu'ils portent une attention toute particulière à la formation intellectuelle du postulant.

"Poursuivez vos études" n'est qu'un autre conseil d'adulte à la jeunesse. Toutefois, dans ce monde d'adulte, où jeunes gens et jeunes filles sont sur le point de pénétrer, ce conseil peut prendre une nouvelle signification mêlée de regret. Pour y parer dans toute la mesure possible, il serait peut-être sage pour l'adolescent ou l'adolescente ayant décidé d'abandonner les études de s'arrêter un moment pour analyser l'emploi en vue. Peut-être devraient-ils se demander: où me conduira cet emploi? Jusqu'où pourrai-je aller avec mon instruction actuelle? S'il s'agit d'un emploi sans avancement, il serait peut-être mieux de considérer un autre genre d'emploi et de se poser les mêmes questions. Une autre année ou deux d'études pourraient ouvrir de nouveaux horizons sur des offres d'emploi plus avantageuses actuellement hors de portée.

Dans la recherche d'arguments, les parents devraient se souvenir qu'aucun en particulier ne convient à toutes les situations. Chacun doit être conçu par la famille même qui envisage le problème, en s'appuyant surtout sur le bon sens et la compréhension. La logique de l'argument décide souvent de son succès.

Le ministère du Travail cherche votre appui dans la formulation d'arguments fondés sur la situation qui existe dans votre localité. Combien de jeunes gens de votre ville ont-ils quitté les études l'an dernier pour entrer dans l'effectif ouvrier? Sur la base des inscriptions en 1ère année, combien de jeunes abandonneront l'école plus tard?

Nous incluons, pour votre information ou pour l'usage que vous voudrez en faire, les textes de quatre causeries radiophoniques de la série "Poursuivez vos études", qui ont passé au programme hebdomadaire du ministère "Canada au travail". Parents, professeurs, étudiants et autres personnes ont demandé plus de 15,000 copies de ces causeries, en anglais et en français. Ce n'est là, croyons-nous, qu'une faible proportion des gens à la recherche d'arguments. Si vous croyez que ces textes pourraient être utiles aux gens de votre localité, nous sommes à même de répondre pleinement à la demande que pourrait provoquer la publicité que vous donnerez à ces textes.

Nous souhaitons vivement recevoir tout ce que vous pourriez faire publier à ce sujet.

G. C. BLACKBURN,
Directeur d'information,
Ministère du Travail,
Ottawa.

NDLR—Nous croyons devoir porter ce communiqué à l'attention de nos lecteurs pour qu'ils puissent le lire attentivement.

(Communiqué)

Le malaise mondial fait l'affaire de Moscou

La conférence de Genève s'est interrompue dans une impasse. La guerre froide continue. Il fallait s'y attendre. Ce n'est toutefois pas une raison pour désespérer. Car aucun des deux camps ne veut avoir recours à la force et c'est peut-être là l'une des causes de l'impasse.

Un moment, il a paru possible d'en venir à un accord au moins provisoire au sujet de Berlin. Tout en ne cédant pas sur ce qu'ils considéraient comme essentiel, les trois ministres occidentaux ont fait des concessions. Mais celles-ci ont été rejetées par M. Gromyko comme l'ont été les siennes. Aucune des concessions, apparentes ou réelles, venant d'un côté ne paraissait acceptable à l'autre, car aucune d'elles n'abandonnait de position fondamentale.

En résumé, les Russes veulent chasser les occidentaux de Berlin et ceux-ci refusent de partir. Les concessions ont porté sur des modalités, des temporisations, des dates-limites, mais le fond du débat ne s'est pas modifié de toutes ces semaines. Les Russes faisaient bien mine de consentir à prolonger de douze, de dix-huit mois, un peu plus longtemps peut-être, le séjour des éléments d'occupation occidentaux à Berlin, mais ce n'était toujours qu'un délai, alors que les puissances de l'ouest tiennent à faire reconnaître leur droit de rester à Berlin.

Tel était le noeud de la question au sujet de l'enclave berlinoise et, sur ce point, on a tâtonné, on s'est escrimé sans bouger d'un pas. Et l'on n'a à peu près pas abordé les autres aspects de la guerre froide. A la vérité, les Russes ne tiennent pas à y mettre fin, à cette guerre froide, car plus elle dure plus cela fait leur affaire. C'est pourquoi l'impasse semble inévitable quel que soit le palier, sommet ou autres échelons, auquel on discute.

Le paradoxe, c'est qu'il faut persister à ne pas refuser la discussion. Même si elle donne peu de résultats, elle vaut infiniment mieux que la guerre, elle prolonge la paix incertaine dans laquelle nous vivons, elle finira peut-être par établir un modus vivendi moins inquiétant que celui du moment. Il vaudra toujours mieux échanger des paroles, même si elles sont inutiles ou aigres-douces, et des propositions, même si elles sont inacceptables, que des bombes atomiques.

En principe, la conférence de Genève n'est qu'interrompue pour reprendre en juillet, elle ne se termine pas sur un échec. On se demande ce que les ministres pourront faire de mieux après cette période de réflexions qui sera en même temps sans doute une période de consultations par les voies diplomatiques. Retourneront-ils seulement à Genève? La reprise pourrait bien être remise à plus tard si les positions respectives des interlocuteurs ne se modifient pas d'ici le 13 juillet. Et même si les ministres se réunissent de nouveau, ils se retrouveront peut-être dans la même impasse.

D'ici là, Moscou pourrait bien prendre quelque initiative nouvelle, prévue ou imprévue, signer par exemple un traité avec l'Allemagne de l'Est. C'est ce que M. Khrouchtchev parle toujours de faire et fera probablement un de ces jours. Il pourrait bien attendre aussi, car ses manoeuvres récentes donnent l'impression qu'il est convaincu que le temps travaille pour lui.

Il parle de moins en moins de la conférence au sommet à laquelle il semblait tenir absolument il n'y a pas si longtemps. Au fait, il a été bien peu question de cette conférence au sommet à Genève. C'était pourtant le but premier de la réunion des ministres des Affaires étrangères. Mais ils n'ont guère parlé d'autre chose que de Berlin.

L'impasse de Genève n'exclut pas la possibilité d'une conférence au sommet. Mais on n'y tient pas plus à Moscou qu'à Washington, semble-t-il. Lorsque M. Eisenhower se fait prier, c'est M. Khrouchtchev qui la réclame. Mais il cesse d'insister dès que le président des Etats-Unis parait consentant à le rencontrer face à face.

Le fond de la question, c'est que le malaise mondial fait l'affaire de Moscou tandis qu'une détente donnerait meilleure figure aux puissances occidentales. C'est là l'impasse véritable. Elle est plus profonde et plus inquiétante que celle de Genève.

(La Presse)

La St-Jean-Baptiste. Qu'est-ce que c'est?

Ce 28 mai, après avoir entendu le forum "Vie Française" à CKSB.

La St-Jean-Baptiste — c'était, si ce ne l'est plus, une page de vie canadienne-française, un synonyme démonstratif de patriotisme. Je puise dans mes souvenirs d'enfant pour vous rappeler un 24 juin de l'ancien Manitoba. Je dis ancien, c'est une manière de parler, car cela se répéta longtemps, année par année, comme la fête de Dollard.

Le char allégorique partait de l'Hôtel de Ville. Les rues étaient décorées de banderolles et de drapeaux. Si le petit St-Jean-Baptiste changeait de personnalité chaque année, on insistait qu'il soit frisé surtout. Il était tantôt blond, tantôt brun, mais toujours joli. On le plaignait un peu, car même si c'était le 24 juin, les matinées étaient souvent fraiches. Il avait l'air gelé, le pauvre, avec son corps poudré mal caché sous sa peau de mouton. L'agneau — le vrai — qui l'accompagnait avait l'air moins frileux. Comme les quatre petits en culottes blanches courtes — mais qui portaient des grands bas blancs — des gants et une espèce de toge de velours grenat qui se tenaient aux quatre coins de la voiture enrubannée. Le wagon était "planché" de tourbe pour lui donner l'air de gazon. S'il pleuvait, ça ratait tout.

On s'acheminait vers l'église, avec des fanfares et des foules de gens endimanchés. Messe solennelle avec sermons de circonstances et musique sacrée préparée pour l'occasion.

On allait prendre le diner ou chez soi ou sur le terrain où aurait lieu les cérémonies. On y voyait des plateformes dressées haut, une pour la fanfare très populaire et l'autre pour les orateurs. C'étaient des grands patriotes choisis qui émouvaient les adultes et faisaient bailler les enfants.

Les mioches aux mains collantes de bonbons se faufilaient entre les rangs. Ils applaudissaient comme les grands sans savoir, heureux du plaisir commun, transportant de part et d'autre des glaces, des ballons, des petits drapeaux.

J'étais très jeune, mais à l'âge impressionnable où les discours commençaient à être compris partiellement. Phrases choisies, élans oratoires, convictions semées à larges gestes. Ca faisait chaud au coeur surtout quand je reconnus que l'un de ces personnages à chapeau de castor était l'auteur de ma vie.

Le soir au crépuscule, il y avait des repas chauds servis aux comptoirs d'occasion — soupe aux pois, tartines moins délicates que nos pains d'aujourd'hui mais bien substantielles. Puis on allumait le feu de la St-Jean dont le bois avait été préparé pendant des semaines. On criait, on dansait, on chantait, les visages brillants près des flammes. On n'entendait que du français partout sans honte, sans étonnement. On était Canadien français tout court. Tous savaient les refrains de la "doulce" France, répétés pendant des générations dans l'est et sur les prairies. Les Voyageurs sans leurs costumes de guignolée, faisaient les honneurs en dirigeant les choeurs "Youpe, youpe . . ." autour du feu. Et cela pendant la durée du gros feu.

On regrettait la fin du brasier. C'était si symbolique, tout ça. On en vibrait si longtemps. La chaleur tenait nos coeurs enflammés pour une autre année.

On parlait de l'événement au retour dans les foyers. Les semaines suivantes apportaient les récits de coutumes, de traditions — et comme les familles, trempées dans la sève de leur vie française, savaient et les questions et les réponses, c'était un bonheur d' "histoire vécue", des leçons inoubliables, de joies et de fiertés nationales. Les papas sortaient les "guerres", les "traités", les colonisations, parlaient du Bas-Canada, des grands troubles, etc. Les mamans se rappelaient des refrains anciens ou des recettes venant du vieux Québec qui avait été "chez nous" pour tant d'elles.

Beaux souvenirs vivants de notre pays. Et c'est pourquoi les pionniers n'avaient pas de difficultés bien souvent à chercher dans les annales des saints patrons. — "C'est pas mêlant, ma vieille, c't'un Canadien, on va l'appeler Jean-Baptiste."

Respectueusement dédié en hommage à Mgr Antoine D'Eschambault et Mgr Paul Piché.

Thérèse GOULET-COURCHAINE,
St-Adolphe, Man.

Billet du vendredi

ANDRÉ SIEGFRIED, l'un des plus intelligents

André Siegfried, qui vient de mourir à 83 ans, était un ami sincère du Canada, qu'il visita dix fois en un demi-siècle et auquel il consacra deux ouvrages qui font époque. Le dernier surtout, qui date de 1937, où l'auteur présenta au monde notre pays, le montrant sous ses faces les plus diverses, attachant une importance particulière aux Canadiens français, descendants de la population première de la Nouvelle-France. Intitulé **Le Canada, puissance internationale**, le livre est ce que l'on connait de mieux dans le genre. Juste dans ses données principales, s'appuyant aux sources les plus sûres, bourré de chiffres et de statistiques, il aura contribué à nous faire mieux connaitre, dans les milieux intéressés au progrès du nouveau monde — qui commence d'ailleurs à prendre de l'âge. L'auteur y a d'autant plus de mérite que, protestant de religion, il lui fallait tenir compte du rôle incommensurable du catholicisme en terre d'Amérique, en marge de la survivance canadienne-française. Non seulement il ne l'ignore pas, mais il y attache l'importance qu'il faut, l'apprécie avec une justesse qui est à son honneur.

Le dernier séjour de Siegfried au Canada remonte à 1945, alors qu'il y donna une série de conférences pour les membres du **Canadian Club**. Quant à son premier, il appartient à l'histoire ou presque, puisqu'il précéda la publication en 1906 de cet ouvrage: **Le Canada, les deux races.** L'auteur reprit sa thèse en 1937, la complétant, la mettant à date, tenant compte de l'évolution et de l'essor du pays.

* * *

Siegfried, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, de l'Académie française depuis 1943, était un ancien professeur au Collège de France et à l'Ecole libre des Sciences politiques, de Paris. Grand voyageur, intéressé à l'homme et à l'humain, il visita la plupart des pays du monde, ceux-là qui comptent dans l'histoire et l'économie: ceux de la Méditerranée, des Amériques, la Chine et le Japon, les Indes, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, l'Angleterre, ceux de l'Europe continentale. Il en résulta plus d'une douzaine d'ouvrages, où il met ensemble ses qualités d'historien, de géographe, d'économiste. Sur **Les Etats-Unis d'aujourd'hui** — titre de son livre — il donna une étude d'envergure, qui va de pair avec celle consacrée au Canada.

En apprenant sa mort, Georges Duhamel, son collègue à l'Académie française, souligna qu'il était l'un des hommes les plus intelligents du temps. Ce qui est incontestable. Il était natif du Havre, fils de Jules Siegfried, ancien maire de la ville, qui fit une longue carrière politique, tour à tour député, sénateur, ministre. Après des études brillantes, il se consacra à l'enseignement et aux lettres, collaborant à la plupart des revues et journaux de France, même à ceux d'autres pays, dont l'Angleterre. Il avait de la préparation, était licencié en histoire, docteur en droit et docteur ès lettres.

* * *

En 1955, au moment où il venait d'atteindre ses 80 ans, André Siegfried donna au **Figaro littéraire** un article sur la vieillesse en général, et la sienne. Si c'est une erreur, écrivait-il, de se croire jeune quand on ne l'est plus, c'en est une aussi, souvent, de dételer trop tôt. On atteint la sagesse en se rendant compte que les diverses parties de l'être ne vieillissent pas en même temps, ce qui permet d'agir en conséquence. Il ajoutait que l'intelligence peut avoir la prétention de vieillir au minimum et c'est là, selon lui, l'avantage de l'intellectuel sur le boxeur. Il n'en est pas de même de la sensibilité, ni du corps. Celui-ci a ses limites, que chacun constate sans se donner beaucoup de peine. Quant à la sensibilité, on reste de son temps et "il ne faut pas même essayer de s'adapter sentimentalement aux époques qui lui succèdent".

Ainsi, il avait beau lui-même se croire un homme du vingtième siècle, ses préférences allaient au dix-neuvième, attaché qu'il restait à des notions de liberté, d'individualisme, d'échange international, qui n'intéressent qu'à moitié les contemporains. Avec La Rochefoucauld, Siegfried concluait: "Peu de gens savent être vieux". C'est là le drame, que les intellectuels sentent plus que d'autres, parce qu'ils réfléchissent, s'analysent, regrettent, acceptent mal, souvent, une vérité qui ne les flatte pas. Siegfried donna jusqu'à la fin l'exemple d'une remarquable vitalité, qui infirme la théorie simpliste qu'un homme décline et ne vaut pas cher après quarante ans.

L'ILLETTRE.

La vie politique au Manitoba

par Gamin d'Or

Le lundi 22 juin dernier, nos législateurs commençaient à siéger le soir pour abattre plus de travail. Toutefois, ceci ne veut aucunement dire qu'ils n'avaient pas suffisamment travaillé la semaine précédente. On n'a qu'à lire le Hansard ou journal officiel des débats, du 15 au 19 juin, pour se convaincre du contraire. Un nombre incalculable de projets de lois ont été lus une première et une seconde fois, et ont donné lieu à de nombreux et parfois longs discours, chacun des orateurs profitant de l'occasion pour expliquer son point de vue sur tel ou tel projet; des députés de diverses couleurs politiques ont continué le débat sur le discours du trône, encore ici marquant leur acceptation totale des propositions du gouvernement s'ils se trouvent "du bon côté", ou déclarant leur opposition de principe à ces mêmes propositions.

A ce point de vue, il est intéressant de lire les diatribes de M. R. Seaborn contre les positions du parti CCF. Ce grand musicien connu dans Winnipeg comme le grand maître de l'harmonie musicale, n'a certainement pas contribué ce 16 juin à l'harmonie de la Chambre. Son discours fut sans cesse coupé par les interventions de ses adversaires et, sous le coup sans doute de l'émotion, M. Seaborn ne vit là qu'invitation à se lancer plus fortement à l'attaque. Tout lui servit, spécialement quelques principes de philosophie politique, pour accuser le parti CCF de presque tous les maux. N'alla-t-il pas à un certain moment jusqu'à presque identifier Socialisme et Communisme, même sur le plan 'religieux'.

Tout de même, il arrive souvent qu'en Chambre des adversaires puissent exprimer des opinions opposées sans tomber dans des excès d'éloquence venimeuse. Et alors le travail législatif devient plus positif, plus fructueux. Les conservateurs reçoivent d'excellentes suggestions de leurs confrères d'en face, et les projets de lois n'en deviennent que plus prometteurs . . . pour le bien public.

Un des points qui intéressent le plus les populations des comtés de La Vérendrye, Carillon, etc., est certainement de savoir ce que le gouvernement se propose de faire pour leur venir en aide et ainsi soulager le lourd fardeau de l'inondation récente.

Le lundi 15 juin, dès le début de la séance, le premier ministre donna un rapport complet des faits à la disposition du gouvernement au sujet de cette inondation dans la région du sud-est de la province. Lui-même, ses ministres et plusieurs députés avaient personnellement visité les régions inondées et s'étaient renseignés auprès des responsables des bureaux municipaux; des ingénieurs du département des travaux publics et des fonctionnaires de la Santé avaient envoyé des rapports détaillés sur la situation; même, des agents de la Défense civile se trouvaient sur les lieux pour venir immédiatement en aide aux sinistrés au besoin. M. Roblin annonça aussi que le gouvernement avait l'intention d'inviter tous les maires des municipalités affectées pour recevoir d'eux les renseignements les plus complets au sujet des dommages causés par les eaux capricieuses de la Seine, de Teulon Creek, etc., et pour chercher avec eux ce qu'il faudrait faire pour répondre de façon satisfaisante aux besoins créés par l'inondation-éclair et prendre les mesures les plus adéquates. On sait que cette réunion eut lieu le lundi 22 juin au parlement.

Voici quelques détails au sujet de projets de lois passés en deuxième lecture . . . ou d'amendements à certaines lois déjà en vigueur.

Que les bourses accordées aux étudiants du cours universitaire en agriculture soient aussi accordées aux étudiants du cours diplômé. Que le Summary Convictions Act soit amendé, de sorte qu'il soit désormais possible d'émettre et d'exécuter des mandats d'arrêt même le dimanche. Qu'on organise des assurances de groupe pour les fonctionnaires. Que de nouvelles procédures permettent d'accorder à la population locale plus de participation active aux affaires communautaires, dans les districts non encore organisés.

Certains députés reviennent souvent à la charge pour obtenir des améliorations au système d'assurance - hospitalisation, la construction de nouveaux hôpitaux, l'augmentation des lits pour malades, un meilleur salaire pour les gardes-malades même durant leur stage de formation. Il fut souvent question d'améliorer le niveau du salaire minimum au Manitoba. Le gouvernement vante son désir de profiter aujourd'hui des chances actuelles et dès lors de travailler aujourd'hui au développement de nos ressources naturelles, spécialement dans le grand nord, etc., etc.

Tout ceci et bien d'autres projets de lois ou amendements à des lois indiquent que même le public aurait intérêt à se procurer des copies du journal officiel des débats, à se renseigner sur ce qui se passe en chambre au cours de cette session.

Les maladies cardiaques diagnostiquées

L'hôpital St-Boniface vient de demander au gouvernement un octroi pour l'installation d'un laboratoire pour diagnostiquer les maladies cardiaques. Le laboratoire permettrait aux médecins de découvrir plus rapidement les cas susceptibles d'amélioration moyennant l'opération "à coeur ouvert" que l'on pratique à cet hôpital depuis quelques mois. Jusqu'à date cinq de ces opérations ont eu lieu et on peut en faire une par semaine avec l'aide d'un laboratoire.

Il serait en vérité extrêmement regrettable que la langue française, qui fut si longtemps l'unique expression de la religion, de la civilisation et du progrès dans ce pays, perdit jamais une partie de la considération et de la culture dont elle jouit au Canada.

Mgr BOURNE.

UNE LUTTE CONTRE LA TV FRANÇAISE

En réponse à une question d'un membre du Comité sur la Diffusion, le Dr Andrew Stewart, du Bureau des Gouverneurs, a révélé que la recommandation en faveur d'un poste de TV française pour St-Boniface est bloquée au cabinet.

Il y a lieu de croire que Son Honneur le maire Stephen Juba, de Winnipeg, et un groupe d'hommes d'affaires de la ville font pression pour empêcher l'octroi à ce poste du canal 6, qui est réputé supérieur aux autres bandes non-utilisées de la région.

L'on sait que M. Juba est allé à Ottawa faire une scène violente contre le projet d'un poste français au canal 6 et contre l'usage d'un deuxième canal à Winnipeg par Radio-Canada. D'autre part, un groupe influent d'hommes d'affaires de Winnipeg ne cesse de faire la cabale à Ottawa contre ce projet. L'on se rappelle qu'un membre exécutif du Bureau, M. Carlyle Allison, avait émis une opinion dans ce sens et contre le principe d'égalité culturelle au pays.

La décision finale peut indiquer si le bilinguisme du gouvernement Diefenbaker est vraiment canadien ou plutôt limité à la "réserve" de la province de Québec.

Fête nationale des Français

Le consul de France à Winnipeg recevra, à l'occasion de la fête nationale française, dans l'après-midi du dimanche 19 juillet de 3 h. à 5 h. p.m. ses compatriotes et les amis de la France dans la salle de l'Union Nationale Française, 261, rue Kenny, à St-Boniface.

Honneur à Mme C. Muller

Mme C. Muller, rue Masson, a été honoré par le Conseil diocésain de la L.F.C. de St-Boniface par l'octroi des droits de membre à vie. Mme Muller a entrepris l'organisation de la Ligue en 1947 et elle a été présidente de la première sous-division du diocèse à Holy Cross en 1949. Aujourd'hui la Ligue compte 21 sous-divisions dont 13 ont été fondées par Mme Muller.

M. l'abbé Ubald Lafond

(suite de la première page)

St-Boniface et aux grands séminaires de Sherbrooke, de St-Norbert et de St-Boniface avant son ordination, le 11 juin 1949. Il a exercé son ministère avec zèle depuis dix ans à la basilique, à Woodridge et à la paroisse Ste-Marie. Son père est décédé en 1937, et sa mère réside à St-Jean-Baptiste. On s'attend que deux autres prêtres soient nommés pour ce ministère si cher au Souverain Pontife, l'an prochain.

AVIS

LES BUREAUX DE REDACTION DE "LA LIBERTE ET LE PATRIOTE" SERONT FERMES DU 29 JUIN AU 4 JUILLET INCLUSIVEMENT.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le 22 juin avait lieu la réunion régulière du Conseil de Ville à 7 h. 30 p.m. Dès le début de la réunion, l'échevin Appleby demanda la permission de suspendre les délibérations pour un sujet d'importance et sortant une boite de son pupitre il présenta au maire la magnifique chaine d'office qui avait été commandée durant l'hiver. M. le maire, tout surpris, se revêtit du collier et remercia le Conseil, faisant remarquer que cette nouvelle distinction qui s'attache à l'office du maire contribuera sans doute à relever la dignité des délibérations du Conseil. M. le maire remit ensuite la chaine au greffier qui la fit voir à tous les échevains ainsi qu'à tous ceux qui étaient présents dans la salle du conseil. C'est une magnifique chaine en or avec pendant en émail, aux armoiries de la Ville, les chaines étant faites des diverses parties de l'écusson.

M. le maire, remettant sa chaine et abandonnant son fauteuil s'objecta fortement à ce que, durant son absence dans l'Est, les grands quotidiens de Winnipeg avaient rapporté que d'après une interview personnelle, le maire se serait déclaré pleinement d'accord avec le maire Juba à propos de l'amalgamation en une seule Ville. Il veut qu'il soit bien compris qu'il n'a jamais été interviewé personnellement ni par téléphone et il protesta énergiquement contre les paroles qu'on lui a prêtées. Aussi longtemps que je serai le premier magistrat de cette Ville, dit-il, je ne suis pas prêt à accepter l'amalgamation.

Le premier ministre du Manitoba, l'honorable Duff Roblin, invite le maire et les échevins à assister à une représentation du Ballet Royal de Winnipeg et de la Symphonie de Winnipeg à l'occasion de la Visite royale; des sièges leur seront réservés près du couple royal.

Le maire Chase de Fort Garry, annonce par lettre qu'il y aura une réunion le 25 juin à 8 h. à Fort Garry des différentes villes et municipalités du Grand Winnipeg pour étudier le rapport de la Commission au sujet de l'amalgamation afin que les invités puissent faire rapport à leurs conseils et discuter ce sujet brûlant.

M. Lamont, maire de Tuxedo, dans une lettre au Conseil, se déclare en faveur d'une grande Ville au lieu de huit villes agissant sous contrôle métropolitain.

Un vieillard du chemin Elisabeth se plaint du fait que les camions transportant du ciment au parc Windsor sont tellement chargés et que les trous dans la rue aidant, les vibrations causées par ces véhicules, endommagent les fondations de sa maison. Le Conseil recommande que le chef de police voit au poids des véhicules et que les trous dans la rue soient réparés.

La question du trottoir sur la rue Provencher, entre les rues Aulneau et Taché souleva pas mal de discussion, les uns disant que les propriétaires devaient payer pour toute la largeur du trottoir, d'autres, que les propriétaires qui ont payé pour la tierce partie ne devraient pas avoir à payer de nouveau pour cette partie; il fut décidé finalement que du côté sud de la rue Provencher, la Ville assumerait les frais d'un tiers du coût et que le reste serait payé par les propriétaires et que du côté nord, le tout serait aux frais des propriétaires et que les soumissions soient demandées pour les deux côtés de la rue.

Le pavage de la rue St-Jean-Baptiste entre les rues Hamel et Bertrand a été accordé à la Cie Simkin's au prix de $35,023.75, sujet aux conditions de l'ingénieur.

La population de St-Boniface est maintenant de 34,640, le quartier 1 étant le plus populeux comptant 10,644 âmes.

Cent trente résolutions des comités étaient soumises pour l'approbation du Conseil: entre autres: que par suite du rapport de l'inspecteur des licences, les taux suivants soient chargés aux colporteurs, $50 par année pour un vendeur de revues (non résidant), $25 par année pour un vendeur de revues (résidant), $100 par année pour un vendeur itinérant, $125 par année pour tous les autres colporteurs.

Le Conseil ne veut pas accepter la demande du Juge Alexandre Bernier qui voudrait être relevé de ses fonctions comme membre de la commission de police. Le juge croit qu'il ne devrait pas siéger à cette commission puisque des cas qui auraient été examinés par cette commission pourraient surgir en cour de comité. Le Conseil croit que si un tel cas se présentait, le juge pourrait demander qu'un autre juge entende cette cause.

En réponse à la Cie Oldfield, Kirby et Gardner qui voulait acheter une lisière du parc Provencher, le Conseil leur fait savoir que ce terrain n'est pas à vendre.

Que les propriétés sises des deux côtés de la rue Goulet entre Youville et la rivière Seine soient reclassifiées de R4 à R1.

Que le rapport de l'avocat de la Ville qui demande plus d'informations avant de préparer le règlement concernant les restrictions de stationnement sur l'Autumnwood Drive et sur la rue Notre-Dame soit remis à l'ingénieur afin que ce dernier et l'avocat puissent s'accorder et standardiser tous les règlements de stationnement sur un côté des rues.

Mardi matin, M. le Maire étrennait sa chaine d'office en souhaitant la bienvenue aux délégués du Congrès des coopérateurs qui s'étaient rendus à l'hôtel de Ville pour visiter le musée de la Société Historique.

Au 10 juillet, puisqu'il n'y a pas de journal la semaine prochaine.

Le Tribune appuie le juge Bernier

Le Winnipeg Tribune, dans un éditorial mercredi soir de cette semaine, a approuvé chaudement une opinion de Son Honneur le juge Alexandre Bernier au sujet de la composition de la commission de la police. Selon la charte de la ville, le juge est obligé d'en être membre, ce qui complique les choses, disait-il, quand l'un ou l'autre des autres membres, échevins, paraissent dans sa cour pour régler une dispute municipale. A Winnipeg, où il y a quatre juges de comté, cette difficulté ne se présente pas.



CITÉ DE ST-BONIFACE
Avis d'améliorations locales

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a décidé d'exécuter et exécutera les améliorations locales suivantes et prélèvera le coût de ces améliorations contre les propriétés qui en bénéficieront comme une taxe de frontage pour une période de dix (10) ans, à partir de l'année 1960, à moins que la majorité des propriétaires des terrains en question, représentant trois-cinquièmes (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité, ne protestent au Conseil contre l'exécution de ces projets en dedans d'un mois de cet avis:

	COUT Environ
(a) PAVAGE DE BETON — 32 pieds de largeur — de	
(1) RUE PLINGUET — du chemin Dawson à la rue Archibald	$ 26,000.00
(2) CHEMIN ELISABETH — de la route provinciale No 59 à la rue Archibald	136,125.00
(3) RUE DUBUC — d'Enfield Crescent à la rue Des Meurons (32 pieds de largeur) de la rue Des Meurons à la rue Dupont (24 pieds de largeur)	57,000.00
(b) PAVAGE D'ASPHALTE — 32 pieds de largeur — de	
(1) LYNDALE DRIVE — du pont Norwood à la rue Gauvin	102,300.00

Pour plus amples détails, s'adresser à l'Ingénieur de la Ville, M. Joseph BOCKSTAEL, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE,
Maurice PRUD'HOMME,
Greffier.

Hôtel de Ville
St-Boniface,
le 23 juin 1959.

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface,

M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, J.C.L., ci-devant directeur diocésain des religieuses et des Oeuvres Pontificales des Vocations Sacerdotales et Religieuses a été nommé curé de la Cathédrale-Basilique, en remplacement de M. l'abbé Alexandre Boulet, qui a démissionné.

M. Gaston Aubry, p.s.s., directeur spirituel et professeur au Grand Séminaire de Saint-Boniface a été nommé directeur diocésain des religieuses et des Oeuvres Pontificales des Vocations Sacerdotales et Religieuses pour un an.

Le R. P. Gratton Feehan, C.Ss.R., a été nommé curé de la paroisse Saint Alphonsus, East Kildonan, en remplacement du R. P. Paul Collison, C.Ss.R.

Le R. P. Leonard Fitzgerald, C.Ss.R. a été nommé vicaire coopérateur à la paroisse Saint-Alphonsus, East Kildonan, en remplacement du R. P. Thomas Scullion, C.Ss.R.

Le R. P. Henry Bartley, C.SsR., a été agréé comme prédicateur des retraites avec résidence à Saint Alphonsus, en remplacement du R. P. Victor Crean, C.Ss.R.

M. l'abbé Ubald Lafond, curé de la paroisse Ste-Marie de St-Vital, ira fonder une mission en Bolivie, Amérique du Sud, où il y a très peu de prêtres.

M. l'abbé Lucien Roy, jusqu'ici vicaire à St-Pierre, deviendra curé de la paroisse Ste-Marie de St-Vital.

M. l'abbé Raymond-Marie Ferron, qui a été ordonné prêtre à Montréal le 21 juin, deviendra vicaire à St-Pierre.

M. l'abbé Roland Roy, ci-devant curé de Vassar, ira au diocèse du Sault-Ste-Marie prendre charge de deux paroisses sans prêtre.

M. l'abbé Odilon Larochelle, ci-devant vicaire à Notre-Dame-de-Lourdes, deviendra curé à Vassar.

M. l'abbé Allen Soucy, qui a été ordonné le 21 juin 1959 à Cacouna, P.Q. deviendra vicaire à Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba.

M. l'abbé Léo Verrier, qui a été ordonné prêtre à la Basilique de St-Boniface le 14 juin, deviendra deuxième vicaire à Transcona.

Charles J. Désorcy, chancelier,
151, avenue Cathédrale,
Saint-Boniface, Manitoba.

AVIS

Depuis quelque temps, certains automobilistes se permettent facilement des excès de vitesse dans St-Boniface, spécialement sur les grandes artères: Provencher, Archibald, Marion, etc. Les autorités policières ont pris une grave décision: de temps en temps des officiers de la circulation traverseront la ville en voiture, et ne porteront qu'un costume civil. Ils pourront ainsi plus facilement prendre les responsables sur le fait!

Le chef de police demandent aux parents de défendre à leurs enfants d'aller se baigner dans la Seine, car les eaux ont atteint un niveau dangereusement élevé et elles sont actuellement contaminées.

Communiqué.

Avis au bingophiles

La sixième partie de bingo du Club Lions Riverside qui a paru dans les hebdomadaires manitobains s'est terminée le 22 juin 1959. On comptait cinq gagnants qui recevront chacun la somme de $400.00. Ce sont:

Mme Tony Lysohirka, C.P. 222, Lynn Lake, Man.

M. W. Thiessen, C.P. 548, Winkler, Man.

Mme Arnold Spinks, C.P. 143, Treherne, Man.

M. Marcel Jullié, 144, rue Notre-Dame, St-Bon.

Mme H. E. Morley, Riding Mountain, Man.

Cette partie termine la série des parties de bingo du club Riverside pour la saison d'été.

Deuil au Collège de St-Boniface

Le Collège de St-Boniface au Manitoba, dirigé par les Jésuites de langue française, vient de perdre un de ses anciens élèves les plus distingués, S. Exc. Mgr William Timothy Molloy, évêque de Covington, aux Etats-Unis. Entré le 26 mai à l'hôpital Ste Elizabeth de Fargo, pour un repos et un simple examen il y succomba le 1er juin, à une crise cardiaque. Il était âgé de 66 ans. Lors de son sacre, en 1945, la population catholique du diocèse était de 65,000, elle est aujourd'hui de 87,000. Le diocèse comptait 69 paroisses il en compte maintenant 80. Le nombre de prêtres s'est élevé de 125 à 207, et celui des religieuses de 773 à 978. (ISP)

Voir, c'est croire

— Est-ce vrai qu'Hélène n'a pas consenti à épouser Harold parce qu'il ne croyait pas en l'enfer?

— C'est ce qu'elle m'a dit.

— Bah! elle aurait dû le marier quand même. Après quelques semaines, il n'aurait pas tardé à se convaincre de son tort.

TRIBUNE LIBRE

le 23 juin, 1959.

Le Rédacteur,
La Liberté et le Patriote,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Manitoba.

Cher monsieur,

On lisait dans votre journal de la semaine dernière que la compagnie Oldfield, Kirby & Gardner aimerait avoir la permission de développer une section du parc Provencher pour fins commerciales, construction d'un supermarché, etc.

On lisait au paragraphe suivant que la ville voudrait louer de North Star Oil un morceau de terrain pour en faire parc pour bambins.

Cette coincidence est le premier argument qui se présente à notre esprit pour nous opposer à ce qu'on commence à couper en morceaux le parc Provencher. Il est le seul qui existe dans le nord de la ville de St-Boniface. Il est entouré d'écoles. Il est aussi entouré d'enfants, car St-Boniface a beaucoup d'enfants et cela est très bien, mais il faut une place pour que ces enfants-là s'amusent et il faut une place aussi où les adultes peuvent se reposer.

Cela est notre premier argument. Il y a en a bien d'autres qui convaincront, nous espérons, notre Conseil de Ville, à ne pas permettre qu'on commence à couper le parc Provencher en morceaux.

Un groupe
de citoyens intéressés.

Soeur Norbert-de-Marie est décédée à l'Académie St-Joseph le 21 juin

Le dimanche 21 juin est décédée, à l'Académie St-Joseph de St-Boniface, la Rév. Soeur Norbert-de-Marie (Cécile Jutras), religieuse des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Née à St-Pie, de Letellier, le 27 juin 1889, du mariage de Moïse Jutras et de Julie Houle, Cécile compléta son cours d'étude à St-Jean-Baptiste et à l'Ecole normale bilingue de St-Boniface. Après quelques années d'enseignement à St-Jean-Baptiste où elle fut très appréciée, elle entra dans la communauté des Saints Noms de Jésus et de Marie où elle prononça les voeux de religion en 1916. Plusieurs couvents bénéficièrent de ses talents d'éducatrice et de garde-malade. L'Institut Collégial St-Joseph enregistra vingt-quatre années de son dévouement inlassable; l'école du Sacré-Coeur l'apprécia comme institutrice et supérieure.

"Le Seigneur est ma force et mon refuge." Tel semble être le secret de la vitalité de Soeur Norbert-de-Marie. En dépit d'une frêle constitution, cette religieuse a toujours fait preuve d'une énergie et d'une endurance qui lui ont assuré une vie très active.

Son grand zèle s'exerça surtout dans l'enseignement des matières du cours commercial et dans le soin des religieuses malades. Les grandes élèves profitaient de ses directives et se faisaient ensuite remarquer par leur compétence, leur initiative et leur sens de responsabilité.

Au mois de juin 1958, la vaillante ouvrière était confinée à l'infirmerie à titre de cardiaque incurable. Des alternatives de crises aiguës et de mieux relatif lui valurent de recevoir trois fois le sacrement de l'Extrême-Onction.

"Heureux celui que vous choisissez et élevez jusqu'à vous pour le faire habiter en vos parvis." Ce passage d'un psaume lu par le célébrant pendant la messe de la fête de saint Louis de Gonzague, dite une heure après la mort de Soeur Norbert-de-Marie, ne glorifie-t-il pas la vie de cette religieuse? Toujours avec la liturgie du jour, nous continuons: "Faites-la asseoir, Seigneur, au céleste banquet, revêtue de cette robe nuptiale que ses ferventes préparations ont ornée d'un prix inestimable."

Son neveu, M. l'abbé Rodolphe Bélanger, curé de Lorette, officiait à ses funérailles à la Basilique de St-Boniface, mercredi matin.

La défunte laisse dans le deuil, un frère, M. Norbert Jutras, de Prince-Albert, Sask.; quatre soeurs, Mmes J. Dansereau, de Letellier, M.-A. Bélanger, de Lorette, F. Cardinal, de St-Boniface, et B. Beauchamp, d'Olga, D.-N. L'ont précédée dans la tombe, deux frères, Ernest et Joseph, et une soeur, Mme Antoinette Cloutier.

Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

Chez les Routiers

Pour terminer cette série sur les activités d'été, voici un programme général de ce que les Foulards-Rouges et les routiers feront. Bien entendu nous ne pouvons pas tout vous dire, parce que certaines choses sont secrètes pour le moment. Voyons donc ce qui peut être révélé.

En ce qui concerne les Foulards-Rouges leur activité principale de tout l'été sera la cérémonie de l'engagement par laquelle ils recevront leurs ailes qui témoignent de leur compétence et de leur bonne volonté. Les détails de ce fameux raid vous seront donnés plus tard. A part ceci les activités Foulards-Rouges coïncideront beaucoup avec celles des routiers.

Ces derniers, les routiers, auront un magnifique été. La route-maitrise a en vue des excursions très belles et très profitables. Aussi quelques-unes de ces excursions auront-elles lieu avec les F.-R. Encore ici nous ne pouvons pas vous donner plus de détails.

Ce que nous pouvons vous dire cependant, c'est qu'un contingent de routiers et de F.-R. ira au "Rover Moot" à Banff à la fin de l'été. Ce contigent sera un des plus nombreux de la Fédération, sinon le plus nombreux. Nous en avons déjà parlé un peu, mais il est bon d'y revenir. Depuis le mois de septembre dernier, tous travaillent à la réalisation de ce projet. Inutile de dire tout ce qui a été fait par les chefs et les routiers eux-mêmes, car il faudrait en écrire plusieurs chapitres.

En tout cas il leur reste maintenant à peu près deux mois; deux mois de préparatifs et de travail soutenu. On étudie l'histoire de l'ouest afin de jouir davantage du voyage; on se perfectionne en technique pour montrer notre compétence; en résumé on se prépare afin d'être toujours prêt.

Tels sont les projets d'été du Clan Béliveau et de l'unité Foulard-Rouge. De grands projets avec de grands coeurs pour les réaliser.

Activités

Dimanche dernier les scouts de Saint-Boniface ont apporté leur secours pour la vente des pains "Richelieu'.

Le service du tennis des routiers avance maintenant à grands pas. Depuis quelque temps le travail a doublé et les responsables nous assurent que bientôt on jouera.

Commentaires

Il a été décidé que notre chronique se poursuivra encore pendant les vacances avec des reportages sur les camps et les excursions. Mais ce que nous voulons surtout ce sont des commentaires sur nos articles. Si vous avez des questions à demander envoyez-les nous et nous serons heureux d'y répondre. A cet effet écrivez à: M. le Commissaire des Scouts, 466 rue Aulneau, St-Boniface.

Toujours Prêt.

Par l'entrainement on apprend des règles, par l'expérience, des exceptions.

RADIO SAINT-BONIFACE

DIMANCHE

- 8.55—Ouverture
- 9.00—Messe du dim.
- 9.55—Nouvelles
- 10.00—Pour nos malades
- 11.00—Le monde parle au Canada
- 11.30—Nos missions sur les ondes
- 11.45—Artistes invités
- 12.00—Nouvelles
- 12.15—Regards sur le Canada français
- 12.30—Intermède
- 12.40—Programme juif
- 1.30—Programme ukrainien
- 2.30—A l'opéra
- 5.00—Prog. allemand
- 6.15—Carnet social
- 6.25—Nouvelles
- 6.30—Intermède
- 6.45—La voix du Cap
- 7.00—Sérénade
- 7.30—Pères Blancs
- 7.45—Intermède
- 8.00—Match inter-cités
- 8.30—Variétés
- 9.00—Radio-Journal
- 9.15—J'ai choisi
- 9.30—Récital
- 10.00—Nouvelles,
- 10.05—L'album des chefs-d'oeuvre
- 11.00—Fermeture

Du lundi au vendredi inclusivement

- 6.55—Ouverture
- 7.00—Radio-Journal
- 7.05—Vive la vie
- 7.15—Prière du matin
- 7.30—Nouvelles
- 7.35—Chron. sportive
- 7.40—Vive la vie
- 8.00—Nouvelles,
- 8.05—Vive la vie
- 8.30—Nouvelles
- 8.35—Vive la vie
- 9.00—Nouv., tempér.
- 9.10—Vos problèmes, mesdames
- 9.30—Un homme et son péché
- 9.45—A vendre, à échanger
- 10.00—Nouvelles, Radio-salade
- 10.45—Rendez-vous chez Eaton
- 10.55—Nouvelles
- 11.00—Jeunesse dorée
- 11.15—L'Ami Pierre
- 11.30—A votre choix
- 11.45—Radio S.-Coeur
- 12.00—Nouvelles
- 12.05—Potins et variétés
- 12.45—Marché aux bestiaux
- 12.54—Nouvelles
- 1.00—Prévisions
- 1.05—Condition des routes
- 1.10—Réveil rural
- 1.25—Nouvelles
- 1.30—Marché du grain
- 1.31—Je vous ai tant aimé
- 1.45—Fémina
- 2.00—Siesta
- 2.30—Visages de l'amour
- 2.45—Psychologie de la vie quotidienne
- 3.00—Nouvelles
- 3.05—Ranch 1050
- 4.00—Pour vous plaire
- 4.30—Coin des jeunes
- 5.00—Radio-Journal
- 5.30—Variétés
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Chron. sportive
- 6.15—Au café de chez nous
- 6.45—Rosaire
- 7.00—Nouvelles, prév. du temps, carnet social
- 7.15—Clinique du coeur
- 7.30—Nouvelles, Par ci, par là

LUNDI

- 8.00—Idées en marche
- 8.30—Reportage
- 9.00—Radio-journal
- 9.15—Noir et blanc
- 9.30—Intermède
- 10.00—Variétés
- 10.30—L'album des chefs-d'oeuvre
- 11.30—Nouv., fermeture

MARDI

- 8.00—En valsant
- 8.30—Revue des arts et des lettres
- 9.00—Radio-Journal
- 9.15—Noir et blanc
- 9.30—Programme allemand
- 10.00—Rencontres françaises
- 10.30—Concerts symph.
- 11.30—Nouv., fermeture

MERCREDI

- 8.00—Parade des chansonnettes
- 8.30—Disques en primeur
- 9.00—Radio-Journal
- 9.15—Noir et blanc
- 9.30—Programme allemand
- 10.30—L'album des chefs-d'oeuvre
- 11.30—Nouv., fermeture

JEUDI

- 8.00—La vie ouvrière
- 8.30—Prog. polonais
- 9.00—Radio-Journal
- 9.15—Prog allemand
- 10.00—Quand l'opéra se donne des airs
- 10.30—L'album des chefs-d'oeuvre
- 11.30—Nouv., fermeture

VENDREDI

- 7.30—Chasse à l'inconnu
- 8.00—Prog. ukrainien
- 9.00—Radio-Journal
- 9.15—Perspectives internationales
- 9.30—Programme hongrois
- 10.30—L'album des chefs-d'oeuvre
- 11.30—Nouv., fermeture

SAMEDI

- 7.00—Vive la vie
- 7.15—Prière du matin
- 7.30—Nouvelles
- 7.35—Chron. sportive,
- 7.40—Vive la vie
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—vive la vie
- 8.30—Nouvelles,
- 8.35—Vive la vie
- 8.50—Nouvelles
- 9.00—Ondes enfantines
- 9.30—Le maraudeur
- 10.00—Nouvelles, Radio-salade
- 10.45—Rendez-vous chez Eaton
- 11.00—Nouvelles, A votre choix
- 11.35—A votre santé
- 11.45—Radio S.-Coeur
- 12.00—Nouv., Variétés
- 12.30—L'établissement rural
- 12.40—Variétés
- 12.54—Nouvelles
- 1.00—Prévisions du du temps
- 1.10—Condition des routes
- 1.15—Variétés
- 1.25—Nouvelles
- 1.30—Opéra
- 2.00—Carrousel de la chansonnette
- 3.00—Nouvelles
- 3.05—Ranch 1050
- 4.30—Pour vous plaire
- 5.00—Radio-Journal
- 5.15—La langue bien pendue
- 5.30—Variétés
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Chron. sportive
- 6.15—Au café de chez nous
- 6.45—Rosaire
- 7.00—Nouv., prévisions du temps, carnet social
- 7.15—Variétés
- 7.25—Nouvelles
- 7.30—Par ci, par là
- 8.00—Kiosque à musique
- 8.30—Chron. canadienne
- 9.00—Paris chante et danse
- 9.30—Ca, c'est Montréal
- 10.00—Revue de la semaine
- 10.30—L'album des chefs-d'oeuvre
- 11.30—Nouv., fermeture

Les autorités du cimetière
"Green Acres Memorial Gardens"
ont l'honneur de vous inviter
à la bénédiction de la Croix
(dans la partie "catholique" du cimetière),
le dimanche 28 juin à 2 h. p.m.
Cette cérémonie sera présidée
par M. l'abbé Charles A. Empson,
curé de la paroisse Holy Cross.



Le cimetière est situé sur le côté nord de la route trans-Canada, trois milles à l'est de Warren's Corner.

Mlle Madeleine Gary élue Régente d'Etat des Filles d'Isabelle du Man.

L'assemblée annuelle du Cercle d'Etat des Filles d'Isabelle du Manitoba eut lieu à la salle académique de l'Institut Collégial Saint-Joseph le dimanche 14 juin. Celles d'entre nous qui assistaient à cette assemblée eurent l'occasion inoubliable de rencontrer Mlle Julia Maguire de Topeka, Kansas, Régente Internationale des Filles d'Isabelle, qui est un exemple de femme chrétienne et catholique. Mlle Maguire se dévoue continuellement pour la cause Isabellienne. Il serait bon de suivre son exemple .

Au grand regret de toutes Mlle Rose Senez, de La Broquerie, et Régente d'Etat du Manitoba, donna sa démission. Après plusieurs années comme Régente et Régente d'Etat, Mlle Senez s'est beaucoup dépensée dans l'intérêt de l'ordre, ne cherchant aucunement les honneurs.

Les élections suivirent. En voici les résultats. Régente d'Etat, Mlle Madeleine Gary, de St-Boniface; Vice-Régente d'Etat, Mme Lilianne Hébert, de St-Boniface; Secrétaire d'Etat, Mme Marthe Girouard, de Somerset; Sec. Trésorière d'Etat, Mme Alice Bédard, de St-Pierre; chancelière d'Etat, Mme Florence Vielfaure, de La Broquerie; Syndics d'Etat, Mlle Anna Bozinet, de Notre-Dame-de-Lourdes; et Mme Jacqueline Hamonic, de St-Malo; Gardienne d'Etat, Mme Aline Gosselin, de St-Malo.

Un magnifique banquet qui prit place au Cercle Ouvrier termina les activités de la journée. Mme Bertrande Desrochers, Régente de St-Boniface, s'acquitta de sa charge comme maîtresse de cérémonies avec beaucoup de grâce. Des discours furent prononcés par M. l'abbé F. Juneau, M. Léo Soenens, député d'Etat du Manitoba des Chevaliers de Colomb, Mlle Rose Senez, Mlle Julia Maguire et M. Saint-Hilaire, qui remplaçait Son Honneur le maire Van Belleghem. On chanta quelques chants appropriés. Mme Gilberte Audette, de St-Boniface, accompagnait au piano. On se quitta emportant avec nous les meilleurs souvenirs. Un merci cordial aux organisatrices de cette belle réception.

Sainte-Claire

Décès

Le 16 juin, dans l'église paroissiale, avaient lieu les funérailles de M. Emile Bedu, décédé à l'âge de 84 ans.

Né en France en 1875, il traversa à Constantine, en Algérie, Afrique du Nord, avec ses parents à l'âge de 3 ans. Il vint ensuite au Canada, à l'âge de 20 ans. Quelques années plus tard, en 1902, il épousait Mlle Bernadette Carrière à St-Eustache, et, en 1919, s'établit à Ste-Claire.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, trois enfants, Achille, Mme Philippe Travis (Yvonne) et Mme Albert Vermeylen (Claire), 12 petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

M. Bedu était un modèle accompli. Excellent catholique, il personnifiait la distinction. Parlant peu, mais homme de jugement, il pensait beaucoup.

Le 11 juin eurent lieu les funérailles de Mme Samuel Gosselin, née Hélène Paul, décédée à l'âge de 38 ans. Elle laisse dans le deuil son mari et 11 enfants.

Sincères condoléances à ces deux familles si cruellement éprouvées.

Baptêmes

Vincent, fils de Joseph Bercier et de Florestine Mousseau. Parrain et marraine, M. et Mme Norbert Laplante.

Hélène, fille de Louis Vermeylen et de Claire Langan. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Paul.

Marie-Edith, fille de Riel Bell et de Béatrice Brazeau. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Bouvier.

Victoire-Ruth, fille d'Alfred Paul et de Georgeline Martin. Parrain et marraine, M. et Mme Jacques Paul.

LES MONTAGNES DE JASPER EN RELIEF



L'ARTISTE MONTRÉALAIS FRITZ BRANDTNER procède aux dernières retouches de la carte en relief des montagnes Rocheuses qu'il a mis plusieurs mois à ciseler sur linoléum. La carte qui mesure 60 pouces par 80 et embrasse une superficie de 2,500 milles carrés ornera le grand hall du Jasper Park Lodge. Ainsi les villégiateurs qui fréquenteront la superbe station estivale du Canadien National au cours de l'été pourront s'orienter sans difficulté.

Délégués présents au congrès des coopérateurs de langue française

Voici la liste complète des délégués officiels au congrès du Conseil Canadien de la Coopération, qui ont visité cette semaine plusieurs centres coopératifs franco-manitobains.

De l'Est

MM. Martin-J. Légère, Sec. de l'Union Coop. Acadienne, du Nouveau-Brunswick, gérant de la Fédération des Caisses Populaires Acadiennes, président du C.C.C., Caraquet, N.-B.;

Wilfrid Cyr, agronome, représentant des Sociétés d'Assurances, Caisses Populaires d'Acadie, St-Quentin, N.-B.;

J. Levasseur, propagandiste, Univ. St-François-Xavier, Bouctouche, N.-B.;

C.-E. Vallerand, vice-prés. Soc. des Artisans, Montréal;

Régis Lessard, dir. inform. Soc. des Artisans, Montréal;

Albert Gingras, prés. Soc. Coop. Agricole, Riv. du Nord, membre de l'exécutif de la Coop. Féd. Qué., St-Jérôme, P.Q.;

J.-E. Belzile, membre du Conseil Adm. Coop. Féd. du Qué., prés. Caisse Pop. d'Amqui et directeur de la Coop. d'Amqui, P.Q.;

Liguori Bois, agronome, Serv. Relations Ext. à la Coop. Féd. du Québec, Montréal;

Gérard Rivard, agronome, prés. Union Rég. des Caisses Pop. Desjardins de Trois-Rivières, administrateur de Féd. des Caisses Populaires du Québec, Nicolet, P.Q.;

Romer Gauthier, prés. Féd. Coop. Hab., gérant des Coop. d'Habitation de Montréal, St-Léonard de Port-Maurice, P.Q.;

Gérard Poitras, prés. Coop. Hab. de Montréal, St-Léonard de Port-Maurice, P.Q.;

Jacques Guay, dir. des Coop. d'Habitation de Sept-Iles, Sept-Iles, P.Q.;

Henri Dubé, gérant Coop. Habitation de Sept-Iles, Sept-Iles, P.Q.;

Alfred Rouleau, directeur général de l'Ass.-Vie Desjardins, Lévis, P.Q.;

Antonio Deschesnes, gérant Soc. Coop. Agr., St-Jean-Port-Joli, P.Q.;

L.-P. Boily, prés. Cons. Central des Syndicats Catholiques de Chicoutimi, prés. Com. Rég. de Coop. du Lac St-Jean et membre de l'exécutif du C.C.Q., et Mme Louis-Philippe Boily, Jonquière, P.Q.;

Louis-Joseph Marcotte, rédacteurs en chef du journal "Ensemble", Québec;

Léo Bérubé, secrétaire général du C.C.Q. et secrétaire du C.C.C., Québec.

De la Saskatchewan

MM. Léon Marchildon, président Caisse Pop. Zenon Park, Zenon Park;

Charles Papen, prés. Caisse Populaire Française Saskatoon, gérant Poste CFNS, Saskatoon;

Eugène Durette, prés. Caisse Pop. de Debden, et Mme Eveline Durette, Debden;

Ernest Marcotte, directeur des Caisses Pop. Françaises Saskatoon, Saskatoon;

Arthur Doucet, gérant Magasin Coop., prés. Caisse Pop. Domremy, et Mme Arthur Doucet, Domremy;

Raymond Marcotte, sec.-trés. Conseil des Coop. de la Sask., gérant Caisse Pop. Française Saskatoon, Saskatoon;

François Norman, gérant Caisse Pop. de Prud'homme, Prud'homme;

Pierre Gareau, prés. Conseil no 4, prés. Caisse Pop. de Bellevue, directeur Coop. de Domremy, sec. local du Saskatchewan Wheat Pool, fermier Coop., Bellevue;

Gilbert Mahin, Conseil Coop no 2, membre Caisse Pop. de Bellegarde, Bellegarde;

Edmond Bilodeau, Credit Union League de Sask.;

A.-J. Toupin, Wheat Pool de Sask., Regina.

Du Manitoba

Mme Gisèle Lévis, sec. Manitoba Coop Wholesale, Wpg, St-Boniface;

MM. Tobie Perrin, membre du Comité de Crédit Caisse Pop. de Ste-Anne, Ste-Anne;

Raymond Raynaud, dir. Coop. Lorette, Lorette;

Gaston Bohémier, dir. Caisse Pop. de Lorette, et Mme Gaston Bohémier, Lorette;

François Legal, prés. Coop de St-Adolphe, et Mme François Legal, St-Adolphe;

Joseph Chabalier, propagandiste Federated Cooperative, St-Adolphe;

Amédée Leclair, Comité Crédit Caisse Pop. de Letellier, Letellier;

Abbé St-Laurent, aumônier et propagandiste;

Pierre Frossais, inspecteur en chef Caisses Pop. du Man., et Mme Pierre Frossais, St-Boniface;

Maurice Gauthier, propagandiste Federated Cooperative, St-Boniface.

St-Georges

Çà et là

Les 15 et 16 juin, Mme A. Lussier, de Lac du Bonnet, ainsi que M. et Mme Paul Gauthier, de St-Boniface, et M. et Mme E. Courtois, de Winnipeg, rendaient visite à Mme Georgina Vincent.

Le 21 juin, M. et Mme Honoré Chartier et leurs deux enfants et M. et Mme Gariépy vinrent visiter la famille Joseph Dupont.

Prompt rétablissement à la petite fille de M. et Mme Alexis Dupont, qui s'est fracturé une jambe en fin de semaine.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
23 juin 1959

BEURRE

Crémerie .... .62 1/2

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A large	.31
Grade A moyens	.23-.24
Grade A petits	.13-.14
Grade B	.12
Grade C	.09-.10

VOLAILLES

	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.26-.28	.22-.24	.13-.14
5-6 lbs	.25-.26	.20-.22	.12-.13
4-5 lbs	.21	.17	.10-.11
Moins de 4 lbs	.18-.19	.13-.14	.09-.10

POULETS

Plus de 5 lbs	.15-.16	.13-.14	.08
4-5 lbs	.13-.14	.11-.12	.06
Moins de 4 lbs	.10-.11	.09-.10	.05

Marché aux bestiaux

Bouvillons:	
De choix	$23.00-$24.00
Bons	23.00-2400
Moyens	21.50- 23.00
Ordinaires	19.00- 21.00
Génisses:	
Bonnes	$22.00-$23.00
Moyennes	20.00- 21.50
Ordinaires	17.00- 19.00
Vaches:	
Bonnes	$18.00-$19.00
Moyennes	16.50- 17.50
'Canners' et 'Cutters'	12.00- 16.50
Taureaux:	
Bons	$19.00-$19.50
Ordinaires	16.00- 18.00
Veaux de boucherie:	
De choix	$30.00-$32.00
Bons	30.00- 32.00
Moyens	25.00- 29.00
Ordinaires	20.00- 25.00
Porcs:	
Grade A	$22.50-$23.00
Truies	9.50- 10.50
Moutons:	
Bons	$23.00

St-Charles

M. François-Xavier Caron

Le dimanche 14 juin on apprenait la mort subite de M. François-Xavier Caron, âgé de 84 ans. Né à Louiseville, P.Q., en 1875, il vint au Manitoba avec ses parents en 1884. En 1909 il épousait Joséphine Cloutier, à Louiseville, P.Q. Toute sa vie se passa dans la paroisse de Saint-Charles où il donna toujours l'exemple d'une vie profondément chrétienne soumise à la volonté de la Divine Providence.

Lui survivent un garçon, Joseph, une fille, Cécile, un frère, Joachim, tous de Charleswood et une soeur, la Rév. Sr Marie-Angèle, religieuse des Saints Noms de Jésus et de Marie, à l'Académie Ste-Marie, ainsi que deux petits-enfants.

Le service funèbre de M. Caron fut chanté par le R. P. Raynier Chabot, O.F.M., curé, assisté du R. P. Armand Joyal, O.M.I., comme diacre et de M. l'abbé G. Regnier, comme sous-diacre.

Assistaient au choeur, Mgr Clovis Paillé, P.D., ami intime du défunt, le R.P. G. Adam, O.M.I., et le R. F. H. Hultric, O.M.I., du Juniorat de la Ste-Famille, à St-Boniface.

Assistaient aussi dans la nef la Rév. Mère Provinciale des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie accompagnée de plusieurs religieuses, la Rév. Sr Supérieure du Couvent de St-Charles accompagnée de plusieurs religieuses de St-Charles et de St-Boniface ainsi qu'une partie de leurs élèves. Etaient aussi présents de nombreux parents et amis qui sont venus rendre un dernier hommage à un pionnier très estimé de tous.

L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial près de son épouse.

La chorale de la paroisse, assistée du R. F. Cyrille, O.F.M., exécuta avec piété le chant du service.

Les porteurs étaient MM. Philippe, Jude, Louis et Sylvio Laflèche, Aimé et Louis Caron tous neveux du défunt.

La quête fut faite par MM. Louis et Sylvio Laflèche.

La Maison Desjardins avait charge des funérailles.

Remerciements

La famille Caron remercie sincèrement tous les parents et amis qui lui ont exprimé de la sympathie soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, assistance aux funérailles ou visites de condoléances à l'occasion du décès de M. Caron.

Victoire créditiste

Le parti créditiste a pris 61 des 65 sièges de la législature de l'Alberta aux élections provinciales. Voici les pourcentages du vote populaire: créditiste 56; conservateurs 23; libéraux 14, etc.

Ste-Agathe

Malades

Prompt rétablissement à Mme Paul Aubry qui a dû faire un séjour à l'hôpital, dernièrement.

Le 9 juin, le petit Jacques Huberdeau, de St-Lazare, eut la malchance de se briser un bras à deux endroits en tombant d'une voiture. Ses parents, M. et Mme Alexandre Huberdeau, l'amenèrent à l'hôpital St-Boniface où il dut rester 10 jours pendant lesquels sa mère et ses deux petits frères vinrent demeurer chez le grand-père Fenez à Ste-Agathe.

Va-et-vient

M. Alfred Lafrance, en visite chez ses enfants du Manitoba depuis environ un mois, a eu le malheur de perdre son frère, Alphonse, de Rolla, D.-N., le 17 juin. Accompagné de son fils, Joseph, de St-Pierre, de ses deux filles, Aline (Mme Achille Mollot), de Starbuck, et Antoinette (Mme Joseph St-Onge), de Ste-Agathe, il se rendit aux funérailles, le samedi 20 juin.

MM. et Mmes Rodolphe et Adélard Péloquin et Mme Alice Lévesque, fille de M. Rodolphe Péloquin, et son petit garçon, Camille, ont pris le chemin de retour pour la Californie, le lundi 22 juin. Leur séjour au Manitoba a passé trop vite, au dire de tous. Samedi soir, à la salle des vétérans, bon nombre de parents et d'amis sont venus les saluer et s'amuser avec eux et le dimanche après-midi 21 juin, un pique-nique réunissait chez M. Edouard Dumesnil leurs enfants, petits-enfants, frères, soeurs, neveux et nièces. Enfants et adultes, au nombre imposant de 193, s'amusèrent et jouirent grandement de cette rencontre. La famille de Rodolphe, de St-Boniface, était au grand complet. Etaient représentées, les familles de leurs frères, Wilfrid et Albert, et de leurs soeurs (Pelland, Fenez, Dumesnil, St-Godard et Normandeau). Plusieurs neveux et nièces de distances respectables ont tenu à se rendre à cette belle fête de famille qui leur a rappelé celles qu'organisaient souvent le grand-père Paul Péloquin quand il vivait.

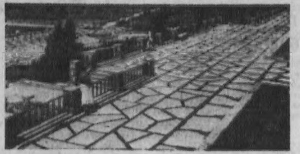
De St-Lazare, sont venues les familles Arthur Fenez, Louis et André Huberdeau. De Laurier, une partie de celle de Jacques Péloquin, tandis que par une heureuse coïncidence, Jean-Louis, de North Bay, Ont., obtenait son congé annuel et arrivait chez ses parents avec sa femme et ses deux enfants jeudi soir.

Autre fait remarquable, les filles religieuses de M. et Mme Edouard Dumesnil, les Rév. Srs Ste-Lucienne, M.O., et Louis-de-France, S.N.J.M., et celle de M. et Mme Albert Péloquin, la Rév. Sr Joseph-de-Bethléem, M.O., ont eu la permission de leurs supérieures de s'unir aux autres membres de la famille pour cet après-midi mémorable. On a évoqué le souvenir et regretté l'absence de tous ceux que la distance ou des circonstances incontrôlables ont retenus loin du groupe.

Fais partager ta joie: elle sera plus grande. Partage la peine d'autrui: peine partagée est moindre.—Jean AICARD.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	76.4	76.4	76.2	76.4	76.2
C.W. no 3	75.2	73	72.6	73	73
Fourrage no 1	70	70	69.6	70	70
Fourrage no 2	67	67	66.6	67	67
Fourrage no 3	64	64	63.6	64	64
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	112.4	110	108.6	109	108.2
C.W. no 3—6 rangs	110.4	108	106.6	107	106.2
Fourrage no 1	93.6	93.2	92	92	91.6
Fourrage no 2	93.2	92.6	91.4	91.4	91.2
Fourrage no 3	90.2	89.6	88.4	88.4	88.2
SEIGLE —					
C.W. no 2	110 5/8	111.2	110.2	110 3/8	111.6
C.W. no 3	106 5/8	107.2	106.2	106 4/8	107.6
C.W. 2 rej.	107 1/8	107.6	106.6	107 1/8	108.2
C.W. no 4	99 3/8	100	98 7/8	99.2	100.2
Ergot	95 3/8	96	94 7/8	95.2	96.2
Sur voie net	110 7/8	111.4	110 3/8	110.6	111 7/8
AVOINE —					
Juillet	74 3/8	74.4	74.2	74.4	74.4
Octobre	74 7/8	74.6	74.6	74.6	75
Décembre	73 7/8	73.4	73.4	73.4	73 5/8
ORGE —					
Juillet	97.2	96 5/8	95.2	95.4	95 1/8
Octobre	98 5/8	98	96.6	96 7/8	96.2
Décembre	96.6	96 3/8	95.2	95 3/8	94
LIN —					
Juillet	307.4	303	299.2	299	297 3/8
Octobre	303.2	299 3/8	297.2	298.4	296 5/8
Décembre	295.4	292.2	290	291	291 3/8
SEIGLE —					
Juillet	111 3/8	112	110 1/8	111.2	112.2
Octobre	112.2	113.2	111 7/8	112 3/8	113 5/8
Décembre	112.2	114.4	113.2	113.2	114 5/8



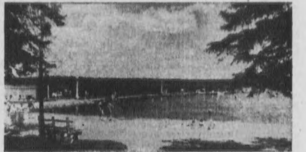
Les "jardins internationaux de la paix" depuis 1932 sont le symbole de l'amitié durable entre les Canadiens et les Américains. Ces jardins de 2,200 acres s'étendent au sud du Manitoba et au Dakota Nord. Terrains de pique-nique, de campement, hôtels, rien n'y manque.



Le parc provincial Whiteshell contient de nombreux lacs et de grandes forêts. Voici ci-dessus une scène typique de ce parc de 1,000 milles carrés: un lac d'azur et des rives rocheuses constituées par les glaciers de l'Age de glace.



Les amateurs de courses de chevaux de race pure sont servis à souhait à la piste Assiniboia Downs, tout près de Winnipeg, qui possède toutes les commodités de vacances: hôtels et motels luxueux, concerts et théâtre en plein air, football professionnel, etc.



Le parc national "Riding Mountain", à 2,200 pieds d'altitude, attire annuellement environ 500,000 touristes. Ne manquez pas cette année d'y consacrer quelques jours à la pêche, à la nage, au golf ou tennis, à l'équitation, etc.



La ville de Brandon, au centre d'une région riche en blé, offre au début de juillet l'exposition annuelle du commerce dans l'ouest. Elle peut offrir à ses visiteurs un large choix de restaurants et de logements. L'exposition attire ordinairement 100,000 personnes.



Des milliers de visiteurs chaque année envahissent les centres miniers du nord manitobain, comme celui de Flin Flon, et en profitent pour s'adonner à la pêche de la truite. Suivez la route 53 . . .

(Les photos qui paraissent ci-dessus ont été tirées d'une série d'annonces de la Cie O'Keefe's Brewery au sujet des attraits touristiques de la province du Manitoba)

Le Manitoba "enrichit" ses visiteurs

D'année en année, le nombre de touristes canadiens et américains qui envahissent le Manitoba augmente à un rythme impressionnant. Les Canadiens français des autres provinces du pays, spécialement les voyageurs de **La Liaison Française** occupent un rang numériquement important parmi ces visiteurs. C'est pour eux tous que paraît cette page . . .

Impossible malheureusement de donner ici en détail la liste complète des endroits où l'histoire s'est faite au cours d'années depuis longtemps écoulées, des excursions en automobile ou en bateau permettant de suivre les pistes des pionniers, des lieux de repos non fréquentés par les foules, des terrains de campement dont jouit la province, etc. Tout de même, voici un conseil pratique à ce sujet: dès votre arrivée à Winnipeg, rendez-vous à l'édifice du parlement et vous y trouverez près de l'entrée principale, à l'intérieur à gauche, le bureau du tourisme où un personnel courtois se tient toujours à la disposition des visiteurs.

D'ailleurs, le meilleur point de départ pour une tournée de Winnipeg et de St-Boniface est justement l'édifice du parlement entouré de pelouses, de bosquets et de monuments. Ceux qui viennent des Etats-Unis n'ont qu'à suivre le chemin 75, traverser la municipalité de Fort Garry (remarquant en passant la magnifique cité universitaire), longer la rue Osborne pour se trouver bientôt face au parlement. Les voyageurs qui viennent de l'est par la route nationale n'ont qu'à longer la rue Main jusqu'au boulevard Broadway, en face de la Gare Union, pour suivre le Broadway jusqu'au parlement. Les touristes qui entrent en ville du côté ouest roulent sur l'avenue Portage, jusqu'au grand magasin de la Compagnie de la Baie d'Hudson: le parlement est tout près, en arrière.

Point du départ

L'édifice législatif est ouvert tous les jours. Cependant, les guides sont en service sur semaine seulement, de 9 h. a.m. à 4 h. 30 p.m., et, le samedi, de 9 h. a.m. à 12 h. 30 p.m. Autrement, il faut se contenter de voir l'entrée, les corridors, les deux statues de bisons qui se tiennent de chaque côté de l'escalier principal. L'édifice, en pierre de Tyndall, produit manitobain, mesure 337 pieds de façade et l'aile secondaire, 328 pieds. La coupole, piédestal de la statue du "Golden Boy", s'élève à 255 pieds de terre.

Que peut-on voir dans une journée, en partant de cet endroit à 9 h. a.m.?

A votre sortie du Parlement, longez la rue Broadway jusqu'à l'hôtel Fort Garry, vers l'est, tournez à droite sur la rue Garry et contournez l'hôtel, via Garry et l'Assiniboine, pour revenir sur la rue Fort. Juste avant de regagner le Broadway, arrêtez pour visiter le petit parc où se trouve l'entrée en pierre de l'ancien Fort Garry. Continuez vers l'est sur le Broadway qui aboutit à la rue Main, face à la gare du C.N.R. Tournez à droite et longez la rue Main. Vous traversez bientôt la rivière Assiniboine, qui vient de l'Ouest canadien, à quelque cent pieds de l'endroit où elle se vide dans la Rouge, endroit appelé autrefois "Les fourches". Un peu plus loin, c'est le pont Norwood qui s'offre et vous permet de jouir d'un beau coup d'oeil sur St-Boniface. Continuez sur la rue Marion et tournez à gauche sur la rue Taché.

La ville-cathédrale

Toute une série d'édifices et d'endroits historiques se déroulent devant les yeux du voyageur. D'abord, à gauche, l'hôpital St-Boniface, un des plus modernes de l'Ouest, avec 700 lits. En face de l'hôpital, le parc La Vérendrye, avec monuments en l'honneur de l'explorateur, de Mgr Taché et des Soeurs Grises. Plus loin, du côté droit, l'on aperçoit la nouvelle maison provinciale des Soeurs Grises, leur noviciat et la vieille maison blanche, la plus ancienne maison habitée de l'Ouest canadien. Ensuite, c'est l'Hospice Taché, le cimetière de la cathédrale et la Basilique de St-Boniface. Cette église, ouverte au culte en 1908, occupe le site de la première église catholique dans l'Ouest. Il convient de tourner à droite sur la rue Cathédrale et arrêter un peu de temps visiter l'édifice, le plus considérable de son espèce dans l'Ouest, et la crypte où reposent des fondateurs de l'Ouest et des héros de la foi. Tout près est la tombe de Louis Riel. De l'autre côté de la rue, l'on voit le vénérable archevêché et le grand séminaire. Plus loin, c'est la maison mère des Missionnaires Oblates et le Collège de St-Boniface. En suivant ce chemin jusqu'à la rue Desmeurons l'on voit le grand parc Provencher, l'Institut Collégial Provencher et l'Institut Collégial St-Joseph. Longez la rue Desmeurons vers le sud, jusqu'à la rue Marion, et tournez à droite pour prendre plus loin l'Archibald, ce qui permet de voir les immenses abattoirs, et vers le nord, la minoterie Purity, etc. Continuant sur l'Archibald, il faut tourner à gauche sur la rue Plinquet, afin de visiter la Grotte de Lourdes. Plus loin, sur l'Archibald, on arrive à l'entrée de l'avenue Provencher. Suivez-la jusqu'au pont, en passant devant le Juniorat des Oblats, le parc, l'hôtel de ville (qui contient un riche musée de souvenirs historiques), la section commerciale, etc. Le pont aboutit à la rue Water, de Winnipeg, et, en suivant le courant de la circulation, on se trouve plus loin au carrefour de Portage et Main.

A droite sont les édifices Richardson, le Wheat Pool, etc., centre du commerce mondial du blé. Plus loin, l'on remarque l'hôtel de ville de Winnipeg, en style baroque. Longeant cette rue jusqu'à la rue Higgins, on tourne à droite, devant l'hôtel Royal Alex, du C.P.R., pour stationner devant la gare. Là, l'on voit la Comtesse de Dufferin, première locomotive dans l'Ouest, et, de l'autre côté de la rue, Ross House, premier bureau de poste de l'Ouest. Faites une courbe complète sur le terrain de stationnement et regagnez la rue Main. On entre maintenant dans le North End, qui a recueilli, depuis 1900, les foules d'immigrants de toutes nationalités. Après avoir passé devant le parc St. John's, tournez à droite sur la rue Cathédrale (des Anglicans). Cette route se rend jusqu'à la rivière Rouge et permet de la longer par le boulevard Scotia, en tournant toujours vers l'est. Ici, la nature est belle et les maisons élégantes. On y voit l'archevêché des Ukrainiens et, plus loin, le Bon Pasteur. La route rejoint la Main et, un peu plus loin, à droite, se trouve le Parc Kildonan, fameux pour ses arbres robustes et son théâtre en plein air, le Rainbow Stage. Entrez et faites le tour, c'est reposant, et si, par hasard, vous avez apporté un lunch, c'est l'endroit tout indiqué pour une halte.

Le "North-End"

En quittant le parc, il faut revenir sur la Main, jusqu'à la rue Inkster. Tournez à droite et admirez les belles maisons, jusqu'à la rue McGregor. Tournez à gauche et rendez-vous jusqu'à la rue Flora, où se trouvent deux églises ukrainiennes, dont la cathédrale qui fait l'orgueil de tout l'Ouest. Continuez sur la McGregor jusqu'à la rue Selkirk et tournez à gauche pour passer dans la section d'affaires de la population cosmopolite.

A l'intersection de la rue Salter on tourne à droite, pour passer au-dessus de la cour de triage du C.P.R., la plus considérable du Commonwealth. Tournez à droite au pied du pont, et suivez la rue Logan, jusqu'à la rue Sherbrooke. Tournez à gauche et filez sur la rue Sherbrooke. On passe bientôt près du centre médical de l'hôpital Général. Le chemin fait une coche à droite pour rejoindre la Maryland, à sens unique. Filez toujours, traversant l'Ellice, la Portage, etc. Remarquez la belle église gothique Westminster et, à gauche, l'hôpital de la Miséricorde.

Traversez le pont Maryland et continuez à droite sur le Wellington Crescent. L'entrée de cette rue, appelée l'"Angle inter confessionnel", comprend une synagogue ultra-moderne, l'Académie Ste-Marie, une petite église luthérienne de style romanesque et l'hôpital des Shriners. Le Wellington Crescent est le boulevard des richards de la ville.

Le chemin se poursuit le long de la rivière Assiniboine pour aboutir au parc Assiniboine (City Park) avec ses vastes pelouses, ses beaux arbres, un jardin zoologique très attrayant, le palais botanique, des terrains de jeux, l'exposition de fleurs, des étangs, etc. C'est le paradis des enfants, grands et petits.

En sortant du côté sud, on a soin de suivre le boulevard vers la ville, à gauche, qui conduit au pont St. James. Traversez le pont et tournez à droite pour regagner la Portage. On passe devant un centre d'achat ultra-moderne et le restaurant Paddock, endroit idéal pour le souper. A l'horizon nord, l'on voit le stade et l'arène de Winnipeg, centres de la vie sportive.

Tournez à droite, à la première occasion, sur la rue Raglan's Road et suivez-la. Elle devient bientôt la rue Wolseley. Procédez tranquillement le long de cette très belle rue et vous rencontrerez, tout à coup, le fameux arbre, en plein centre de la rue. Cet arbre symbolise, pour les gens de la place, la lutte entre la beauté naturelle et l'efficacité moderne. Plus loin, tournez à gauche sur l'Arlington pour regagner la Portage. Celle-ci est toute illuminée le soir et invite le voyageur à se promener tout le long jusqu'à l'angle déjà connue de Portage et Main.



Ce monument, qui a été érigé au parc La Vérendrye de Saint-Boniface en 1938, rappelle l'arrivée du grand explorateur aux "Fourches" de la rivière Rouge en 1738. Le prêtre y symbolise les missionnaires qui accompagnèrent toutes les expéditions de cet homme extraordinaire. En réalité, le P. Coquart, jésuite, est arrivé au Fort de la Reine cinq ans plus tard. Il fut le premier prêtre à dire la messe dans le territoire qui est devenu le Manitoba.

Confirmation à Dunrea par Son Exc. Mgr P. F. Pocock

DUNREA — Le dimanche 21 juin, à 4 heures de l'après-midi, par un soleil radieux, Son Exc. Mgr P. Pocock, accompagné de M. l'abbé André Gervais, nouvel ordonné, arrivait dans notre paroisse pour administrer le sacrement de confirmation à une vingtaine de nos enfants et à deux adultes.

Une garde d'honneur des Chevaliers de Colomb du quatrième degré, de Brandon, comprenant MM. Martin Smith, J. A. Keenan, H. Hogue, M. Batt, J. Coleman, Grand Chevalier actuel, et Charles Légaré, invités par les chevaliers de cette localité, ont accompagné Son Excellence jusqu'ici et, la cérémonie terminée, sont tous allés souper chez M. et Mme Arthur Paradis.

Notre petite église toute proprette et décorée avec goût pour la circonstance, se fit accueillante pour recevoir le pasteur par excellence du diocèse, qui conquit tous les coeurs par ses paroles remplies de bonté et d'encouragement dans la pratique du bien, surtout de la charité chrétienne, marque spéciale de tout bon catholique.

Mgr l'archevêque est encore tout ému de l'audience qu'il eut avec le St-Père lors de sa récente visite à Rome, impressions qu'il nous communiqua avec chaleur avant de nous donner la bénédiction papale.

Après quelques questions aux petits qui devaient être confirmés, la chorale entonna le chant du Veni Creator, et Son Excellence, assistée de M. le curé et de M. l'abbé Gervais, administra le sacrement des forts.

Ensuite eut lieu la distribution de quelques prix, offerts par les Chevaliers de Colomb, pour les meilleures compositions sur la vocation. M. B. Coleman fit l'appel des gagnants, avec commentaires appropriés, et Son Exc. Mgr Pocock présenta les prix aux heureux gagnants: Mlle Doris Luveliers, deuxième prix provincial donné par le comité du conseil d'état, comprenant un joli missel et un chèque de $25.00; Fernand Boulet, premier prix de classe, un chèque de $10.00, donné par le conseil de Brandon, et Mlle Diane Bauche, un joli chapelet, offert par les chevaliers de cette localité.

L'honneur rejaillit sur la paroisse, sur M. l'abbé J. Bertrand, curé, mais surtout sur les dévouées institutrices Oblates, qui ne ménagent pas leurs peines pour donner aux enfants, avec les éléments de la science, une formation vraiment chrétienne.

La bénédiction solennelle du T. S. Sacrement, présidée par M. l'abbé Gervais, termina cette inoubliable fête qui restera mémorable dans les coeurs et dans les annales de la paroisse. Un cordial merci à Son Excellence Mgr P. Pocock et aux distingués visiteurs qui l'ont accompagné, rehaussant par leur présence la solennité du jour.

Va-et-vient

M. le curé est parti assister à la retraite annuelle des prêtres du diocèse au camp Morton.

Les familles Boulet de cette localité ont grandement joui de la visite de M. l'abbé Alexandre Boulet, ex-curé de la basilique de St-Boniface, qui est venu passer quelques jours au pays de son enfance. Ce fut lui qui célébra la messe paroissiale, le dimanche 14 juin, dans cette église où eut lieu son ordination sacerdotale, il y a 35 ans passés.

Mlle Virginie Boulet, sa soeur, de St-Boniface, l'accompagnait dans cette visite.

M. et Mme Louis Girardin, de Meyronne, après quelques semaines à visiter leurs parents de La Broquerie et St-Boniface, se sont arrêtés ici sur le chemin du retour, pour rendre visite à M. et Mme Léopold Girardin, Mme Charles Girardin et aux nombreux amis.

Mlle Jeanne Légaré, en villégiature depuis quelques semaines chez ses parents, M. et Mme Lucien Légaré, ses soeur et beau-frère, M. et Mme A. Lavoie, est retournée à Montréal où elle a un emploi.

Les religieuses du couvent ont eu le grand bonheur de recevoir la visite de la Rév. Mère Générale de la communauté ces jours derniers; elle était accompagnée d'une autre soeur de la communauté.

M. et Mme J. Boulet, après quelques semaines de visites intéressantes à Radville, Sask., sont de retour au foyer enchantés de leur randonnée; ils recevaient en fin de semaine la visite de M. et Mme J. Bisson, accompagnés de leurs enfants, de Haywood.

M. et Mme Léon Pelletier, de St-Boniface, ramenaient ici M. Honoré Boulet, qui fut hospitalisé pendant quelques semaines à St-Boniface.

M. et Mme Arthur Boulet ont reçu, ces jours derniers, la visite de M. Denis Vachon, de St-Boniface.

Mlle Hélène Fortier, anciennement de la paroisse, accompagnée de Mlle Aline Dufresne, du Sacré-Coeur de Winnipeg, toutes deux Oblates missionnaires laïques de l'Immaculée, étaient de passage, ces jours derniers, chez MM. Norbert et Gilles Fortier, venant dans cette localité pour faire connaître les oeuvres admirables de cette importante institution.

M. et Mme Albert Girardin, de Swan Lake, sont venus visiter M. et Mme Léo Girardin, le dimanche 21 juin.

M. et Mme Adélard Boulet ont reçu avec plaisir, récemment, la visite de M. et Mme Alex. Boulet, de Dumas, Sask.

South Junction

APM

Deux distingués visiteurs, M. Léo Dufault et M. le Dr Dupont, étaient présents à la dernière assemblée. M. l'abbé P. Carrier présenta les invités aux membres. M. Dufault présida à l'élection des officiers pour l'année 1959-60.

Furent élues: La Rév. Sr Jean-du-Rédempteur, présidente; Mme Kehler, vice-présidente; Mme P. Prévost, secrétaire; Mme A. Lavergne, représentante du district.

M. le Docteur Dupont parla ensuite des débuts de la nouvelle Fédération des Parents-Maîtres. L'avenir de cette association semble un succès assuré. En quelques paroles, M. Dufault assura que l'union entre l'Association Home and School et la nouvelle Fédération est très étroite et amicale.

Pour clore l'assemblée, la Rév. Soeur Jean-du-Rédempteur, présidente réélue, donna l'assurance de son entier dévouement et exprima le désir sincère de pouvoir compter sur la coopération de tous.

Lorette

Confirmation

Le lundi 1er juin, à 8 h. p.m., Son Exc. Mgr M. Baudoux administra le sacrement de confirmation à 104 enfants de la paroisse, accompagnés de leurs parrains et marraines.

Avant la cérémonie, les petits croisés, vêtus de leurs jolis costumes, les enfants de l'école, les religieuses, un bon nombre de paroissiens et les syndics se placèrent en rang de procession, de la porte du presbytère jusqu'à l'église paroissiale, pour recevoir la bénédiction de Son Excellence. Les enfants de choeur précédaient immédiatement Son Excellence entourée des membres du clergé.

Mgr Baudoux adressa la parole en anglais et en français et posa des questions de catéchisme aux confirmands. Il félicita les paroissiens des nouvelles peintures de l'église et des autres améliorations qui ont été faites ainsi que de leur générosité à la souscription demandée par leur curé, M. l'abbé R. Bélanger. Il y eut ensuite salut du St-Sacrement. A la fin de la cérémonie, Son Excellence se rendit à la porte de l'église et donna la main à tous les paroissiens venus en très grand nombre.

Les fréquentations

Le jeudi 4 juin eut lieu la dernière réunion des Parents et Maîtres avant les vacances.

Après lecture du procès-verbal par la secrétaire, Mme Alexina Manaigre, la présidente, Mme J. Therrien, procéda à la présentation de l'invité d'honneur, M. l'abbé L. Bouvier, aumônier diocésain de l'Action Catholique, qui parla des fréquentations. Il sut captiver l'attention de tous en expliquant aux parents les bienfaits d'une bonne fréquentation, la responsabilité des parents envers leurs enfants. Il y eut ensuite un forum et une discussion très animée. Tous retournèrent à la maison avec la satisfaction d'une soirée bien remplie.

Va-et-vient

Etaient de passage à Lorette en route pour Montréal, M. et Mme Georges-Henri St-Pierre, de Flin Flon. Ils ont visité les familles Jeanson, Therrien, Mondor et St-Pierre.

Mariage Jeanson-Proulx

Le samedi 6 juin eut lieu, dans l'église d'Otterburne, le mariage de M. Philippe Jeanson, fils de Mme Antonin Jeanson, de Lorette, avec Mlle Rita Proulx, fille de M. et Mme Adelme Proulx, d'Otterburne.

Il y eut souper et réception le soir dans la salle paroissiale de Lorette. Un bon nombre de parents et d'amis sont alors venus féliciter les nouveaux mariés et leur offrir de jolis cadeaux. M. et Mme Philippe Jeanson résideront à St-Boniface.

Va-et-vient

Etaient en visite chez M. Antonin Jeanson, ses filles et gendres, M. et Mme Julien Wilcott et M. et Mme Cyrille Dupont, de St-Georges, Man.

Alma Mater

On annonce à tous les anciens élèves du couvent des Srs de St-Joseph de Lorette que l'ouverture officielle du nouveau couvent aura lieu au mois d'août et que tous, anciens et anciennes, sont spécialement invités. On leur demande de bien vouloir envoyer leur contribution à Mme Alexina Manaigre, secrétaire, aussitôt que possible.

LES GAIS MANITOBAINS

RESPONSABLES

Gabriel Dufault, Paul Baudry, Marie-Rose Gay, Lucienne Beaudry, Agnès Benoist, Delorès Labossière, Jean Hébert, Laurent Gagné, Marlene Marshall et Claudette Clément

Une sortie magnifique

Le vendredi 29 mai, une quarantaine de Gais Manitobains ont eu l'honneur de se rendre à Otterburne pour la graduation. Il y avait déjà assez longtemps que nous attendions cette sortie, car plusieurs avaient beaucoup joui de cette soirée l'année dernière.

Tous montrèrent beaucoup d'entrain dans l'autobus par leur participation aux nombreux chants. Un de nos membres semble avoir une grande dévotion à la Sainte Vierge, car il ne se gênait pas de nous interrompre par son interprétation de "Vierge Marie". C'était beau quand même, Gilles! La prochaine fois on te donnera la chance de tout chanter.

Rendus à Otterburne, nous avons eu deux salles à notre disposition. Ceci nous permit de revoir nos quelques chants et danses. Après nos pratiques, nous nous sommes promenés un peu partout, car beaucoup de temps libre nous a été alloué.

Cette année, nous n'avons pas eu la chance de participer à la soirée même parce que la salle était déjà remplie. Tout de même, nous avons eu plusieurs échos et, au nom du groupe, je voudrais féliciter les chers finissants.

Voici que nous sommes annoncés au programme. Laurent Lamontagne, accompagné de quelques amis, sut captiver l'intérêt des invités par ses chants mélodieux dont l'un était de sa propre composition. La chorale, sous la direction de Louis Beaulieu, entonna trois chants! Après de petits discours d'adieu aux finissants, les Gais Manitobains ont été réclamés pour terminer la soirée. Il s'agissait spécialement de faire danser les gradués mais avec un peu de persuasion, même les petits des grades sept et huit sont venus se joindre à nous.

Un goûter délicieux clôtura la soirée et voici que nous repartions pour Saint-Boniface, aussi pleins de vie que lorsque nous arrivions. Tous, sans exception, ont beaucoup joui de la veillée. Merci à ceux qui ont eu la délicatesse de nous inviter et n'oubliez pas que nous sommes toujours à votre disposition. Encore une fois, bonne chance aux gradués et merci infiniment pour votre si belle coopération.

Jacqueline CONSTANT.
Gilbert FABAS.

Une visite bien apprécié

Le vendredi 5 mai, les responsables de la colonne des "Gais Manitobains", ont eu le grand privilège de faire une visite à **La Liberté et le Patriote.**

Cette visite dirigée par le R. P. R. Bédard nous a permis de découvrir les différentes étapes de la préparation et de l'impression de ce journal hebdomadaire. Nous avons été exceptionellement intrigués de voir tout le travail et les heures de patience qui entrent dans ce genre de journal.

Les machines furent surtout causes de notre surprise. L'ingénuité des hommes qui ont inventé ces machines dépasse certainement la majorité des intelligences humaines, et l'opération de ces machines nous en a convaincus.

Plus nous examinions cet édifice, plus nous comprenions la valeur et la splendeur de notre journal canadien-français. Il est extraordinaire!

Cette visite eut lieu grâce à l'aide bénévole du Père Bédard. C'est un homme accueillant et je désire le remercier très sincèrement du magnifique souvenir qu'il nous a laissé de notre récente visite à **La Liberté et le Patriote.**

Merci pour votre généreux et magnifique dévouement. Nous avons beaucoup apprécié votre entrain si jovial.

Aussi merci à Mlle Gemma Boily pour son hospitalité si plaisante.

En terminant un grand geste d'appréciation à Gabriel Dufault, notre rédacteur en chef, qui en coopération avec les directeurs de **La Liberté et le Patriote** a rendu cette visite possible.

Marie-Rose GAY.



Au Château Frontenac

M. Claude Laroche, de Québec, qui vient d'être nommé directeur du service de la promotion des affaires au Château Frontenac, à Québec. Diplômé du Collège Loyola et de l'université de Boston, M. Laroche a fait un stage de cinq ans dans l'armée canadienne dont deux en Corée. Démobilisé en 1954 avec le grade de lieutenant, il a ensuite rempli les fonctions de représentant du service des ventes à l'Imperial Oil, puis de gérant du service des congrès au nouvel hôtel Reine Elizabeth, à Montréal. Alors qu'il était jeune étudiant, il a déjà travaillé comme garçon de table au Château Frontenac. Il possède donc une précieuse expérience dans le domaine de la promotion de la vente, ainsi que dans celui très complexe de l'hôtellerie et il sera sûrement à la hauteur de la tâche qui vient de lui être confiée.

N.-D.-de-Lourdes

Réception des croisés

Le dimanche soir 14 juin avait lieu la réception de 16 croisés. Les parents et plusieurs grands-parents assistèrent à cette cérémonie. Après le chant "O St-Esprit", M. l'abbé Marcel Dacquay, curé, expliqua à ces jeunes le sens profond et pratique des lois du croisé: "Prie, Communie, Sacrifie-toi et Sois Apôtre!" Il leur parla aussi des débuts de la Croisade et ajouta qu'il avait connu la généreuse maman qui lança le mouvement de la Croisade Eucharistique au moment de la guerre de 1914 et que cette maman eut le bonheur de voir son fils prêtre. Les petits croisés lurent avec ardeur leur consécration et reçurent avec joie leur insigne de croisé. Le salut du Saint-Sacrement suivit et le tout se termina par le chant "Bénis notre Croisade"!

Rayonnants et enthousiastes, les croisés rejoignirent leurs parents qui étaient fiers d'avoir des enfants remplis de l'amour de Jésus-Hostie.

Décès

Le lundi 8 juin est décédée, au Foyer Notre-Dame, Mme Jean-Baptiste Vuignier (née Madeleine Gaspoz) âgée de 74 ans. Elle laisse dans le deuil 17 enfants dont 4 religieuses, 25 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

Courageuse pionnière et ardente chrétienne, Mme Vuignier naquit à Evolen, Valais, Suisse. Elle n'avait que 8 ans lorsqu'elle vint demeurer à Notre-Dame-de-Lourdes avec ses parents. Cette mère exemplaire eut 21 enfants.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 10 juin. Les porteurs étaient: MM. Joseph, Jean-Baptiste, Albert, Henri-Joseph, Noël et Gabriel Vuignier, enfants de la défunte.

Remerciements

La famille Jean-Baptiste Vuignier remercie tous ceux qui, par leur présence, offrandes de messes et de fleurs lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de sa dure épreuve.

Notes agricoles

Diverses espèces de mouches

La mouche domestique se rencontre dans tous les pays du monde et elle contribue à propager les maladies telles que la fièvre typhoïde, la diarrhée infantile, le choléra et la dysenterie. Elle se reproduit dans les saletés, par exemple, diverses espèces de fumier, excréments humains et ordures ménagères. Elle constitue une menace pour la santé publique à cause de son habitude d'aller directement des immondices sur les aliments de l'homme en transportant sur son corps et ses pattes pubescentes et ses pièces buccales collantes, des bactéries et autres micro-organismes ainsi que des particules de matières organiques en décomposition. Elle peut aussi apporter des organismes indésirables sur les aliments par l'intermédiaire de ses excrétions et de sa salive régurgitée (chiures de mouches).

La mouche des étables

Elle ressemble à la mouche domestique par sa taille et son apparence, mais elle s'en distingue par sa trompe en forme d'alène qui prend naissance à la partie inférieure de sa tête. Les mâles et les femelles sucent tous deux le sang et s'attaquent aux animaux et à l'homme.

Petite mouche domestique; mouche des latrines et muscine des étables

On la voit pendant tout l'été, mais elle semble abonder surtout au printemps et à l'automne.

La "mouche des latrines" est ainsi nommée parce qu'elle a l'habitude de se reproduire dans les excréments humains.

La "muscine des étables" se rencontre souvent dans les habitations et on la confond fréquemment avec la mouche domestique à laquelle elle ressemble beaucoup, bien que sa taille soit plus grande. Cette espèce se reproduit dans le fumier et diverses matières organiques en décomposition.

Repression

La méthode la plus efficace et la plus avantageuse de lutte consiste à éliminer ou à restreindre les milieux de reproduction en traitant les matières comme le fumier et autres matières fécales et les ordures ou en s'en débarrassant. Pour être efficaces, les mesures de lutte contre les foyers de multiplication doivent être organisées à l'échelon de la collectivité, étant donné qu'un tas de fumier ou d'ordures qui est négligé peut infester tout l'entourage.

Conclusion

Il est important de prendre de bonnes mesures sanitaires sur la ferme. Garder les locaux bien propres, enlever et détruire les fruits et légumes trop mûrs et en fermentation et se débarrasser aussi des ordures dans lesquelles les mouches se multiplient. Détruire les mouches adultes avec une pulvérisation d'ambiance ou un aérosol.

Pour de plus amples renseignements, écrire à la Section de l'entomologie vétérinaire et médicale, Edifice du Service des Sciences, Ottawa.

J.-Arthur FORTIN, agr.

La Broquerie

Inondation

Depuis le printemps, la région sud du Manitoba a été gratifiée de bonnes pluies bienfaisantes, ce qui fit renaître la nature. Tous étaient heureux, mais depuis plus de 15 jours des pluies torrentielles s'abattirent principalement dans les régions avoisinant les rivières La Seine et Aux Rats, si bien qu'en un rien de temps les eaux passèrent par-dessus bords, se transformèrent en torrents se précipitant avec une grande rapidité et jetant l'effroi sur leur passage.

Ne parlons pas de nos voisins et voisines. Ils ont eu de l'eau plus qu'ils en voulaient. La Broquerie fut particulièrement éprouvée car personne s'attendait à une crue aussi rapide. Des fermiers eurent de la difficulté à mettre leurs animaux en sûreté.

Dire toutes les misères que les intrépides et courageux fermiers ont dû subir est difficile à décrire. Plusieurs ont fait plus de vingt milles en tracteurs dans trois à quatre pieds d'eau ayant un courant vertigineux, pour faire transporter le lait par camions.

Les fermiers de La Broquerie n'ont pas eu la chance d'être avertis de l'inondation et en ont souffert doublement.

Va-et-vient

La semaine dernière, les paroissiens de La Broquerie avaient le bonheur de recevoir la visite de Son Excellence Monseigneur Maurice Baudoux venant confirmer les enfants. A l'occasion de cette visite, Son Excellence fit pleuvoir sur la paroisse toutes sortes de bénédictions et donna de bien sages directives.

Mlle Marie-Anne Granger fut patiente à l'hôpital Saint-Boniface durant 18 jours. Elle est revenue en bonne voie de guérison.

Caisse Populaire

L'assemblée d'études de la Caisse Populaire, tenue le 12 mai, débuta par la prière récitée par M. l'abbé G. Savoie. Mme E. Gauthier, présidente, souhaita la bienvenue à M. l'abbé A. St-Laurent qui, malgré la température inclémente, a bien voulu se déranger pour venir aider les membres de ses bons conseils. Une soixantaine de personnes étaient présentes.

M. Alphonse Boily, gérant de la Caisse Populaire, fit le rapport des opérations de la caisse durant l'année 1958.

M. l'abbé St-Laurent donna ensuite l'actif de chaque Caisse Populaire du Manitoba. Puis il expliqua les règlements et lois qui régissent les caisses.

Quelques questions furent posées par l'assistance, auxquelles M. l'abbé St-Laurent répondit avec précision. Mme la présidente remercia le conférencier et un lunch termina l'assemblée.

A la deuxième réunion du 26 mai, M. l'abbé G. Savoie ouvrit l'assemblée par la récitation de la prière. Mme E. Gauthier, présidente, remercia la nombreuse assistance, spécialement M. l'abbé St-Laurent, pour s'être rendu malgré la pluie. Elle invita le conférencier à prendre la parole. Celui-ci, à l'aide d'un tableau, expliqua encore les prêts-épargnes et fit comprendre les grands avantages de la caisse comparés aux autres assurances et emprunts, aux banques, et aux compagnies de finances. L'assistance prouva son intérêt en demandant plusieurs questions.

Enfin pour répondre aux désirs de plusieurs une circulaire paraîtra bientôt pour donner à chaque membre les nouvelles des activités de la caisse. Mme J. Balcaen, proposée par M. J.-E. Bohémier et secondée par M. J. Tétrault, et Mme Stan. Bisson, proposée par Mme M.-L. Vielfaure et secondée par Mme J. Balcaen, se chargeront de sa rédaction.

Il fut décidé que la prochaine assemblée aurait lieu le 11 juin. Un succulent goûter fut servi.

L'assemblée du 11 juin, qui n'eut pas lieu à cause de l'inondation causée par les eaux de la rivière La Seine, est remise à plus tard.

Forum sur la radio et la télévision

MONTREAL, — La Ligue du Sacré-Coeur a annoncé le 12, la tenue d'un forum, le 7 juillet, pour discuter les émissions à la radio et à la télévision des postes de langue française.

Au cours d'une conférence de presse convoquée à l'occasion de la remise du communiqué de la Ligue, Son E. le cardinal Paul-Emile Léger, a déclaré que cette réunion a été organisée parce que la radio et la télévision sont devenues des intermédiaires à peu près indispensables de la diffusion des idées.

A l'issue du forum, c'est le cardinal lui-même qui tirera les conclusions.

L'Eglise, a déclaré le cardinal, porte un grand intérêt à cette question. La radio et la télévision pénétrant dans tous les foyers, tout le monde a le droit de regard sur la teneur des programmes.

Le but de la réunion, dit-il, n'est pas de comdamner mais d'exprimer les désirs de la population.

L'Eglise, a ajouté le cardinal, est en faveur de la radio et de la télévision. "Nous voulons étudier les moyens de présenter des idées chrétiennes au public."

Le Manitoba reçoit le congrès itinérant des coopérateurs de langue française du pays

☆ ☆ ☆

Le lundi 22 juin

(Suite de la première page)

Vers 9 h. a.m., les délégués officiels envahissaient les bureaux du Conseil Manitobain de la Coopération à St-Boniface, où ils étaient reçus par M. l'abbé A.-J. St-Laurent, aumônier et propagandiste du mouvement coopératif dans les centres français du Manitoba, M. et Mme J. de Ambrosis, M. et Mme Pierre Frossais, etc. Tout en inscrivant leurs noms et titres dans le registre, ces coopérateurs venus de partout mais animés d'un même esprit ont su créer entre eux des liens de solide amitié, gage de l'atmosphère d'entraide et de gaieté qui règnera au cours de toutes leurs pérégrinations.

A 10 h., les congressistes se sont rendus à Winnipeg pour une visite détaillée des édifices du parlement. Un guide dévoué, bien renseigné et plein d'humour sut intéresser ses auditeurs et leur faire admirer l'architecture de "sa" maison. Immédiatement après cette visite, les congressistes se rendirent à la "Georgian Room" du magasin de la Baie d'Hudson où ils furent reçus par M. Darwin Chase, au nom du gouvernement provincial et de l'hon. Marcel Boulic. Ce dîner succulent et sans discours fut vivement apprécié des convives.

Vers 1. h. 30 p.m., les délégués commencèrent leur première tournée à destination de Notre-Dame-de-Lourdes, avec arrêts à Elie, Haywood et St-Claude pour une visite des divers établissements coopératifs: magasins, cours à bois, caisses populaires, etc. La réunion régionale tenue à Lourdes permettrait aux délégués de revoir à la même table les coopérateurs rencontrés en cours de route et de recevoir des renseignements détaillés et précis au sujet des entreprises visitées au cours de la journée.

Ils étaient 125 convives à la salle paroissiale de Lourdes, tous délégués du CCC ou membres actifs des coopératives de la région. Sans nommer ici chacun de ces coopérateurs convaincus, il importe de signaler la présence de membres du clergé, apôtres de la coopération, ainsi que de l'hon. Marcel Boulic, secrétaire provincial, et de Mme Boulic. M. Henri Daudet, gérant du magasin coopératif de Lourdes, agissait comme maître de cérémonies.

A la fin du copieux repas préparé et servi par des dames et demoiselles de la paroisse, le maître de cérémonies demanda à M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé de St-Claude, de présenter le rapport des activités coopératives des centres français de toute cette région. On peut lire ailleurs dans ce journal de très larges extraits de ce rapport.

M. Jean Bérard fut ensuite invité à présenter à M. Louis Chabbert les hommages de la population de Lourdes. M. Chabbert a consacré plus de 40 ans de sa vie au service de la caisse populaire, de l'élévateur à grain coopératif, du magasin coopératif, etc. On offrit aussi un bouquet de fleurs à Mme Chabbert, qui a su toujours accepter avec esprit de coopération les absences répétées et prolongées de son mari, entièrement consacré à la cause.

M. Arthur Doucet, de Domremy, Sask., remercia M. l'abbé Gagné, les membres coopératifs du clergé, les coopérateurs de cette région, les dames, enfin tous ceux qui étaient les responsables de la magnifique et instructive réception. Une demi-heure plus tard, toutes les tables ayant été enlevées, les convives devenaient auditeurs. M. Martin Légère, président du CCC, dut remplacer à brûle-pourpoint le conférencier invité mais absent, et il s'acquitta magnifiquement de sa tâche en expliquant de façon doctrinale "comment le mouvement coopératif donne un service comparable au système capitaliste" dans tous les domaines: consommation, production, crédit, habitation, assurance, etc.



M. l'abbé Albéric-J. St-Laurent, organisateur du congrès



M. l'abbé Adélard Couture recevra la décoration de l'ordre du mérite coopérateur aujourd'hui au banquet du Conseil canadien de la Coopération à St-Boniface. Il est un des fondateurs du Conseil, auteur d'un manuel sur la coopération et directeur du mouvement au Manitoba français depuis 1937.

☆ ☆ ☆

Le mardi 23 juin

La seconde journée du congrès débuta par la visite de la ville de St-Boniface, sous les auspices de la Société Historique. A midi, une réception magnifique était réservée aux congressistes au Wheat Pool, sous les auspices du C.U.M. Ce banquet fut agrémenté de quelques courts discours: il en sera question dans un rapport subséquent.

Vers 3 h. 30 p.m., les délégués partaient pour St-Malo à 6 h. 30, sous la présidence de M. l'abbé David Roy, curé. Les paroisses d'Ile-de-Chênes, d'Otterburne, de St-Pierre et de St-Malo étaient toutes représentées par de fortes délégations de coopérateurs.

A la fin du repas, M. l'abbé Roy vanta gentiment ses paroissiens pour leurs nombreuses qualités, spécialement leur esprit familial fécond et leur piété mariale. Car, dit--il, la moyenne à St-Malo est de dix membres par famille et notre grotte de Lourdes est le centre du premier pèlerinage marial diocésain. Après ces paroles enthousiastes, il invita M. René Préfontaine, de St-Pierre, à donner le rapport des activités coopératives de cette région du Manitoba: on peut lire ce rapport ailleurs dans ce journal.

Avant que les convives quittent leurs places, M. Wilfrid Cyr, agronome du Nouveau-Brunswick, fut invité à raconter ses impressions de visiteur au Manitoba. M. Cyr sut captiver ses auditeurs par le récit charmant de ses très nombreuses impressions, mais surtout il rappela aux fermiers manitobains qu'une ferme sans bétail est comme une cloche sans battant". Vive la culture mixte, dit-il.

Le conférencier invité, ce soir-là, fut M. Liguori Bois, de Montréal, du service des relations extérieures à la Coopérative Fédérée du Québec, qui énuméra les services que le système coopératif apporte à ses adeptes et sut sans cesse illustrer ses profonds principes par des exemples très appropriés.

☆ ☆ ☆

Le mercredi 24 juin

Après la visite de la Co-Operative Wholesale sous les auspices du C.U.M., un nouveau banquet, la visite de Red River Co-op, les congressistes partaient pour St-Jean-Baptiste en passant par St-Norbert, St-Adolphe, Ste-Agathe et Letellier. Dès leur arrivée à St-Jean-Baptiste ils furent reçus à l'église par Mgr Hyacinthe Lapointe, curé, qui leur raconta l'émouvante histoire de cette paroisse française du Manitoba.

Vers 6 h. 30 p.m., un grand banquet réunit plus de 150 coopérateurs: délégués du CCC, délégués des entreprises coopératives de St-Jean-Baptiste, St-Joseph, Letellier, Ste-Elisabeth, Ste-Agathe, St-Adolphe, St-Norbert et La Salle. M. Siméon Marion, gérant de la Caisse Populaire de St-Jean-Baptiste, agissait comme maître de cérémonies.

Pendant le repas, une soixantaine d'élèves chantèrent quelques chants sous la direction de Sr Hélène-Louis, S.N.J.M.; Mme Raymond Roy accompagnait au piano. Chacun des six chants exécutés fut vivement applaudi par les visiteurs.

Après le banquet, M. Marion souhaita la bienvenue aux coopérateurs délégués et dit la joie des paroissiens de St-Jean-Baptiste de recevoir de si distingués compatriotes en ce jour de notre fête nationale. Puis il invita M. Arthur Barnabé, de Letellier, à présenter M. Omer Moquin, directeur de la Caisse centrale de la section manitobaine du CCC, gérant à Letellier de la Caisse Populaire, du magasin et du garage coopératifs, et rapporteur de sa région pour la circonstance.

Dans son rapport, M. Moquin parla des coopératives de la région de la rivière Rouge. "Nous pourrions, dit-il, comparer notre district à une croix. St-Norbert serait la tête, le bras droit serait La Salle, St-Adolphe le bras gauche, Ste-Agathe le corps aux environs du coeur, St-Jean-Baptiste vers les genoux, Letellier en constituerait le pied et St-Joseph un appui pour tenir cette croix droite." Ce district comprend 8 Caisses Populaires avec environ 1,900 membres. Ces caisses furent fondées de 1938 à 1953, St-Joseph la première et celle de La Salle la dernière. Elles possèdent un actif global de $649,-853. L'an dernier, elles ont prêté un montant de $448,983.

La région compte 5 magasins coopératifs ou organisations de ce genre. Du nord au sud, il y a d'abord le magasin général de St-Norbert qui accorde à ses membres, en plus des services du magasin proprement dit, ceux du bois de construction, du charbon, du bois de chauffage, d'engrais chimiques, etc. Le magasin de St-Adolphe offre aussi à ses membres plusieurs services. Celui de St-Jean-Baptiste accorde en plus des produits susmentionnés ceux de sa cour à bois, d'essence pour machines agricoles, et on fait la livraison à domiciles. A Letellier, il y a le magasin de quincaillerie, un service de garage pour voitures, camions et machines agricoles, un sous-agent de machines agricoles CCL, etc. Letellier, dit M. Moquin, possède 50 p. cent des garages coopératifs du Manitoba français, puisqu'il n'y en a que deux au Manitoba. St-Joseph a son magasin général où est logé le bureau de poste.

Ces magasins appartiennent à 833 membres et ont une valeur globale de $261,004. Depuis leur inauguration, les ventes se sont élevées à $5,979,713. Les épargnes accumulées sont de $221,-606. Toutes ces entreprises ont commencé avec des montants de $1,000 à $3,000.

Il y a aussi dans cette région 3 élévateurs Pool avec 800 membres. Depuis les débuts on y a manipulé 9,465,000 boisseaux de grain. Tout cela représente pour les membres des économies de $400,000.

M. Moquin conclut son rapport en révélant que le projet, à réaliser dans un avenir pas très lointain, sera d'établir un poste d'essence au service de la population canadienne-française de St-Norbert, La Salle, St-Adolphe, Ile-de-Chênes, Ste-Agathe et Aubigny.

Ce bref et encourageant rapport fut vivement applaudi par tous les coopérateurs présents, et M. L.-P. Boily, représentant des Travailleurs du Québec, sut ensuite dire au nom des délégués venus des autres provinces leur admiration pour tout ce qui s'accomplit coopérativement au Manitoba français. Il raconta comment les travailleurs du Québec ont compris qu'il leur faut épauler le mouvement coopératif qui leur permet de conserver ce qu'ils obtiennent si péniblement par négociations. Il conclut en disant que ce congrès au Manitoba est très fructueux pour les délégués, spécialement en leur faisant réaliser à quel point ici la collaboration des prêtres et des laïcs est intime au sein des coopératives, mais aussi que les laïcs ont bien appris leur rôle et dégagent de plus en plus leur clergé de responsabilités trop accaparantes.

Avant que les convives quittent la salle du banquet, Mme Gustave Touzin chanta sa pièce favorite, accompagnée au piano par Mme Clovis St-Amant.

La deuxième partie du programme eut lieu à la salle paroissiale. Au lieu d'une conférence, les auditeurs furent invités à assister et même à participer activement à un forum sur "le problème du crédit". L'animateur était nul autre que M. Léo Bérubé, secrétaire national du CCC. Sur la scène avaient pris place MM. Antonio Deschênes, de St-Jean-Port-Joli, Wilfrid Cyr, du Nouveau-Brunswick, Charles Papen, de Saskatoon, Romer Gauthier, de Montréal, et Maurice Gauthier, de St-Boniface.

Chacun d'eux fut invité tour à tour par M. Bérubé à expliquer les divers aspects du problème du crédit dans les domaines de la consommation, de la production, de l'habitation et des services qui s'y rattachent, des Caisses Populaires, des entreprises coopératives agricoles. Leurs petits discours furent de fait divisés en trois parties: voir la situation exacte, juger cette situation, proposer les remèdes urgents et une politique d'action. Les auditeurs dans la salle purent ensuite poser leurs questions, exposer leurs opinions, dire leurs objections, et même suggérer leurs propres solutions. Grâce au savoir-faire de M. Bérubé et aux exposés très clairs de son équipe, la discussion fut à la fois animée et fructueuse. On peut dire en deux mots que tous ont découvert les multiples dangers que pose le crédit à outrance et dans tous les domaines, et aussi les précisions qui s'imposaient au double plan individuel et familial, dans la vie rurale ou urbaine, etc. Vraiment, le problème fut étudié sous presque tous ses angles. Les auditeurs, comme le concluait M. Marion, reçurent une vraie leçon d'économie sociale chrétienne.

M. Martin Légère, président du CCC, et Mgr Lapointe, invités à dire quelques mots, montrèrent que les Canadiens français doivent se servir plus que jamais des moyens coopératifs pour améliorer leur sort économique, mais en sauvegardant du coup les richesses de leur catholicisme et de leur patriotisme. Ce mariage de religion, de patriotisme et de valeur économique assurera, dirent-ils, notre vraie force nationale.

Au moment d'aller sous presse, les délégués du CCC continuent leur congrès itinérant au Manitoba français. Le prochain numéro du journal contiendra de plus amples détails sur les événements des deux derniers jours de ces fructueuses assises.

Deux des délégués, MM. Alfred Rouleau, directeur général de l'Assurance-Vie Desjardins, Lévis, P.Q., et Maurice Gauthier, propagandiste de la Federated Co-operative au Manitoba, se sont transformés en propagandistes bénévoles de "La Liberté et le Patriote" et ont fait souscrire leurs confrères congressistes à ce journal pour deux ans. Ce journal sera lu désormais jusqu'au lointain Nouveau-Brunswick . . .

☆ ☆ ☆

Rapport de M. René Préfontaine

Lors de la réunion régionale tenue à St-Malo, le mardi soir 23 juin, au cours du congrès national du CCC, M. René Préfontaine, de St-Pierre, a donné un bref exposé des réalisations coopératives dans les paroisses d'Ile-de-Chênes, d'Otterburne, de St-Pierre et de St-Malo. Voici les grandes lignes de ce rapport.

• • •

Il y a trois sortes de coopératives dans ce district: quatre caisses populaires, une par paroisse; une coopérative de consommation, à St-Malo; deux élévateurs à grain coopératifs, à Dufrost pour St-Malo et à Carey pour St-Pierre. Ces sept coopératives desservent 583 familles: 178 à St-Malo, 249 à St-Pierre, 66 à Otterburne et 90 à Ile-de-Chênes. Elles ont 2,327 membres, un actif de $739,170, et elles ont redonné aux membres $566,529 en ristourne.

Les élévateurs coopératifs Dufrost-Carey groupent 500 membres. Depuis leur fondation en 1928, elle ont manipulé huit millions de boisseaux, payé en ristourne $215,000 ou $430 par membre. L'an dernier, un surplus de $15,000 fut remis aux membres, après le paiement de l'intérêt et du capital pour bâtisses neuves. Les membres gagnent .04c par boisseau en moyenne.

La coopérative industrielle de St-Malo compte 276 membres, a une valeur réelle de $47,536, a vendu depuis sa fondation en 1938 pour $1,643,852 et enregistré un surplus de $77,895 (ou $280 par membre), a payé en ristourne $30,359, et elle contient une multitude de services: épicerie, quincaillerie, marchandises sèches, matériaux de construction, huiles, etc. Le gérant est fier de dire à un client: "Demande-le. On l'a".

En bref, les quatres caisses populaires ont un nombre moyen de 387 membres ou de 145 familles, un capital de $92,604, un actif de $147,763, et $42,064 d'épargne. La caisse populaire de St-Malo a pour caractéristique principale d'être la première caisse du Manitoba. Elle fut fondée par Mgr A. Benoit, surnommé à bon droit "le Desjardins du Manitoba". De toutes les caisses rurales, c'est elle qui groupe le plus de membres: 679 membres pour 178 familles, soit presque quatre membres par famille (si l'on excepte les célibataires de la paroisse). On peut donc dire que tous les paroissiens de St-Malo sont des fervents actifs de la Caisse populaire. En d'autres mots, il y a là une vraie caisse "populaire" avec un actif de $198,626, qui a prêté l'an dernier $106,972 et depuis sa fondation $1,368,649. Elle enregistre des bénéfices au montant de $134,246. Digne du titre de caisse la plus utile au Manitoba, elle a rendu d'incalculables services à la population de St-Malo, par exemple en favorisant la fondation et l'amélioration constante de la coopérative, l'établissement de l'atelier de couture, etc.

Pour ne citer que cet exemple, disons que les paroissiens de St-Malo désiraient à tout prix une industrie chez eux. La caisse finança le coût de la bâtisse ($22,-000) où la compagnie mit ses machines et pour laquelle elle paye un loyer. Tous les employés, membres de la caisse, contribuent 5% de leur salaire pour effacer la dette contractée et même transforme leur salaire en parts. Bâtisse payée, argent remis.

En résumé, dans notre région, les sept coopératives groupent 2,327 membres, possèdent un actif de $739,170 et ont enregistré $556,529 en bénéfices. Ces chiffres n'ont rien de spectaculaire sans doute, mais ils symbolisent les service considérables que la coopération a rendu chez nous, aux nôtres.

☆ ☆ ☆

Rapport de M. l'abbé J.-M. Gagné

Voici de très larges extraits du rapport donné par M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé de St-Claude, sur les réalisations du mouvement coopératif dans la vallée de la rivière Assiniboine, au pied de la montagne de Pembina et sur cette montagne, lors de l'assemblée régionale qui eut lieu à Notre-Dame-de-Lourdes le lundi soir 22 juin à l'occasion du 13e congrès national du CCC.

• • •

Je commence par la vallée de l'Assiniboine, dans la plus vieille paroisse rurale du Manitoba, St-François-Xavier qui a une caisse populaire âgée de 16 ans avec 165 membres et un actif de $15,-963. M. l'abbé P.-E. Halde, curé, en a été continuellement le secrétaire-gérant. Cette caisse a eu un départ difficile, mais nous sommes confiants que l'avenir y sera brillant et que bientôt elle assurera tous les services dont ses membres auront besoin.

Plus à l'ouest, au sud de la même rivière Assiniboine, nous rencontrons la belle paroisse d'Elie, très prospère dans le domaine des coopératives . . . La population de cette paroisse se donna une caisse populaire en 1942. En 1958, elle avait 303 membres avec $109,959 d'actif. Depuis sa fondation, elle a accordé plus de $200,000 en prêts.

Elie, paroisse propre à la culture du blé, a compris dès 1928 la nécessité de se joindre au Wheat Pool et de fonder sa propre coopérative. Un entrepôt de 40,000 minots fut construit et, 20 ans plus tard, on décida d'en construire un autre à Bénard, de même capacité; en 1957 on ajouta une allonge à Elie pour 60,000 minots de plus. La valeur totale en est de $114,000. Depuis sa fondation, la coopérative a reçu plus de 5,200,000 minots de grain et a remis dans le porte-monnaie de ses membres la jolie somme de $165,000.

Elie avait aussi sa coopérative de consommation, mais "transivit per ignem", elle fut incendiée deux fois et n'a pu survivre. L'espoir existe qu'elle recommencera et que bientôt elle pourra servir à nouveau ses membres.

Avant de gravir la montagne de Pembina, faisons un bref arrêt à St-Claude, terre sableuse, et chez sa fille Haywood où la culture mixte est à l'honneur.

St-Claude fonda sa caisse populaire en 1955, le 1er août. C'est la plus jeune caisse de notre district. En 1958, elle bâtit son propre local d'une valeur de $8,000 et, en fin d'année 1958, le rapport financier révèle qu'elle compte 353 membres, possède un actif de $198,626 et a accordé en prêts depuis ses origines la somme de $218,472. En mai 1959 l'actif était de $246,790. Il faut admettre que cette caisse épouse les caractéristiques de notre siècle, elle fait du cent milles à l'heure.

Laissons de côté pour le moment la belle paroisse de Haywood où j'ai eu le bonheur d'être curé pendant 17 ans et gravissons la montagne de Pembina. Faisons un premier arrêt à Notre-Dame-de-Lourdes où nous sommes si gracieusement et si admirablement reçus ce soir.

Lourdes mérite une belle mention dans notre mouvement coopératif manitobain, et il importe de saluer bien haut tous ceux qui ont donné sans compter leur temps et leur dévouement: les Deroche, les Chabbert, les Bérard et beaucoup d'autres. Tous méritent qu'aujourd'hui nous leur disions merci.

Lourdes possède la caisse populaire française la plus forte. Fondée en 1940, elle a 549 membres et un actif de $366,990. Les prêts accordés à date dépassent le montant de $663,000. Elle possède son local d'une valeur de $10,000 et donne le même service que toutes les banques à charte.

Il y a aussi à Lourdes un magasin coopératif avec sa cour à bois: 197 membres en font partie et les ventes, depuis la fondation, ont été de $899,562. Les bâtiments ont coûté $65,985, mais les membres ont bénéficié de $41,562 en ristourne.

La coopérative de blé a accompli des merveilles à Lourdes. Commençant ses opérations en 1928, elle a reçu plus de 4,000,-000 de minots de grain et remis aux membres plus de $117,820 en ristourne. Elle possède une valeur de $57,757. Félicitations et merci aux vaillants coopérateurs de Lourdes.

Félicitations aussi aux coopérateurs de St-Léon qui ont fait de leur petite paroisse un modèle de coopération pour nos autres paroisses manitobaines. Ils ont accompli un travail formidable.

A St-Léon on trouve une caisse populaire (fondée en 1939) avec 142 membres et un actif de $14,225, qui a accordé plus de $400,000 en prêts. Mais ce qui frappe le plus, en cette toute petite paroisse, c'est le beau magasin coopératif avec sa cour à bois, et son garage à Altamont, petit bourg voisin: 223 membres sont avantageusement servis à cette coopérative et, depuis la fondation, ils ont acheté pour plus de $1,338,755. Ils ont reçu en ristourne $66,476 et possèdent une valeur en établissements au montant de $124,900. Tous y ont mis la main, mais nous devons mentionner spécialement M. l'abbé Simon Nivon, ancien curé, et son aide de tous les jours, M. Raynald Labossière. Ils sont les vrais ouvriers du succès de cette coopérative.

Sur la route 23, à l'ouest, dans la paroisse de Somerset se trouve un magasin coopératif qui mérite la manchette du journal "Co-operator" depuis quelque temps. C'est qu'après de graves difficultés depuis 1948, date de la fondation, le nouveau gérant a fait augmenter les ventes de 60%. Les revenus de ses sociétaires ont été de $22,338 pour un montant de vente, depuis le commencement, de $680,184. Les locaux ont une valeur de $60,-956. Il y a aussi à Somerset une coopérative de blé d'une capacité de 50,000 minots qui, depuis sa fondation, a reçu plus de 4,-000,000 de minots et distribué plus de $100,000 en ristourne.

Plus loin sur la même route 23, Mariapolis possède sa caisse populaire, sa coopérative de blé et un magasin coopératif. Il me fut impossible d'obtenir tous les rapports, mais je puis dire que la caisse avait, au 31 décembre 1958, 144 membres avec un actif de $54,507. Fondée en 1942, elle a prêté à ses membres plus de $200,000.

Comme les autres paroisses, Mariapolis supporte grandement sa coopérative de blé qui a permis à ses membres de beaux profits. Quant au magasin coopératif fondé en 1947, il a fait un chiffre d'affaires de plus de $712,748 et accordé à ses 136 membres actifs un revenu total de $25,595, depuis sa fondation. Le dernier inventaire lui donnait une valeur de $55,100.

La paroisse de Dunrea, avec sa caisse de 158 membres et un actif de $46,431, rend de grands services au petit groupe canadien-français de cette région.

Bruxelles, paroisse voisine de Somerset, possède une caisse populaire depuis 1954. Cette caisse va lentement, mais sûrement. Elle a 63 membres et un actif de $7,227.

Comme vous avez pu le constater, Mesdames et Messieurs, ce petit coin en terre manitobaine fait sa grande part pour les coopératives et chacune de ces paroisses possède, soit sa caisse, soit l'une ou l'autre coopératives de consommation ou de blé, soit même les trois.

Dans une des causeries de la semaine on vous posera la question: "Le mouvement coopératif donne-t-il un service comparable au système capitaliste?" Je ne veux pas empiéter sur le sujet qu'un conférencier plus compétent que moi traitera, mais je vous demande, après cette course sur la montagne de Pembina, de redescendre dans la plaine pour une courte visite dans la paroisse de Haywood. Cette visite vous convaincra que la question posée plus haut mérite une réponse affirmative et, même, qu'il faut dire non seulement "comparable", mais plus avantageux!

Haywood, comme St-Claude d'ailleurs, possède un terrain sableux. La grande culture du blé ne paie pas en cette région et voue ses adeptes à la banqueroute. De plus, les grandes compagnies et même nos gouvernements fédéral et provincial, avec leurs départements de prêts, ne veulent pas avancer d'argent sur ces terres. Ces deux paroisses sont sur la liste noire. Même le diocèse ne voulait plus prêter en 1935.

Nommé curé à Haywood en cette année 1935, je trouvai à mon arrivée un petit village d'une quinzaine de maisons, avec trois magasins qui végétalent, un presbytère tombant en ruine et une église guère en meilleure condition. Tout le commerce se faisait à St-Claude et plusieurs fermiers étaient découragés par les bas prix qu'ils obtenaient pour le lait et autres denrées. Donc, c'était le marasme, avec la crise qui sévissait alors et ne connaîtrait son déclin que trois ans plus tard.

Après une réunion en 1936 avec quelques paroissiens, nous décidions d'organiser des cercles d'études. Nous nous promenions de famille en famille où l'on se rassemblait pour discuter de coopératives, de caisse populaire. Durant mes études théologiques à Québec en 1928 je m'étais procuré un petit catéchisme des caisses populaires, et souvent je m'en servais pour montrer qu'une caisse aiderait grandement à Haywood.

En 1939, nous fondions une coopérative de fromage. Elle vécut jusqu'en 1948, année de sa mort à cause de la grande demande du lait nature pour la ville de Winnipeg. Durant ces dix années, cette coopérative avait apporté plus de $300,000 à ses membres, elle les avait détachés des villages voisins et rétabli le commerce dans la paroisse.

Au mois de juin 1941, nous fondions la caisse populaire. Elle venait en son temps et le bien qu'elle fit mériterait de longs développements. Je pourrais vous donner ces renseignements, ayant été secrétaire-gérant de cette caisse pendant cinq années, sans rétribution aucune . . .

Cette caisse populaire a aujourd'hui 241 membres très actifs, un capital de $79,200, et elle a prêté plus de $398,529 à ses membres. Son chiffre d'affaires depuis la fondation dépasse le million et demi de dollars.

En 1946, on fonda une coopérative d'huile; en 1948, un magasin de quincaillerie et de moulée; en 1952, une belle et grande cour à bois. En 1959, on couronnait le tout par un magasin coopératif.

Haywood, en 1935, avait 80 familles; en 1958, la paroisse groupe 140 familles et est très fière de son presbytère neuf, de son église réparée et agrandie, de son couvent avec religieuses. Dans le village nous comptons une soixantaine de maisons. Tout le bien que la coopération a fait dans cette paroisse, comme à St-Léon, à Lourdes et ailleurs, est incalculable et c'est là que nous touchons du doigt ce que les coopératives donnent à notre population.

En terminant cet exposé, je me demande si saint Thomas d'Aquin, revenant sur la terre et repassant son traité de théologie sur les vertus, n'ajouterait pas un chapitre sur la coopération qu'il classifierait au rang de vertu cardinale comme la prudence, la force, la justice et la tempérance, ou du moins comme l'un des fruits de la vertu théologale de charité. Pour ma part, je dirais que la coopération est un fruit de la charité, qui nous donne un actif pour la vie éternelle . . .

Bonnes récoltes

Les récoltes sont en bon état dans la province selon le rapport hebdomadaire du Pool. Dans la région est, cependant, l'humidité et les inondations ont empêché l'ensemencement d'environ la moitié des champs. Le danger des sauterelles et des vers coupants augmente sensiblement.

La MPC ne vendra plus d'accessoires

La Manitoba Power Commission a décidé de ne plus vendre les appareils électriques à partir de cet été. La décision a été prise parce que ce moyen de stimuler l'usage de l'électricité est maintenant bien employé par l'entreprise privée.



M. le magistrat Henri Lacerte a été nommé membre du bureau des gouverneurs de l'Université du Manitoba, cette semaine. Le juge Lacerte est ancien président de l'Association d'Education.

Quatre experts étudient les dégâts de l'inondation

Une équipe de quatre experts du gouvernement travaille actuellement à évaluer les dommages qui ont été causés par l'inondation de la région sud-est il y a deux semaines. Une douzaine de maires et de préfets de municipalités ont présenté des mémoires aux représentants du gouvernement lundi matin et ont reçu de l'hon. Errick Willis l'assurance de l'aide provinciale selon les circonstances. Une centaine de maisons ont été envahies par les eaux, plusieurs ponts, chemins et caniveaux ont été balayés, l'ensemencement des terres a été empêché ou rendu inefficace. Les dommages s'élèvent jusqu'à $50,000 par municipalité, et dépassent de beaucoup les ressources locales.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Le coût de publication de cette prière a été payé par un abonné en reconnaissance pour faveur obtenue par l'intercession de ce saint

Prière à saint Jude

Saint Jude apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur

13-44-13P.

Bénédiction et inauguration de la nouvelle école de Prud'homme, Sask.

Une imposante cérémonie se déroulait, le dimanche 21 juin, au village de Prud'homme. Il s'agissait de la bénédiction et de l'inauguration officielle de la nouvelle école. Ce bâtiment est une 2e addition faite à l'école primitive construite en 1912. Le premier agrandissement eut lieu en 1946. La population écolière augmentant toujours en nombre, l'unité de Wakaw, aidée financièrement des contribuables, offre au district cette belle construction qui ne manque ni de confort, ni d'élégance. La cour de récréation la sépare de l'ancienne construction dont on se sert toujours.

Le premier numéro au programme était la bénédiction du nouvel établissement. Son Exc. Mgr F. J. Klein, évêque de Saskatoon, y a procédé employant les prières rituelles de la Sainte Eglise. Il a béni individuellement toutes les classes ainsi que l'extérieur de l'édifice.

Ensuite vinrent les discours; les orateurs furent distingués et nombreux. Tous — tant locaux qu'étrangers — s'acquittèrent de leur tâche avec savoir et éloquence. Qu'il nous soit permis de mentionner quelques passages du discours de Monseigneur l'évêque. Malgré ses multiples soucis et ses écrasantes occupations, Son Excellence a daigné entretenir ses auditeurs d'une façon très intéressante sur les avantages d'une bonne éducation. Elle a encouragé les jeunes à poursuivre leurs études sans relâche, profitant des merveilleuses opportunités que la province leur octroie, non pas seulement jusqu'au douzième grade, mais au-delà, plus haut jusqu'aux degrés universitaires si possible. "Plus nous aurons d'hommes instruits", a ajouté le prélat, "et plus nous pourrons espérer faire avancer le bien-être moral et matériel des humains, si le service du Christ est à la base. La science bien employée est une grande bienfaitrice de l'humanité."

Son Excellence a visité récemment plusieurs pays d'Europe. Elle nous a dit que nous pouvions être fiers de notre système d'éducation. Nous, Canadiens, jouissons du maximum de facilités éducationnelles, si nous comparons notre sort à celui des nations réputées les plus avancées en civilisation. Et ces avantages précieux sont à notre portée, au prix de peu ou point de sacrifices. En conséquence, Elle a stimulé et encouragé parents et enfants à ne pas craindre l'effort et l'étude, puisque par ce moyen ils assureront le progrès vers un monde meilleur si la vertu demeure leur guide.

M. Clarens Peters, le sympathique surintendant des écoles de l'Unité, a félicité les autorités responsables de l'érection de ce beau temple scolaire. Il a fait remarquer toutefois que le bâtiment n'est pas l'essentiel en éducation, mais bien la compétence des professeurs et la réceptivité des élèves. Cette compétence professionnelle n'a pas manqué à Prud'homme, a souligné l'orateur, si l'on considère les éléments de valeur qui en sont sortis. Quant à la réceptivité, il reste toujours moyen d'améliorer; le progrès constant exige l'effort continu. Avis aux jeunes!

On ne peut passer sous silence le mot charmant de M. l'abbé Boisvenue, curé, à l'adresse des professeurs actuels de l'école. Il admire leur dévouement total au service de l'enfance. Il a mis l'accent sur le travail incessant et la compétence réputée des religieuses qui, depuis 1905, aidées du regretté Mgr Bourdel, ont efficacement contribué au développement de tout le district.

Inutile de signaler que tous les discours ont été applaudis frénétiquement.

Quatre beaux chants anglais et français, exécutés par les grands élèves, ont réjoui les oreilles entre les discours. Qu'ils sont mélodieux ces choeurs si bien rendus!

La Rév. Soeur, principale de l'école, a profité du microphone pour présenter le corps professoral, soulignant l'heureuse harmonie et la parfaite coopération qui règnent entre les membres. Marchant la main dans la main, tous n'ont qu'un seul but: le progrès moral et intellectuel des élèves.

Le surintendant, M. Peters, a eu l'honneur de couper le ruban traditionnel, à l'entrée principale.

L'agréable après-midi s'est clôturé par un délicieux goûter servi par les dames du village.

Souhaitons que la jeunesse profite des sages et salutaires conseils si délicatement donnés par les autorités présentes. Tous leurs avis n'ont qu'un but: un progrès toujours croissant vers le beau et le bien.

Willow-Bunch

Va-et-vient

M. J. Dumonceau, M. Raoul Caron, la petite Darlene Bracey, Roger Gosselin et le bébé Dumonceau sont actuellement à l'hôpital.

Ont quitté l'hôpital la semaine dernière, M. Plot, Mmes G. Verhelst, G. Dumonceau, J. Shulte, Fitzpatrick et Julien Piché.

MM. les abbés J.-A. Latendresse, curé, et Alfred Bouchard, vicaire, sont allés aux funérailles de Mgr A. Knauff, curé de Shaunavon, le jeudi 18 juin.

M. Osias Bruneau est revenu dernièrement de l'hôpital de Regina où il fut patient plusieurs semaines.

M. et Mme Paul-Emile Piché, accompagnés de Mme Joseph Bruneau et de sa fille, Ovilda, se rendirent à Regina pour affaires, le jeudi 18 juin.

M. et Mme Gérard Rodrigue et leurs fils, de Calgary, ainsi que M. l'abbé Lucien Rodrigue, curé de St-Victor, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme François Rodrigue, et autres parents et amis, dernièrement.

M. l'abbé Lucien Roy, du Séminaire de St-Boniface, est arrivé dernièrement pour passer ses vacances dans sa famille.

M. et Mme J. Viola sont partis le lundi 8 juin pour aller demeurer à Rocky Mountain House, Alberta, où ils achèteront un motel. Leurs trois enfants demeurent chez M. et Mme Charles Skinner, d'ici la fin des classes.

Le R. P. Henri Légaré, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa, se rendit à Willow-Bunch, visiter sa soeur, Mme Alice Bonneau, en venant à Gravelbourg le 11 juin pour le sacre de Mgr Paul Piché.

M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, et M. l'abbé Alfred Bouchard, vicaire, sont partis, le dimanche après-midi 21 juin, à Gravelbourg pour la retraite diocésaine des prêtres.

Baptême

Le 16 juin: Léo-Gérard-Camille, fils de Gérard Verhelst et d'Alice de Cap. Parrain, Camille De Cap, remplacé par Maurice Verhelst; marraine, Mme Maurice Verhelst.

Tisdale

L.F.C.

Dix-neuf dames de la Ligue Féminine Catholique de Tisdale se sont réunies à la demeure de Mme Wylie pour la réunion de juin.

Mmes Groat, Hartnett, Mireau et Alexander et le directeur, le R. P. G. Van Vynckt ont assisté au congrès annuel tenu à Prince-Albert les 9 et 10 juin. Mme Groat a donné un compte rendu très intéressant sur les points principaux du congrès.

Le conseil provincial compulse l'histoire du développement de la Ligue Féminine Catholique dans la province. On demandera à chaque sous-conseil des renseignements au niveau local. Le sous-conseil de Tisdale a eu ses origines en 1948.

On a décidé de remettre un cadeau à chaque premier communiant. La présentation sera faite par la présidente du comité spirituel, Mme Foraie, après la messe.

Après une courte session d'étude, le goûter fut servi par Mmes L. Roy, Campbell, Wylie et Mlle Kovach.

Saint-Hubert

Réunion

Le 17 juin avait lieu la réunion mensuelle des Dames d'Autel chez Mme B. Adamyk. Sept dames étaient présentes. Malgré le petit nombre, on fit du bon travail en préparation du pique-nique du 28 juin. Le prix d'assistance, donné par Mme A. Boutin, fut gagné par Mme A. Dartige. Les dames se séparèrent après un délicieux goûter. La prochaine réunion fut fixée au 15 juillet chez Mme P. Jordens.

Fêtes

Le 20 juin au soir, un groupe de parents et d'amis se rendaient chez M. et Mme C. Bachtold pour fêter leur 10e anniversaire de mariage.

On passa une agréable soirée à chanter et faire de la musique. Une horloge électrique, avec les voeux de tous, fut offerte aux héros de la fête.

Le 21 juin, chez M. et Mme Léon Beaujot, se réunissait un groupe d'amis pour une partie-surprise en l'honneur de M. et Mme Denis Bardon, jeunes mariés, récemment arrivés de France et établis à St-Hubert.

Après un peu de musique et de chant, des voeux de bonheur et de prospérité leur furent offerts par Mme L. Poncelet, au nom de leurs nouveaux amis du Canada. Puis deux fillettes firent leur entrée portant une corbeille remplie de cadeaux et firent tomber une pluie de pétales de roses sur leur tête. Mmes A. et L. Poncelet, organisatrices de la fête, leur aidèrent à développer les nombreux et jolis cadeaux. M. Bardon exprima ses remerciements à tous en son nom et celui de sa jeune épouse.

Va-et-vient

Mme O. Brûlé, de Regina, Mlles M. et R. Brûlé, de Moose Jaw, M. et Mme J. Decelles, de Shoal Lake, et M. et Mme G. Decelles, de Weyburn, étaient en visite à St-Hubert en fin de semaine.

M. Jean Bachtold, de Weyburn, a rendu visite à ses frère et soeur, M. J. Bachtold et Mme L. Poncelet et leurs familles, dernièrement.

Le R. P. Louis Perpete, missionnaire de La Salette, en Birmanie, depuis plusieurs années, a rendu visite à sa mère, Mme V. Perpete, de l'Hospice Jeanne d'Arc, et a passé quelques jours au presbytère. Sa soeur et son beau-frère, M. et Mme V. Clare, de St-Charles, Man., l'ont conduit à St-Hubert et ont rendu visite à M. et Mme E. Gatin.

Sont en vacances chez leurs parents: Mlle Octavie Istace, de Whitewood, M. Roland Gatin, du collège de Gravelbourg, Mlles Vivianne Pelletier et Yvonne Brûlé et les jeunes Hilaire et Rodney Adamyk et André Pelletier, du couvent St-Joseph de Forget.

MM. et Mmes R. Istace et V. Brûlé et Mme J. Brûlé sont allés à Lebret rendre visite à M. et Mme G. Brûlé et leur famille, dimanche dernier.



La première messe de M. l'abbé Henry Kalscheuer, à Ashton, Wis., fut l'occasion d'une exceptionnelle réunion familiale. On voit le nouveau prêtre, ci-dessus, en compagnie de 23 Soeurs Franciscaines, toutes ses parentes. Neuf autres n'avaient pu venir.

Au congrès diocésain des Dames de Sainte-Anne

Discours prononcé par Mme Pierre Kouri, de Ponteix, à l'occasion du congrès diocésain des Dames de Ste-Anne:

"C'est un grand honneur pour moi d'avoir été choisie, ce soir, pour vous adresser la parole.

Comme vous le savez, notre monde va de plus en plus vers le matérialisme, l'amour des choses terrestres. Les derniers papes, leurs Saintetés Pie XI et Pie XII, très inquiets, se sont beaucoup préoccupés de réagir contre cela. Ils ont fait paraître plusieurs Encycliques, essayant de réformer le monde chrétien.

Et par où fallait-il commencer sinon par l'éducation des jeunes générations qui seront les hommes de demain. Ceci est d'une importance vitale. Et naturellement ce problème retombe sur les éducateurs et surtout sur les parents. D'où le sujet proposé ce soir: "Rôle du chef social dans la famille." Donc, avec vous, nous allons envisager quelques aspects de la question.

Et tout d'abord permettez-moi de vous lire quelques citations que j'ai trouvées très belles et très à propos:

"Après le don de son Fils bien-aimé et le sacerdoce, le plus grand honneur que Dieu ait accordé aux hommes c'est de leur permettre de former ses enfants."

"Elever les enfants, c'est créer des chefs-d'oeuvre éternels."

"Elever un enfant, c'est en faire dans le plein sens du mot un homme et un chrétien."

Nous traiterons donc de la formation de l'enfant en tant qu'homme et surtout en tant que chrétien.

En tant qu'homme —

1. Formation de la vie personnelle: L'enfant nous est confié depuis sa naissance. C'est à nous, parents, de l'éveiller, de l'éclairer, de le diriger, tout en respectant sa personnalité. Chacun est différent et devra être traité en conséquence. Mais à tous nous pouvons leur montrer les principes fondamentaux:

(a) la maitrise de soi: ne pas se laisser aller à ses plaisirs; l'habitude de vouloir le bien.

(b) Cette maitrise ne vient que par l'effort. Vous remarquez qu'en notre siècle on a tendance à laisser faire à l'enfant ce qu'il veut. On n'en fait qu'un capricieux, un égoïste. Inculquons-lui le sens de la discipline.

(c) Enfin formons-lui la conscience. Expliquons-lui que cette voix intérieure c'est la voix de Dieu qui lui dit de faire le bien et d'éviter le mal. Apprenons-lui à obéir à cette conscience.

2. Mais la vie personnelle ne suffit pas, il faut former son sens social:

L'homme ne vit pas tout seul. Il vit avec les autres.

D'où l'enfant doit apprendre à pratiquer les vertus de loyauté, de respect, de reconnaissance, de dévouement.

(a) Loyauté: Dans ce monde de fausseté et d'hypocrisie, apprenons à nos enfants à être francs, droits, dans leur langage, leurs agissements, leurs promesses. Ne jamais tricher. Ne pas avoir peur de la vérité.

(b) Respect des autres: Apprenons aux enfants à mettre en pratique la grande maxime . . . "Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse."

(c) La reconnaissance: L'enfant peut montrer de la gratitude envers ceux qui lui font du bien: supérieurs comme inférieurs.

(d) Le dévouement: Expliquer l'oubli de soi, le sacrifice de soi-même. Bannir l'égoïsme, la jalousie.

La formation de la vie personnelle et du sens social concernent l'homme en tant qu'homme mais la formation du sens religieux et catholique le concerne en tant que chrétien, et ceci est le plus important.

Nous devons toujours nous rappeler que dès que nous sommes baptisés nous sommes enfants de Dieu, nous devons imiter Jésus-Christ, son Fils.

Aussi nous, mères de famille, c'est notre devoir d'éduquer, d'élever, de former nos enfants dans ce sens-là.

1. Dès que l'enfant s'éveille à la vie, parlons-lui de Dieu, de Ses Attributs, de Ses Créations: le monde, les étoiles, les fleurs. Parlons-lui de Jésus, son Fils, de Ses souffrances. Apprenons au petit à offrir ses petites souffrances comme Jésus l'a fait. Parlons-lui de la Sainte Vierge. Mentionnons-lui les fêtes liturgiques les plus importantes avec leurs significations. Apprenons-lui les premières prières. Préparons-le à la Première Communion. Expliquons-lui ce qu'est le péché.

2. Plus tard continuons à suivre sa formation religieuse. Et c'est ce qui est le plus difficile et le plus important. L'enfant commence à sortir, à prendre de mauvaises habitudes.

Mais avec la prière, le bon exemple et une surveillance suivie, la mère de famille peut continuer son rôle. La prière quotidienne en famille, la récitation du chapelet, les communions fréquentes sont la nourriture nécessaire à tout chrétien.

Le bon exemple à la maison est très important. L'enfant qui voit continuellement la pratique des vertus est incliné à en faire autant. Et ceci lui reste pour la vie.

3. Enfin montrons à l'enfant à être apôtre. Vous savez tous que les prêtres et les religieux sont peu nombreux. Essayons d'éveiller en nos enfants la vocation. Parlons-leur souvent de la nécessité et de l'importance du clergé. Et si tous ne peuvent être religieux ou religieuses car ceci est une grâce donnée à des privilégiés, montrons-leur qu'ils peuvent aider dans la mesure de leurs moyens.

"Quiconque aime le Divin Sauveur désire Le voir admiré et servi par tous les hommes", quand ils sont jeunes, enrôlons-les dans la croisade Eucharistique qui a pour devise "Prie, communie, sacrifie-toi, sois apôtre".

Plus tard, encourageons-les à devenir membres des mouvements d'Action Catholique: C.Y.C., J.E.C., J.O.C. . . . Montrons-leur qu'ils peuvent être des laïcs missionnaires et aider les prêtres.

En conclusion, prions Dieu, la Sainte Vierge et la bonne sainte Anne afin que ces deux jours de congrès nous éclairent et nous aident dans la formation de nos enfants. Suivons l'exemple de notre patronne et mettons en pratique notre devise: "Femme vertueuse, épouse parfaite, mère idéale."

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280 (Régina, Sask.)

Le 2 juin avait lieu, au Columbus Club, l'assemblée régulière des Chevaliers de Colomb. Un bon nombre de membres était présent. L'assemblée fut ouverte par le Grand Chevalier, Léo Lirette. Je tiens à féliciter tous les membres présents et espérons qu'ils prennent l'habitude d'assister régulièrement à ces réunions.

Cette assemblée était d'une grande importance car l'élection du nouvel exécutif eut lieu et donna les résultats suivants: Grand Chevalier, Pierre Kerviche; Député Grand Chevalier, Irénée Colette; Chancelier, Henri Pinvidic; Secrétaire Archiviste, Jean Fauchon; Trésorier, Georges Colpron; Avocat, Omer Tessier; Cérémoniaire, Joseph Braconnier; Gardes Internes, André Lemieux et Arthème Jalbert; Gardes Extérieurs, Jean Boutin et Albert Gatin; Syndic pour 3 ans, Roger Poissant; Syndic pour 2 ans, Jean Gervais; Syndic pour 1 an, Raoul Langlais; Intendant, Albert Sirois.

Le nouveau Grand Chevalier adressa ensuite la parole et dit qu'il ferait de son mieux pour faire fructifier l'organisation au cours du nouveau terme qu'il commence. Notre ex-Grand Chevalier, Léo Lirette, remercia bien sincèrement tous les membres du conseil pour leur appui durant son terme d'office. Il adressa aussi ses plus sincères félicitations au nouveau Grand Chevalier, et l'assura de son plein support.

Frères chevaliers, tâchez de continuer ce beau travail. C'est grâce à votre dévouement si nous avons remporté tous les honneurs possibles cette année: "Membership Honor Roll", "Insurance Honor Roll", "Star Council Award" du Conseil Suprême, ainsi que le trophée de la classe "B" dans les compétitions d'états, arrivant troisième sur les 29 conseils de la province. Nous avons raison d'être fiers, frères chevaliers, étant donné que notre conseil est à ses débuts et que ses membres sont beaucoup moins nombreux que ceux des autres conseils.

Grâce au dévouement de notre ex-Grand Chevalier, les membres du Conseil reçurent chacun un tableau du règlement. Merci, Léo, je crois que cela fut apprécié par tous les membres.

Je tiens aussi à féliciter les membres suivants de notre sous-conseil qui furent élus à l'assemblée de Redvers le 3 mai: président, Alphonse Aimé; vice-président, Maurice Desautels; boursier, Alfred Chicoine; garde, Ernest Sylvestre; syndic, Roméo Milette.

TI-COQ.

S. E. le cardinal Van Roey va bénir le mariage du prince de Liège

BRUXELLES — C'est Son Em. le cardinal Van Roey, archevêque de Malines et primat de Belgique, qui bénira, le 2 juillet, en la Collégiale des Saints Michel et Gudule de Bruxelles, le mariage du prince Albert de Liège et de la princesse Paola Ruffo di Calabria. La messe sera ensuite célébrée par le curé de la paroisse, Mgr Boone, doyen de Bruxelles.

Dumas

M. et Mme Roland Boulet et leurs enfants, d'Alida, ont visité leurs parents.

Mme O. Legault est allée à Regina et Gravelbourg visiter ses enfants.

M. et Mme Dionne, de Winnipeg, ont visité leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Georges Filteau, et M. et Mme Adrian Bessette.

M. et Mme Lionel Larrivée, de Regina, ont passé la fin de semaine chez leurs parents.

M. et Mme Georges Denève, de Regina, ont rendu visite à leur grand-mère, Mme W. S. Rollin.

Le dimanche 21 juin, un déjeuner fut servi au presbytère après la messe de 9 heures par les dames de la Ligue catholique. Merci à ceux qui aidèrent et y assistèrent afin de faire de ce déjeuner un vrai succès.

Coderre

Çà et là

M. l'abbé A. Brauweiler, séminariste, et M. Paul Charpentier passèrent dans la paroisse afin de recueillir des abonnements à notre journal catholique et français.

M. l'abbé Roger Ducharme et le R. P. W. Sicotte, O.M.I., de Gravelbourg, ont soupé au presbytère, au retour d'une assemblée du Comité des Bourses à Regina.

Le projet de construction de deux nouvelles classes en briques, près de l'ancienne école, avance rapidement et la résidence d'une institutrice tire à sa fin.

Baptême

Léon, fils de Mme Jeanne Laberge. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Langlois, de St-Victor.

St-Victor

Çà et là

M. et Mme H. Bissonnette et Mme Ronald Boutin sont allés conduire M. Denis Bissonnette à Moose Jaw, le 13 juin. Celui-ci en était à la première étape de son voyage vers Crescent Valley, C.-B., où il est employé par le Ministère du Transport.

M. l'abbé Fernand Ducharme, curé de Coderre, était de passage chez ses frères, belles-soeurs, neveu et nièce, MM. et Mmes Roland et Conrad Ducharme et Roger Legault, les 16 et 17 juin.

M. Noël Blanchette et Jeannine O'Reilly, de Courval, étaient les hôtes de la famille Willie O'Reilly, le dimanche 14 juin.

M. et Mme André Beaubien, deux de leurs enfants et Mme Arthur Beaubien, de Meadow Lake, séjournaient dans la paroisse dernièrement. Ils visitaient notamment les familles Lorenzo Beaubien, Willie O'Reilly et Eudore Beauregard.

M. Maurice Gaudry et Mmes Strigler et V. Martin, de Vancouver, rendirent visite à leurs frères de la Saskatchewan dont M. Willie Gaudry, de Saint-Victor. Ils étaient les hôtes de M. et Mme J.-D. Lalonde, le jeudi soir 18 juin.

M. et Mme Robert Loiselle et leurs enfants étaient de passage chez MM. et Mmes Roland et Conrad Ducharme, W. Farwell et Roger Legault, de Saint-Victor, les 20 et 21 juin.

La famille Jean-Noël Delorme (Florence Côté) est maintenant établie sur la ferme de M. Georges-A. Coutu. Bienvenue à cette nouvelle famille.

M. et Mme Léo Delorme, M. Daniel Delorme et Mlle Doris Beausoleil sont allés visiter M. et Mme Robert Côté (Fernande Delorme), de Bengough, le dimanche 14 juin.

M. et Mme J.-D. Lalonde sont allés à Regina, le 13 juin. Ils sont revenus le 14 juin, accompagnés de M. et Mme Denis Lalonde et de leur petite fille, Joanne, celui-là de retour d'un voyage d'études à Sainte-Adèle, P.Q., celles-ci de retour d'un séjour de deux semaines chez M. et Mme Wilvers, de Bellegarde.

M. Aubert Chrétien demeure chez M. et Mme Roland Ducharme pour quelque temps.

M. Gordon Bonokoski, de Lestock, était l'hôte de la famille Laurent Collin pour la fin de semaine du 20 juin.

M. et Mme Arthur Leduc, de Willow Bunch, étaient en visite chez M. et Mme Urbain Leduc, le 19 juin.

Mlles Gladys Prevost et Marie Chiro, de Wood Mountain, sont les nouvelles employées de la Compagnie 'Family Life' depuis le 15 juin.

Baptême

Juliette - Agnès - Marie, fille d'Urbain Leduc et de Cécile Lafontaine. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Vaudrin, oncle et tante de l'enfant. Cette enfant fut baptisée par le R. P. Jean-Paul Isabelle, O.M.I., qui administrait le sacrement de baptême pour la première fois.

QUEBEC — Il y a eu trois cents ans le 16 juin que Mgr François de Montmorency-Laval débarquait à Québec. La cérémonie qui a marqué dans la soirée l'anniversaire de l'arrivée de l'évêque de Pétrée, vicaire apostolique de la Nouvelle-France, a été l'expression de la reconnaissance filiale de tout un peuple.

Gravelbourg

Mariage Levac-Chartier

Le samedi 9 juin, en la cathédrale Ste-Philomène, eut lieu le mariage de Claire Chartier, fille de Mme Henri Chartier, de St-Lazare, Man., avec M. Léo Levac, fils de M. et Mme Emile Levac, de Gravelbourg. M. l'abbé A. Guénette officiait.

La mariée, au bras de son beau-frère, M. Marcel Gaucher, portait une longue robe blanche en voile sur satin. Son voile court était retenu par un petit chapeau en tulle garni de perles et de séquins. Son bouquet se composait de roses rouges et blanches.

Les filles d'honneur, Mlles Denise Laferrière et Aline Levac, étaient vêtues de robes jaune en dentelle et rose corail en tulle et dentelle respectivement. Elles portaient des petites couronnes de même teinte que leurs robes Leurs bouquets étaient d'oeillets jaunes et bleus. Les garçons d'honneur étaient Roger Forest et Paul Aussant.

Mlle Antoinette Fouquet, accompagnée à l'orgue par Mlle Hermine Lemoine, chanta de beaux cantiques.

Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à la salle paroissiale pour quelque 250 invités. M. Roland Pinsonneault agissait comme maitre de cérémonies. M. l'abbé D. Dugas présenta le toast à la mariée.

A l'issue de la soirée, les nouveaux époux partirent pour un voyage de noces à Banff et Jasper, Alta. Pour le voyage, la mariée était revêtue d'un costume beige avec accessoires de même nuance et vert pâle. A leur retour, M. et Mme Levac résideront à Gravelbourg.

Va-et-vient

Etaient à Gravelbourg à l'occasion du mariage Levac-Chartier: Mme Henri Chartier, de St-Lazare, Mme Denis Laferrière et sa fille, Henriette, Mme Fabien Perreault et sa fille, Rita, Mme Harvey Plante, M. et Mme Lucien Péloquin, M. Viateur et Maurice Prescotte, tous de St-Lazare, Man., M. et Mme Robert Fillion, de Virden, Man., MM. et Mmes Rhéal Levac et Omer Bougie, de Fort St. John, C.-B.

Sont venus visiter la Rév. Mère St-Zacharie et M. et Mme Paul Moquin, leur belle-mère, Mme Thérèse Moquin, ainsi que Mlle Anna et Hector Riel, de Holyoke, Mass.

EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Penticton

Nouvelle église

Le 14 juin, 33 enfants firent leur première communion; ce fut une cérémonie émouvante. Les dames de la paroisse servirent un déjeuner après la messe aux jeunes communiants dans le soubassement de la nouvelle église. Ce jour-là, environ 600 personnes remplissaient l'église, contredisant ainsi les dires de plusieurs que les bancs ne se rempliraient pas de sitôt. Il en fut ainsi quand Mgr Doyle vint bénir la nouvelle église. Il y eut ce jour-là messe pontificale et après un banquet organisé par la L.F.C. il y eut un concert dont les 450 assistants ne tarissent pas d'éloges.

Çà et là

Le premier service funèbre dans le nouveau temple fut celui de Mme M. Lognos, anciennement de Ravenscrag, Sask. Sincères condoléances à toute sa famille.

M. et Mme J. Granger viennent d'acheter un lot et de construire une belle maison sur l'avenue Calgary. Ils vinrent ici pour jouir du climat idéal de l'endroit. Ils habitaient auparavant à New Westminster.

M. Latour, sous traitements à Vancouver, sera bientôt de retour dans sa famille.

M. Delphis Ranger a accepté de prendre soin de l'entretien de la nouvelle église.

Mme et Mlle D'Aoust ont acheté une propriété sur l'avenue Windsor.

C'est un fermier de l'Alabama qui, sans l'expliquer, a fait cette curieuse constatation. En donnant à manger à ses poules des graines teintes en rouge, en vert, en noir, en violet, il obtient des oeufs d'apparence normale mais dont les jaunes sont rouges, vert, noirs ou violets. Le goût de l'oeuf, parait-il, ne s'en trouve pas transformé pour autant mais notre fermier peut confectionner à son gré, pour le plus grand étonnement de ses invités, des omelettes multicolores.



Trois résolutions importantes au congrès de la L.F.C. à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — A leur 32e congrès annuel diocésain tenu dans la salle de l'église St-Marc à Prince-Albert, la L.F.C. a élu les dames suivantes à la direction du groupe pour le terme 1959-60: Mme P. Lomer, de Hafford, Sask., fut réélue présidente; Mme L. Boileau fut élue 1ère vice-présidente; M. V. Hill, de Shellbrook, 2e vice-présidente; Mme M. Kayfish, de Leask, 3e vice-présidente; Mme A. Wininger, de Blaine Lake, secrétaire correspondante; Mme W. Atkinson, de Prince-Albert, secrétaire-archiviste, et Mme L. Moker, trésorière.

Les présidentes de comités qui furent nommées sont; Mme L. Boileau, éducation; Mme R. Herzog, de Mayview, immigration et citoyenneté; Mme L. Soucy, de Nipawin, législation; Mme J. Etcheverry, de North Battleford, presse et publicité; Mme T. Nocicky, de Hafford, revues; Mme A. Bernier, de St-Louis, action sociale; Mme A. Colleaux, de Prince - Albert, organisation; Mme V. Hill, résolutions; Mme L. Moker, finances; Mme W. Hegedus, de Wakaw, radio, T.V., cinéma; Mme W. Gillingham, de Prince-Albert, les Guides, et Mme M. Kayfish, de Leask, religion.

Les thèmes du congrès étaient "Faire des conversions" et "Le retour des mauvais catholiques à la foi". Le R. P. G. Lassonde, O.M.I., de North Battleford, le R. P. A. Herter, O.M.I., de St. Walburg, et Mgr J.-A. Boucher, de Prince-Albert, étaient les conférenciers. Les résolutions adoptées par les 200 déléguées présentes étaient: que les membres mettent en pratique le thème du congrès sur les instances de Son Exc. Mgr L. Morin, à savoir, que les membres donnent l'exemple comme catholiques en envoyant seulement des cartes religieuses à Noël et en se servant du nom "Christmas" en entier, et non pas seulement "Xmas"; que les membres se préparent par la prière et l'étude au Concile Oecuménique; que le Département d'Education soit prié de promouvoir l'enseignement de la langue française dans les grades élémentaires.

Mme O. Lommer, présidant aux sessions, déclara que six nouveaux conseils paroissiaux furent formés l'an dernier, à savoir: St. Cyr Lake, Dorintosh, Brooksby, St-Joseph, Prince-Albert, White Fox et Waseca. Elle se déclara enchantée de voir que 37 des 47 conseils du diocèse étaient représentés durant les deux jours du congrès.

Mme Gross, présidente provinciale, déclara que la L.F.C. est la seule organisation de femmes catholiques du Canada préparée à aborder les problèmes majeurs sur un niveau national et d'action avec chaque conseil de paroisse. Mme Moker, en présentant son rapport financier, dit que le conseil diocésain était en bonne condition, financièrement parlant, avec 1,360 membres en règle.

Son Exc. Mgr Morin et le R. P. Crépeau, O.M.I., prièrent les membres de travailler avec ardeur pour mettre en pratique le thème du congrès: "Un bon mot ici et là et un bon exemple feront plus pour ramener les brebis égarées que la prédication", déclara le R. P. Crépeau.

Plus de 200 personnes se réunirent pour le banquet préparé et servi par les Dames d'Autel de St-Marc, le mardi soir. Mme Marion Sherman, échevin, apporta les salutations du Conseil de Ville de Prince-Albert.

L'orateur invité, Mgr Boucher, déclara que durant ses 18 années comme directeur, il avait vu le nombre des conseils diocésains s'augmenter de huit sous-divisions à 47 aujourd'hui. Le sujet de son discours fut: "Les questions qu'on pose aux directeurs sur la conversion." M. l'abbé L. Mondor donna le sermon à la messe du congrès. Le R. P. A. Herter, O.M.I., de St. Walburg, adressa aussi la parole. Somme toute, le congrès fut un très grand succès.

Domremy

Première grand-messe

M. l'abbé André Blondeau, nouvel ordonné du dimanche précédent, chanta sa première grand-messe dans sa paroisse le 14 juin, assisté de M. l'abbé J.-A. Houle, curé. A cette occasion, le choeur de chant sous la direction de la R. Mère Marie-Camille, des Filles de la Providence, rendit une belle messe en deux parties et du beau chant. M. l'abbé J.-A. St-Pierre, curé de Leask, donna le sermon de circonstance. Avec éloquence, il parla de la beauté et des grands pouvoirs du sacerdoce du Christ dans l'Eglise du temps de saint Paul et de nos jours.

Après la messe, M. et Mme Paul Blondeau invitèrent MM. les membres du clergé à prendre le dîner chez eux. Parmi ces derniers il y avait le R. P. Florido Turgeon, O.M.I., du Collège de Gravelbourg.

Ça et là

La Rév. Mère Générale des RR. Filles de la Providence, de St-Brieux, France, a fait la visite de sa communauté de Domremy.

Souhaits d'un prompt rétablissement à la R. Sr. Marie-Camille qui est sous traitements à l'Hôpital de l'Université de Saskatoon. Ses petits élèves de l'école s'ennuient beaucoup d'elle et prient pour sa guérison.

Jean-Marie Boutin, séminariste en philosophie, vient de passer avec succès ses examens au Collège Notre-Dame. Félicitations. Il passe ses vacances chez ses parents, M. et Mme J.-M. Boutin.

Mme Charles Hannotte, de Prud'homme, est retournée chez elle, après avoir passé la semaine chez ses parents, M. et Mme Paul Blondeau.

M. et Mme Veillard, de Veillardville, ont visité un vieil ami M. Adélard Marcotte en passant à Domremy pour assister au pèlerinage de Wakaw. Ils étaient accompagnés de Mmes W. Nichols et Louis Strausser, de Hudson Bay.

Félicitations à M. et Mme Etienne Leblanc dont le mariage eut lieu le 16 juin à Vonda, Sask.

M. et Mme Ervin Gagnon sont partis en vacances à Dawson Creek, C.-B., où ils assisteront au mariage de Mlle Blandine Robert (soeur de Mme Gagnon) le 27 juin prochain.

M. et Mme Benoit Rompré, d'Edmonton, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Alphonse Rompré. Mme Rompré, de Domremy, est retournée avec eux pour un congé à Edmonton.

M. et Mme Philippe LaRose sont de retour, après avoir passé de belles vacances chez leurs parents et amis de la province de Québec.

M. Hervé Roy, de Roy Motors, s'est rendu à Saskatoon le 17 juin pour une assemblée des agences de la Compagnie Case. Il était accompagné de sa Dame et de Mlle Adrienne Houle, sa belle-soeur.

M. le curé a assisté récemment à la retraite du clergé à Prince-Albert.

Prince-Albert

Mariage Dansereau-Cantin

La cathédrale du Sacré-Coeur était joliment décorée de chrysanthèmes, de roses et de fleurs printanières, lorsque Mgr J.-A. Boucher officiait au mariage de M. Wilfrid-Joseph Dansereau, fils de M. et Mme Hercule Dansereau, avec Mlle Léona-Nora Cantin, fille de M. et Mme Albert-J. Cantin, tous de cette ville. Mlle Eva Cantin, soeur de la mariée, agissait comme fille d'honneur, assistée de Mlles Germaine Dansereau, soeur du marié, et d'Eleonore Lehner.

MM. Georges et Ronald Dansereau, frères du marié, et Robert Girod, étaient garçons d'honneur. Les placiers étaient Paul Dansereau et Robert Cournoyer.

M. l'abbé Martial LeBlanc chanta la grand-messe. Le "Catholic Boys' Choir", dirigé par Mme L.-J. Fournier, rendit la messe des anges et un Ave Maria. Mme J. Ward touchait l'orgue.

La réception eut lieu dans l'auditorium de la cathédrale. La table des mariés était décorée d'une belle nappe en toile, d'un joli gâteau à 3 étages et de grands cierges dans chandeliers en argent. Mlle Grace Lehner présidait au registre et à la chambre des cadeaux.

Mgr Boucher proposa le toast à la mariée, auquel le marié répondit avec à propos.

Des télégrammes de félicitations furent reçus de M. et Mme Laurent Chénier, de New Westminster, C.-B., de M. et Mme R. Dansereau et André Dansereau, de North Bay, Ont.

Parmi les invités venus du dehors, on remarquait Mme Rosa Cantin, de New Westminster, C.-B.; M. et Mme Jérôme Hamoline, d'Aberdeen, Sask.; MM. et Mmes Pierre et René Robert, de Domremy; Mme Malvina Fortier, M. et Mme Félix Ethier, de Duck Lake; M. Richard Cournoyer, de Shell Lake, Sask.; M. R. Dansereau, de Regina; M. Arthur Renaud, de Marcellin; MM. Joseph Brad et Emile Robin, d'Amour, et M. Henri Perillat, de Duck Lake.

Ça et là

M. André Dansereau, de l'Aviation Royale Canadienne, stationné à North Bay, Ont., et Mme A. Dansereau, d'Aberdeen, Sask., sont les hôtes de M. et Mme Hercule Dansereau.

M. W. J. Quinn, de Prince-Albert, vient d'être nommé assistant du président de la Saskatoon Brewing Co. Ltd. M. Quinn était associé avec la Sick Brewing Co., de Prince-Albert, pendant 22 ans et en fut le gérant jusqu'en 1954, alors qu'il se retira. La Saskatoon Brewing Co. Ltd. débuta en 1906 et est par conséquent la plus vieille brasserie de la province.

Albertville

Va-et-vient

Le lundi 8 juin, le nouvel évêque de Prince-Albert, Son Exc. Mgr L. Morin, visitait la paroisse et administrait le sacrement de confirmation à quelque 30 enfants. Malgré la température inclémente, il y eut une très belle cérémonie.

Le samedi 16 mai, plusieurs paroissiens se rendirent au mariage de M. P. Carrier, fils de M. et Mme Tom Carrier, avec Mlle Patricia Dugan.

M. et Mme Paul-Emile Pellerin eurent la visite de leurs fils, Georges et Philippe, de Uranium City.

MM. et Mmes Antonio, Edward, Marcel et Lionel Grimard et Mme Francis Viens, tous de Hamilton, Ont., André Grimard, de New Westminster, C.-B., M. Lucien Grimard, Mme Ronaldo Marchand, de Prud'homme, Arthur Samson, d'Edmonton, Wilfrid Samson, de Léoville, rendirent visite à leurs parents d'Albertville, récemment.

Le samedi 6 juin avait lieu le mariage de M. Léon Roussel, qui demeurera à Flin Flon.

M. Joseph Beaudoin unissait sa destinée à celle de Mlle Emilienne Piché, le 6 juin.

Mme Evelina Beaudoin est allée visiter sa fille en Alberta et fera ensuite un voyage dans l'Est.

M. et Mme Paul Samson, de Prince Rupert, C.-B., sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Armand Leduc, leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Alfred Leduc, et plusieurs autres parents.

Mme Edouard Delporte est allée à la graduation de son fils, Edouard, à Victoria, C.-B.

M. et Mme Jack Ledoux sont allés rendre visite à leurs fille et gendre, M. et Mme Robert Delporte, de Spiritwood.

M. et Mme Lucien Gobeil, de Saskatoon, ont rendu visite à leur père, M. Edmond Gobeil, à leurs soeurs, Mme Blanche Dubé et Irène Gobeil, ainsi qu'à plusieurs autres parents.

Mme Adrien Brassard est partie passer l'été avec son mari à Debald, Alta.

Mme Marie Gignac a eu la visite de ses filles, les Rév. Soeurs Marie-Dominique, de Montréal, et Bernadette-de-Lourdes, de St-Louis, Sask., et Mme J. Cloutier, de Windsor, Ont., qui se rendirent à Marcelin visiter M. et Mme Philippe Boutin, accompagnées de M. et Mme Charles Dussault, et allèrent aussi à Garrick avec M. et Mme Rodolphe Gignac pour visiter M. et Mme Albert Chenier.

Mme Cloutier a rendu visite à ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Wilfrid Brûlé et Roland Godin.

Mme Roméo Beauchêne est revenue chez elle après avoir passé quelque temps en Colombie-Britannique.

Saskatoon

Ça et là

La comédie "L'Anglais tel qu'on le parle" qui fut présentée par le Coin Français récemment et rapporta un succès inattendu, sera jouée de nouveau durant le festival d'été à Regina. M. Reginald Moore, de Regina, est actuellement à Saskatoon pour faire les arrangements. Le directeur de cette pièce est M. B. Hinett. Les acteurs sont MM. Roger Gauthier, Jean Hardenne, George de Govin, Adrien LeGars et Mlle D. Greenway.

Bienvenue à Mme Yvette Wells et ses deux enfants qui éliront domicile à Saskatoon.

Le R. P. Légaré, O.M.I., de l'Université d'Ottawa, qui prit part aux conférences des Sociétés savantes, visita en même temps son frère, M. Ernest Légaré et sa famille.

M. et Mme H. Deschamps et Mme F. Altrogge ont pris part au pèlerinage de Sainte Thérèse à Wakau, dimanche dernier.

M. Raymond Marcotte, secrétaire-gérant du Conseil de la Coopération de la Saskatchewan, M. Charles Papen, président de la Caisse Populaire Française de Saskatoon Limitée, et M. Ernest Marcotte prendront part au congrès annuel du Conseil Canadien de la Coopération, qui aura lieu à Winnipeg du 22 au 26 juin.

Malades

Sont malades actuellement: M. Hervé Lavallée, J. Demers, Louis Bruyr et Mlle B. Pouliot.

Jackfish

Va-et-vient

M. et Mme Daniel Lamothe, de Chiliwack, C.-B., étaient en visite chez M. Edmond Gagné et M. et Mme L.-P. St-Amant.

M. et Mme Boyd Roberts, de Hinton, Alberta, étaient dans la paroisse pour la fin de semaine et visitèrent M. et Mme Joseph L'Heureux.

Le dimanche 14 juin avait lieu le pique-nique de la paroisse. Malgré l'orage de l'après-midi, le jeu de balle put se continuer. Les paroissiens remercient tous ceux qui sont venus aider à faire de cette journée un bon succès.

MM. et Mmes Clarence Delainey et Fernand L'Heureux, ainsi que M. Carl Knatishyn se sont rendus à St-Walburg et Lee Park pour assister au "Stampede".

Le mercredi 17 juin, le R. P. C. Roussel, O.M.I., ainsi que M. et Mme Joseph L'Heureux se sont rendus à St-Walburg pour prendre un repas chez M. et Mme J. Larre, soeur du Père Roussel, et visiter plusieurs vieilles connaissances dans St-Walburg, ainsi que la première école où le Père Roussel fit ses études élémentaires. Ils ont aussi eu le plaisir de voir les 10,000 dindons que possède M. J. Larre et de visiter le studio Imhoff.

M. et Mme J. Bru sont allés passer la journée à Saskatoon, dernièrement.

M. et Mme E. Esquirol et leur fils, Arthur, sont allés à Saskatoon où Arthur rendit visite au médecin et revint avec son bras encore dans le plâtre.

M. Edmond Gagné et sa fille, Mme E. Esquirol, sont partis assister au mariage de leur fils et frère, Victor, à Montréal.

M. Lionel Bertrand, de St-Walburg, était en visite chez son beau-frère, le R. P. C. Roussel, O.M.I., ces jours derniers.

Sont venus assister au mariage Rycyna-Dion, MM. et Mmes Kalownisky et Bob Collier, de North Battleford, et M. Henri Hock-Housen, de Provost, Alta.

M. et Mme Georges L'Heureux, de North Battleford, sont déménagés chez leur fils, Henri, pour les mois de vacances.

M. et Mme Albert Gérard et leurs deux enfants, de New Westminster, C.-B., sont en visite chez Mme Gérard, mère de M. Albert Gérard.

Mariage Rycyna-Dion

Le lundi 15 juin, le R. P. Bachinsky, de North Battleford, est venu bénir le mariage de M. Walter H. Rycyna avec Mlle Marie-Jeanne Dion, fille de M. et Mme David Dion.

La mariée était charmante dans une longue robe de crinoline et dentelle sur satin avec voile court et couronne.

Les filles d'honneur, Bernadette et Joséphine, soeurs de la mariée, revêtaient des robes rose et bleue respectivement. Les garçons d'honneur étaient Bob Jenning et Peter H. Rycyna, frère du marié.

Le dîner fut servi à la salle paroissiale. Les nouveaux époux partirent dans l'après-midi pour un voyage à Smokey Lake, Alberta, où ils passeront l'été.

Je n'ai jamais connu une seule personne qui ait traité d'une manière inconvenante le ministre de l'autel et qui ait prospéré en ce monde. Il y a pour cette espèce de gens une malédiction qui les suit, même en ce monde. — O'Connel.

Radville

Chevaliers de Colomb

Le 21 juin, l'élection des nouveaux officiers des Chevaliers de Colomb eut lieu au sous-sol de l'église de la Ste-Famille. Après la messe, un délicieux déjeuner fut servi par les chevaliers.

Le Grand Chevalier présenta les orateurs, M. Granpré, de Gravelbourg, qui donna un intéressant résumé des activités des chevaliers dans la Saskatchewan, puis MM. A. Kimballs, de Ceylon, et L. Binns, dans leurs discours, ont encouragé les nouveaux chevaliers à toujours marcher de l'avant.

Les nouveaux officiers élus sont: Grand Chevalier, Vincent Kimball; Député Grand Chevalier, Armand Prost; Secrétaire, Gilbert Martin; Chancelier, Jean de Bruyne; Garde, Joseph O'Hara; Trésorier, Léon Carles; Avocat, Léon Bellavance; deux gardiens, Gérard Chicoine et Gérard Bouchard; Commissaires, Armand Bourassa, Raymond Fradette et Raymond Dionne.

Malade

Est hospitalisée: Mme Jean de Bruyne.

Diplômes d'instruction religieuse à 114 normaliens de Saskatoon

SASKATOON — Cent quatorze étudiants catholiques de l'Ecole Normale ont reçu leurs diplômes des mains de Son Exc. Mgr Klein, évêque de Saskatoon, après avoir complété les cours d'instruction religieuse pendant l'année scolaire. Ces cours, dirigés par le R. P. B. Sullivan, C.S.B., et Soeur M.-Gertrudine de Sion, ont pour but de préparer les futurs instituteurs et institutrices à aider le clergé paroissial dans l'instruction religieuse des enfants.

Après la récitation du chapelet et le Salut du St-Sacrement donné par Mgr Klein dans la chapelle du Collège St. Thomas More, les étudiants prirent part à un programme approprié sous la direction de M. Fred Sogz. Le R. P. L. Kennedy, C.S.B., souhaita d'abord la bienvenue à Son Excellence et aux autres invités spéciaux: M. l'abbé G. Provost, directeur diocésain de la Confrérie de la Doctrine Chrétienne, M. l'abbé M. Hogan, directeur de la C.D.C., à Regina, MM. les abbés D. Macgillivray et J. Wolff, les RR. PP. George, O.S.B., et B. Lewans, O.M.I., ainsi que la Révérende Mère M. Noreen, S.N.-D.S., et M. et Mme F. Lucas.

Dans son discours, M. F. Lucas, membre du corps enseignant de l'Ecole Normale, engagea fortement les étudiants à prendre au sérieux les exigences de leur foi catholique et à la vivre intégralement.

Son Excellence exprima sa joie profonde à la vue du bon travail qui avait été fait et exhorta les jeunes instituteurs et institutrices à faire tout en leur pouvoir pour propager l'enseignement du Christ par la parole et par l'exemple. "Nous, citoyens de la Province de la Saskatchewan, devons apprécier et nous servir des remarquables opportunités qui sont nôtres. Il y a actuellement des pays en Europe qui déplorent l'absence de liberté sous ce rapport et envient les avantages dont nous jouissons."

Avant une bénédiction finale donnée à l'assistance, Son Excellence fit part des salutations et de la bénédiction de Son Exc. Mgr L. Morin, évêque de Prince-Albert, qui regrettait de ne pouvoir être présent à la réunion.

Frenchville

Va-et-vient

M. l'abbé Marcelin Ruest était de passage à Frenchville dernièrement.

M. Léonce Bouillé, de Maillardville, C.-B., a passé quelques jours avec ses cousins, M. et Mme Gaston Goddu, avant de se rendre au Manitoba.

M. Gaston Goddu a dû rester à l'hôpital de Shaunavon quelque temps. Mme Nap. Lacoursière, de Ponteix, est venue chez sa fille durant l'absence de M. Goddu.

M. et Mme Albert Auger, de Ponteix, étaient récemment chez leur fille, Mme Fernand Goddu.

M. et Mme Lucien St-Cyr, de Ponteix, étaient de passage ici dernièrement.

Mme François Goddu a passé la fin de semaine à Calgary, chez son oncle et ses deux frères.

Lac Marguerite

Va-et-vient

M. et Mme Jean Français ont eu la visite de MM. et Mmes Marcel et Paul Français, de Sintaluta, M. et Mme E. Gendron, d'Odessa, M. et Mme Louis Donan et leurs filles, Ida, Simone et Viviane, M. et Mme J. Labrèche et Mme Faubert, de Montmartre, Mme Octave Longeau et M. et Mme Marcel Longeau et leur fils, Gaby.

M. et Mme Omer Gendron sont allés visiter leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Louis Donan, de Montmartre.

M. et Mme Howard Jones et leur fils, Edouard, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Robert Longeau.

Les familles Robert et Marcel Longeau, Mme Octave Longeau et Gabriel Longeau sont allés à Lebret le jour de la Fête-Dieu pour assister aux offices et à la procession.

M. et Mme Marcel Français ont visité Mme Charlotte Gendron et M. et Mme Louis Donan, d'Indian, en revenant d'un séjour chez leurs enfants.



BONNES VACANCES!

Voici mon dernier message à vous tous, chers cousins, avant les belles vacances, prometteuses de joie, de jeux, d'ivresse, de rires et de soleil. L'eau, le vent, les courses folles, tout cela vous grisera et tant mieux. Vous méritez bien ce repos après 10 longs mois de classe.

Lorsque vous lirez ce message, je serai déjà à 1,500 milles de St-Boniface. Mais je ne vous oublierai pas. J'enverrai même une lettre pour tous vous autres. Le Père Bédard veut bien être assez aimable de se charger de vous transmettre mon mot.

J'ai aussi préparé quelques articles, propres à vous intéresser, en plus de jeux, devinettes, mots pour rire, etc. Le coin des jeunes continûera à paraitre durant ces deux mois de vacances, car pour ma part, je n'ai que deux semaines de vacances "à rien faire". Pour moi, l'été c'est toujours une vacance: longues fins de semaine, excursions, feux de camp, canotage, natation, ballade en auto, visites aux parcs, tennis, etc. Alors même s'il me faudra rester cinq jours par semaine au bureau, je ne m'en plaindrai certes pas . . . et c'est avec une joie renouvelée que je vous apporterai mon message hebdomadaire.

Toutefois, je m'attends bien à ce que de votre côté, vous continuerez à m'écrire. Parlez-moi de vos fins de semaines, de vos voyages, campements, aventures, etc. Au début de septembre je tirerai des noms et j'enverrai aux gagnants les prix de leurs choix. Pour cela il faudra que vous mentionniez dans vos lettres si vous désirez un livre (quel genre), un prix en argent, un abonnement à une revue de jeunes, etc.





Alors, de nouveau je vous invite à m'écrire et je vous souhaite de très très belles vacances. Je vous confie tous à la sainte Vierge afin qu'elle protège vos corps, vos coeurs et vos âmes. Ne manquez pas de lire les messages du Saint-Père que j'ai insérés dans le coin cette semaine. Ils vous profiteront sûrement.

Amicalement,

Cousine JOSETTE.

Voeux du Pape aux enfants qui prient à ses intentions

CITE DU VATICAN — Environ 30,000 enfants de Rome ont participé, le dimanche sept juin, dans la basilique de Sainte-Marie Majeure, à la solennelle consécration à la Sainte Vierge. Un enfant, un père et une mère de famille et une grand-mère ont récité avec ferveur des prières particulières, tandis que cinq enfants des cinq continents ont récité dans leur langue respective l'Ave Maria. Tous ont ensuite écouté le radiomessage en italien que le Saint-Père leur a adressé par la Radio vaticane:

"Chers enfants, qui êtes réunis ici en une joie spirituelle et avec une fervente piété dans la basilique de Sainte-Marie Majeure, devant l'image de Notre-Dame "Salus Populi Romani", Nous vous adressons avec une bienveillance affectueuse Nos souhaits et Nos saluts de bénédiction et Nous désirons vous assurer que vous occupez une place de prédilection dans Notre pensée paternelle.

La consécration au Coeur Immaculé de Marie atteste les pieux sentiments que vous nourrissez envers la Mère céleste et, tout en lui rendant le filial hommage de l'amour et de la vénération, elle vous offre un nouveau motif de zèle dans la généreuse résolution de vous conserver innocents, à l'abri du péché et empressés à exercer les vertus.

Nous sommes heureux de vous exprimer Notre satisfaction et Notre gratitude pour les prières ferventes que vous élevez au Seigneur, avec l'intercession de sa très Sainte Mère, pour les besoins de la Sainte Eglise et, en particulier, pour la préparation appropriée et la célébration féconde du Synode diocésain de Rome et du Concile oecuménique.

Que votre prière s'élève comme un parfum d'encens jusqu'au trône de Dieu, qui accueille avec une satisfaction spéciale les prières des enfants; et qu'elle serve à obtenir d'abondantes grâces de lumière, de foi, de charité et d'union fraternelle efficace et de paix universelle. Que la Reine clémente conserve dans vos âmes la grâce sanctifiante et qu'elle suscite votre sérénité, qu'elle vous défende contre les embûches et qu'elle vous assiste dans les dangers. Nous implorons sa faveur et confions chacun de vous à sa protection affectueuse et secourable.

En présage et en gage des faveurs célestes, Nous vous donnons Notre bénédiction apostolique de tout coeur, chers enfants, avec une note de tendresse particulière pour ceux d'entre vous qui sont malades, souffrants et nécessiteux; et Nous l'étendons aux parents, aux familles et à tous ceux qui s'occupent avec dévouement de votre formation chrétienne."

Le chant d'hymnes sacrées a conclu cette solennelle cérémonie au cours de laquelle de nombreuses fleurs ont été offertes à la Sainte Vierge.



Sa Sainteté le Pape Jean XXIII a une prédilection spéciale pour les enfants et la jeunesse. Plusieurs fois déjà il s'est adressé bien particulièrement aux enfants et aux jeunes en des termes paternels et pleins d'affection. Il compté sur la jeunesse pour former l'élite de demain. Sur la photo, on voit le Saint-Père recevant des mains d'un jeune garçon la prière que l'enfant a composée pour l'Eglise du Silence, une des grandes intentions du pape pour laquelle les catholiques en pays libres se doivent de prier.

(Photo NC)

Sport et vertu

Le Saint-Père a adressé un discours aux membres du VIe congrès national du Centre sportif italien. Le thème de ce congrès était: "Sport sain pour une jeunesse meilleure". Voici quelques extraits du discours du Saint- Père, propres à stimuler les sportifs et les jeunes en général à pratiquer le sport sainement pour développer en eux les vertus chrétiennes.

"La grande valeur du sport réside dans son efficacité particulière pour le perfectionnement intérieur, atteint à travers la discipline extérieure, à laquelle vous éduquez votre corps avec constance et sérieux.

"Le sport a dans votre vie une valeur de premier ordre pour l'exercice des vertus.

"En effet, le sport peut développer aussi les véritables et fortes vertus chrétiennes que la grâce de Dieu rend ensuite stables et fécondes: dans l'esprit de discipline, on apprend et l'on pratique l'obéissance, l'humilité, le renoncement; dans les rapports d'équipe et de compétition, la charité, l'amour fraternel, le respect réciproque, la magnanimité, parfois aussi le pardon; dans les fermes lois du rendement physique, la chasteté, la modestie, la tempérance, la prudence.

Oh! quel bonheur pour vous de pouvoir pratiquer avec un enthousiasme juvénile ces antiques vertus, sans lesquelles on peut trouver, certes, un athlète de valeur, mais pas un véritable athlète chrétien.

"La valeur spirituelle du sport résulte encore de ce sens du provisoire qui, par la recherche d'affirmations toujours meilleures, caractérise toute compétition. A chaque saison sportive, de nouveaux records, comme disent vos journaux spécialisés "tombent" toujours, conquis par la ténacité et par le courage des champions. Cette expérience, tout en vous mettant dans la condition de n'être jamais satisfaits des résultats obtenus, a une grande valeur pédagogique et spirituelle.

Ambition

"Elle vous enseigne en effet que, si dans le monde physique, il ne faut jamais se contenter du niveau atteint, cela est vrai aussi, et spécialement, dans le monde spirituel; avec l'aide de Dieu et avec la bonne volonté, il faut chercher à atteindre des buts toujours nouveaux, viser à un perfectionnement continu, qui parvienne "à l'état d'homme parfait, à la taille de la maturité du Christ" (Eph. 4, 13).

"Ce sont là de brèves allusions, de simples pensées que Nous vous offrons afin qu'elles vous aident dans l'accomplissement de votre activité, qui s'exerce déjà sur la voie lumineuse de la foi et en obéissance aux sages normes que Notre prédécesseur Pie XII eut plusieurs fois l'occasion de vous inculquer, depuis l'époque de la fondation du "Centre sportif italien". Persévérez donc dans cette fidélité, qui est une garantie de votre succès comme sportifs et de votre heureux avenir comme chrétiens.

Préparation

"Vous avez devant vous un but élevé et stimulant: la préparation aux olympiades de Rome de 1960. Ce sera un événement important; et nous comptons bien, si le Seigneur le veut, recevoir à cette occasion les athlètes qui participeront aux épreuves.

"En pensant à cette prochaine manifestation, notre souvenir revient avec plaisir à l'époque où nous visitâmes les ruines d'Olympie, ville située dans la vallée suggestive de l'Alphée, avec ses collines pittoresques, avec les traces éloquentes de sa civilisation et de ses jeux, universellement fameux. Tandis que nous en parcourions les vestiges enveloppés dans le silence, les paroles de saint Paul aux chrétiens de Corinthe résonnaient dans notre esprit: "Ne savez-vous pas que, dans les courses du stade, parmi tous ceux qui courent, un seul remporte le prix? Courez tous de manière à le remporter. Un lutteur pratique toutes sortes d'abstinences, et cela pour gagner une couronne périssable tandis que nous, nous aspirons à la couronne immortelle" (I Cor. 9, 24-25).

"Quelle force prenaient là ces paroles écrites pour des Grecs qui, voisins d'Olympie et passionnés pour les fameuses compétitions, pouvaient en saisir le sens dans toute son application efficace! Nous vous les répétons aujourd'hui, convaincu qu'elles trouveront en vous un terrain fécond.

"Vous aussi vous courez, vous aussi vous luttez, dans les stades et sur les pistes, dans les palestres et sur les terrains de jeux; vous courez, nous vous le répétons, pas seulement pour remporter des trophées éphémères, mais pour obtenir des victoires impérissables, marquées dans le "livre de la vie".

Texte d'après Willam et divers auteurs

SAINTE MARIE, MÈRE DE DIEU — 24

Images de Marie Pignal



1. Des parents de Jésus, trouvent sans doute qu'il se faisait trop d'ennemis parmi les pharisiens et la puissante caste sacerdotale, résolurent d'aller le chercher pour l'inviter probablement à plus de modération. Les voici pressant Marie de se joindre à eux.

2. Marie, par déférence, n'ose refuser. Le petit groupe arrive près du marché couvert, là où se réunissent les gens pour échanger des nouvelles, discuter d'affaires. La grande maison à balcon est pleine de monde. Jésus est sans doute là!

3. Oui Jésus est là, mais inutile de monter le trouver, la foule est trop grande. Alors les frères de Jésus — on appelle frères en Orient les oncles, neveux, cousins — envoient quelqu'un prévenir le Maitre que sa mère et ses frères sont là dehors et veulent le voir.

4. Le messager se faufile du balcon dans la maison et fait la commission à Jésus. Mais le Maitre désigne de la main la foule qui l'écoute, et déclare que là est sa famille spirituelle: quiconque accomplit la volonté de Dieu lui devient cher comme sa mère et ses frères et soeurs.

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE

Avec les hommages de **Joseph-P. Guay**, magasin de chaussures, 196, avenue Provencher, St-Boniface.

Claudette Mondor, grade IV, école Marion, a reçu un livre de Cousine Jossette. On a fait un tirage des lettres reçues dernièrement et elle a été la chanceuse. Félicitations Claudette!

N'oubliez pas les jeunes que le journal prend son congé estival le 3 juillet. Donc ne courez pas partout pour le trouver, il n'existera pas ce jour-là.

Cousine JOSETTE.

Les "cousins" écrivent . . .

Chère cousine Josette,

Merci pour le livre "Les petits Hollandais" que vous m'avez envoyé comme prix. Je n'ai pas encore commencé à le lire mais j'ai hâte de m'y mettre.

J'essaierai de prendre part à tous vos concours. Bientôt je vous enverrai une petite composition sur les oiseaux que j'ai remarqués ce printemps. En vous remerciant encore une fois.

Votre petite cousine,

Louise CHABALIER,
9 ans,
St-Adolphe, Man.

☆ ☆ ☆

Chère cousine Josette,

Quelle surprise de voir mon petit nom (sans importance) dans le "Coin des Jeunes", dans la partie des gagnants. Le livre, "Un Médaillon dans les violettes" est bien intéressant!

Encore une fois, un gros merci pour cette grande surprise!

Une petite gagnante,

Yvette VERRIER,
Grade VI,
232, rue Bertrand.

☆ ☆ ☆

Chère cousine Josette,

J'étais tellement contente quand notre maitresse a lu les gagnantes du concours de **La Liberté et le Patriote**. Quand j'ai entendu mon nom j'ai fait un petit saut parce que la plupart du temps je ne suis pas chanceuse dans des concours.

Je vous remercie sincèrement pour les beaux livres que vous nous avez donnés. J'ai pris "Barbette et le Roi Soleil"; j'ai commencé à le lire et c'est très intéressant. Encore un gros merci.

Je vous aime beaucoup et je vais essayer de vous écrire souvent. Que Dieu vous bénisse pour le beau travail que vous faites.

Une petite cousine,

Gisèle DESAULNIER,
Grade VI,
Ecole Marion,

Savez-vous?

Q. — Quel ton faut-il prendre parfois quand on a affaire à de méchantes gens?
R. — Le bâton.

Q. — Les Italiens vivent-ils vieux?
R. — Oui, les Italiens vont facilement jusqu'à Milan (ville d'Italie).

Q. — Douze moineaux sont sur un fil, je tire, j'en tue deux. Combien en reste-t-il?
R. — Aucun, les autres se sont envolés.

Q. — Quel est le fruit que le poisson n'aime pas?
R. — La pêche.

Q. — Quel serait pour un professeur de géographie le comble de la satisfaction?
R. — De voir une rivière suivre son cours (cours).

Q. — Quel est le comble de la paresse?
R. — Marcher à l'ombre pour ne pas porter son ombrage.

Q. — Le comble de la bonté?
R. — Consoler un saule pleureur.

Q. — Le comble de l'avarice?
R. — Regarder par-dessus ses lunettes pour ne pas les user.

Q. — Le comble de la peur?
R. — Reculer devant une horloge qui avance.

Gisèle a réponse à tout

Papa — Ne dis pas de mensonge. Gisèle, je puis lire dans tes yeux que tu mens.

Gisèle (4 ans) — Tu sais bien papa, que tu ne peux pas lire sans tes lunettes.



par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Il n'y a rien comme d'être privé d'une chose pour la regretter. La ville de New-York qui n'avait manifesté aucune douleur en apprenant les départs successifs des Dodgers et des Giants s'ennuie à tel point du baseball majeur que ses premiers magistrats se sont mis à la tête d'un mouvement pour créer une troisième ligue majeure. On parle même de la possibilité de voir cette ligue en opération au printemps de 1960. Nous n'allons pas miser notre chemise sur cette conjecture, mais le projet a quand même des chances de réussir. Nous nous étonnons qu'on n'ait pas songé à Winnipeg pour faire partie de cette ligue. Après tout, si on songe à donner des promotions à la ligue Internationale, pourquoi ne pas inclure les Goldeyes? Ils attirent de bonnes foules et la perspective de jouer dans une ligue de premier plan serait peut-être un assez gros stimulant pour induire les enthousiastes à assister plus nombreux que jamais aux joutes de "la troisième ligue."

Il y a cependant quelques petits points qui nous causent un peu de réticence quand on nous demande de nous enthousiasmer pour ce projet. Est-il si certain que le fait de baptiser une ligue de baseball du titre ronflant de ligue majeure suffira pour lui donner la stature d'une ligue majeure? Croit-on que les villes mentionnées dans les dépêches accepteront de faire partie de ce circuit "junior"? L'attrait des ligues majeures actuelles est un attrait de "noms". Où prendra-t-on les célébrités, déjà fort rares, pour "peupler" cette troisième ligue, qui ressemble bien plus à la cinquième roue du char qu'à une réalisation progressive, ayant des chances de succès. Est-ce que les promoteurs de l'idée ont des renseignements secrets leur permettant de croire qu'on fait de l'argent dans le baseball organisé?

Popularité?

La question d'argent en est une de première importance. Les clubs des ligues majeures ont déjà tenté de prouver, sans succès du reste, qu'ils ne faisaient pas d'argent avec leurs opérations. Où trouvera-t-on alors des groupements sérieux pour accepter d'avance des échecs financiers retentissants? Est-ce qu'on songe sérieusement à la TV payante pour alimenter les coffres des majeures, et surtout ceux de la "troisième ligue?" On pourrait alors être fort désagréablement surpris. Qu'un réseau décide de présenter une autre attraction à prix modique et c'en est fait des revenus de la TV. Du reste, il se trouvera bien un loustic pour inventer une machine à prix unique pour percer le code payant.

Si les déplacements de franchise ont été un succès, c'est simplement parce qu'on a offert à un public qui n'en avait pas eu l'occasion avant, la chance d'applaudir des athlètes dont la réputation était solidement établie. Une troisième ligue, pour obtenir ces joueurs, devra dépenser de fortes sommes, et nous serions surpris de voir les clubs actuels, qui ont de la difficulté à boucler, se départir des seules attractions qui leur restent.

Nous ne parlerons pas ici des conséquences désastreuses que cette ligue pourrait avoir sur les ligues mineures. Decimées déjà par une télévision ridicule des joutes de baseball, privées de revenus indispensables à leur bon fonctionnement, les mineures menacent à toute heure du jour de disparaître à peu près totalement de la surface des Etats-Unis. Même au Canada où il est parfois difficile de capter la transmission des joutes des majeures à la TV, on ne peut pas dire que les mineures sont dans une situation florissante et produisent bien des millionnaires.

Est-ce vrai

Au cours du tournoi omnium organisé par la CPGA, avec le secours financier de la maison Seagram, la discussion à savoir si les nouveaux terrains de golf étaient trop difficiles est souvent revenue sur le tapis. Pour les professionnels, qui jouent à peu près du golf de même calibre, la question n'est pas trop importante. Plusieurs joueurs, parmi les 10 meilleurs, ne gagnent pas souvent de tournois, mais ils s'en tirent assez bien avec des revenus de $15,000 à $30,000 par année. Que le terrain soit difficile ne les ébranle pas trop. Ils savent ce qu'ils peuvent faire et tout ce qu'ils demandent c'est un peu de chance. Mais pour les amateurs? Voilà une autre question et un autre aspect de la question.

Combien de personnes connaissez-vous qui, très honnêtement, jouent une partie entre 95 et 100 régulièrement? Très peu sans doute. On a qu'à lire liste des joueurs qui participent à des tournois pour constater que les 15 ou 20 meilleurs de chaque club du pays éprouvent de la difficulté à taper la balle dans les 90, pour s'imaginer ce que doivent faire les autres. Le golf est un sport absorbant, mais il ne doit pas devenir un sport réservé uniquement aux experts. Le joueur qui a besoin de 12 à 15 coups pour réussir un trou dont la normale est de 4 se désintéressera du jeu s'il ne peut parvenir à baisser sa moyenne de moitié après de longues semaines de pratique. Souhaitons donc aux architectes des nouveaux terrains de golf de songer aux pauvres amateurs qui ne jouent que pour le plaisir, il est vrai, mais qui n'éprouvent pas trop de plaisir en jouant un "70" pour l'aller seulement. A propos de l'omnium, quelle perfection dans le style, et quelles leçons pour nous, les duffers.

Récitals, causeries et concerts au camp des Jeunesses Musicales

MONTREAL — Voici la liste des activités qui seront offertes au public cet été au camp des Jeunesses Musicales, au mont Orford.

4 juillet: Paul Tortelier, violoncelliste, au piano John Newmark; 11 juillet: Frans Brouw, pianiste belge; 18 juillet: Récital des Campeurs avec comme solistes les pianistes duettistes Victor Bouchard et Renée Morisset; 25 juillet: Trio de Montréal: John Newmark, pianiste, Hyman Bress, violoniste, et Walter Joachim, violoncelliste; 1er août: René Benedetti, violoniste; 8 août: Récital des Campeurs; 15 août: Quatuor de Montréal (Hyman Bress, violon, Mildred Goodman, violon, Otto Joachim, alto, et Walter Joachim, violoncelle).

Des concerts du dimanche seront donnés par les campeurs musiciens les 5, 12, 19 et 26 juillet, ainsi que le 2 août.

Huit causeries illustrées seront données par Robert Dufourcy, du Conservatoire National de Musique de Paris, les mardis et jeudis de chaque semaine. En voici les dates:

7 juillet: le Clavecin, illustration, Kenneth Gilbert; 14 juillet: Bach, illustration, Paul Tortelier; 21 juillet: Bach, illustration deux pianos, Bouchard-Morisset; 28 juillet: Français Modernes, illustration, Benedetti-Tortelier.

9 juillet: Français Anciens, illustration: René Benedetti; 16 juillet: Bach (idem); 23 juillet: Epoque romantique, illustration, Frans Brouw; 30 juillet: Mélodie française, illustration: Marguerite Paquet et Jean-Paul Jeannotte, au piano, Jeanne Landry.

Autres conférenciers invités: Mme Ginette Martenot et M. Didier Lazare.

Sans doute que quelques membres de la section de St-Boniface aimeront se rendre au camp des Jeunesses Musicales.

Etat de santé aggravé de S. E. le cardinal Stepinac

VIENNE — Selon des nouvelles de source bien informées, l'état de santé de Son Em. le cardinal Stepinac, archevêque de Zagreb, actuellement en résidence forcée dans son village natal de Krasic, s'est aggravé et n'est pas sans susciter de vives inquiétudes. On craint que le prélat, qui souffre de polycythémie, ne doive subir l'amputation d'une jambe.

Son Em. le cardinal Stepinac, depuis 1955 vit en résidence forcée dans son village natal, sans être autorisé à exercer sa charge pastorale. Il a déjà dû subir l'an dernier une grave intervention chirurgicale suite à une thrombose dans la jambe droite. Il s'était difficilement remis des séquelles de cette intervention.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'ENVELOPPE AUX CACHETS BLEUS

par MAGALI

NUMERO 11

— Bravo, chère Madame, j'ai toute confiance dans le succès de votre mission.

Et le capitaine Sarlat, du S. R. français, redevenu le couturier Laurence, quitta l'appartement 12, avec ses cartons et son air professionnel, en abandonnant, pour la vraisemblance, un châle aux tons d'aurore sur le dossier du fauteuil.

Restée seule, Micheline chiffonna le châle entre ses mains rêveuses. Mais visiblement aussi ravissant qu'il fût, avec ses fleurs roses brodées sur fond amarante, ce n'est pas le châle qui captait son attention. Elle médita ainsi un moment, puis, d'un geste vif, ouvrit l'annuaire, et après l'avoir consulté rapidement, forma un numéro sur l'appareil. Tandis qu'elle était occupée à cette besogne, on frappa à la porte.

Prévoyant un retour offensif de Léna, Micheline cria: "Entre!", sans abandonner le récepteur. L'écouteur à l'oreille, elle s'enquit:

— Allo, Mademoiselle? L'Hôtel des "Quatre Cantons"? Martial Breuil est-il là? . . .

Derrière elle, une voix répondit:

— Allo? . . . Ici, Martial Breuil lui-même, Madame.

— Comment? fit Micheline ahurie et sans bien réaliser encore.

Mais tout soudain, elle comprit et se retourna. Refermant la porte de la pièce derrière lui, Martial éclatait de rire.

— C'est décidément de la transmission de pensée! . . . A la seconde précise où vous m'appelez au téléphone, je pénètre chez vous! s'exclama-t-il, d'une voix joyeuse.

— Mais . . . comment vous êtes-vous introduit ici? s'effara-t-elle, abasourdie.

— Dame . . . j'ai frappé . . . vous m'avez dit d'entrer. Me voilà. Bonjour!

Elle sourit, détendue, amusée.

— J'étais loin de m'attendre . . . Oui, la coïncidence est assez drôle. Bonjour! . . .

Elle lui tendait la main, les yeux plus chauds. Lui gardait son flegme éternel. Toutes les situations le trouvaient d'un calme déconcertant. Etait-ce indifférence? . . . Il n'était pas indifférent puisqu'il était là . . . Alors, attitude? . . . Claustration volontaire de ses sentiments intimes derrière la barrière de ses prunelles si transparentes . . . et si froides parfois que le coeur de Micheline en était un peu serré . . . comme si elle avait frôlé un vertigineux abime . . .

Elle détourna les paupières, se força à refouler ce jet brusque de sympathie qui la poussait, — et davantage depuis que l'ombre de Maurice n'était plus là pour la protéger, — vers ce beau garçon impertubable . . . et insouciant.

— Comment diable avez-vous su que j'étais descendue ici? . . . Lorsque nous nous sommes quittés l'autre soir, à Vallorbe, je ne vous avais rien dit de mes projets . . .

Un naïf contentement s'épanouit sur la face de Martial.

— Ce n'était pas difficile. J'avais promis de ne pas vous importuner . . . mais pas de renoncer à vous voir. Aussi, vous ai-je laissé prendre quelques jours d'avance, afin de vous donner le temps de vous installer et d'organiser votre séjour à votre fantaisie . . . et je suis venu.

— Mais comment . . .

— J'ai repéré votre hôtel? . . . En consultant sur le journal local la rubrique des "arrivées". J'ai feuilleté la collection de la semaine . . . et j'ai vu que "Mme Maxime Foresty avait porté ses pénates au Grand-Hôtel". Vous voyez, ce n'est pas sorcier . . .

Très à l'aise, il prenait possession du décor, se penchait à la fenêtre, inspectait le paysage.

— Au fait, vous n'êtes pas mal logée: ce salon est charmant, et le balcon bien placé, face au lac et à la montagne. Moi, je gite de l'autre côté, au milieu des arbres, dans un site qui fait très "Jean-Jacques" . . . Il paraît du reste que c'est là que notre philosophe a écrit ses fameux "bouquets de Julie" . . . Mais à propos, c'est à mon tour de vous mettre sur la sellette. Comment avez-vous su que je nichais aux "Quatre Cantons"? . . .

— De la même façon que vous, dit-elle, rieuse, avec cette facilité pour moi que le journal régional est plein de détails sur votre personne . . . vos succès . . . Votre jeune gloire a franchi les frontières, mon petit Martial . . .

Il haussa les épaules.

— C'est sans doute à cela que je dois l'accueil du portier en bas. Dès que j'ai eu décliné mon nom, lui qui m'avait refusé votre porte, en prétendant que vous aviez une visite, m'a autorisé à monter. Mais je n'ai pas voulu vous déranger . . . et j'ai attendu dans le couloir que le bonhomme qui vous occupait soit sorti.

— Voilà qui est très indiscret, reprocha-t-elle, inconsciemment coquette.

Il eut un geste négligent pour expliquer son manque de scrupules.

Je savais qu'il s'agissait d'un fournisseur. On me l'avait dit, en bas. Savez-vous que vous êtes plus ravissante que jamais, Michou? . . .

Il l'observait en connaisseur, sans quitter son air de badinage.

— Vous avez changé de coiffure . . . C'est gentil, ces petites boucles sur le front . . . Et ce parfum . . .

D'une narine gourmande, il humait l'air, autour de lui.

— Il vous ressemble: un mélange d'épices et de suavité, avec en plus, quelque chose de frais, de tonique . . .

— C'est toujours le même . . . du "Premier Rendez-Vous" de chez Grâce Hubbard.

— Je sais . . . je l'ai reconnu.

Il y eut une petite minute de silence, puis pour secouer une gêne secrète, Micheline jeta, à voix joyeuse:

— Savez-vous pourquoi je vous téléphonais, Martial?

— Pour me dire que vous étiez ravie de me savoir à quelques mètres de vous à vol d'oiseau . . .

— Oui, si vous voulez . . . Et aussi pour vous demander de m'emmener ce soir à la fête de la Glace, au Skating.

— Ah! ah . . . vous daignez vous souvenir que je suis un assez bon cavalier en matière de patinage?

— Ne soyez pas fat, Martial . . . mais le vrai est que vous patinez très bien . . . Et j'ai envie de me livrer à quelques évolutions . . .

— Dans le genre de celles qui nous ont valu tant d'applaudissements sur la patinoire à Mégève? . . .

Elle ne put s'empêcher une seconde de fermer les yeux sur l'image surgie dans son esprit: elle revoyait la piste étincelante et sentait sur sa face la caresse du vent glacé. Elle avait encore dans les jarrets la longue foulée qui l'amenait vers Martial, l'unissait à lui quelques brèves instants, par leurs mains qui se croisaient, puis, le contact coupé, la lançait à l'autre bout du champ clos, comme une balle bondissante ou plutôt comme une mouette blanche, sa souple jupe sculptant derrière elle deux longues ailes . . . Que de fois, au cours de ces exhibitions, elle avait senti sur eux, braqués, les yeux des assistants, tandis qu'un pacte silence semblait tout à coup arrêter les respirations et les voix . . .

A sa figure, elle vit qu'il évoquait la même vision.

— Vous avez vos patins?

— Naturellement, Michou. Je me suis laissé dire qu'il y avait un tournoi d'amateurs. Vous plairait-il que nous nous fassions inscrire?

Micheline n'eut qu'une brève hésitation. Ce genre d'exhibition n'entrait-il pas dans le programme?

"Montrez-vous . . . prodiguez-vous . . . soyez brillante, coquette, mondaine, écervelée et charmante, bref, la femme que vous étiez hier lorsque votre jeunesse avide volait de plaisirs en plaisirs" . . . Tels étaient les ordres qu'elle avait reçus et qui correspondaient aux mystérieuses intentions de ceux qu'elle avait accepté de servir . . .

— J'allais justement vous le demander, déclara-t-elle tranquillement.

Elle s'aperçut qu'il la considérait avec insistance.

— Vous êtes sûre que cela ne vous compromettra pas?

— Je n'ai rien à compromettre.

— Ah! bon . . . O.K.! . . .

Toujours ce flegme agaçant que rien ne pouvait émouvoir, même pas l'aveu tacite qu'elle venait de lui faire qu'elle était, en somme, libre . . . Micheline sentait cet agacement monter en elle comme une eau qui bout. Elle éprouvait l'envie rageuse de secouer cet être impassible, pour le faire sortir de sa sérénité apparente ou réelle, d'émoustiller, par des banderilles bien placées, ce taureau pacifique.

Elle réprima ce désir; cela, c'était l'ancienne Micheline, celle qui jouait avec le feu . . . Mais elle avait maintenant d'autres buts que ceux de collectionner les hommages.

Lui ne semblait s'apercevoir de rien. Il évoluait par la pièce, déplaçait de l'air, avec ses larges épaules, sa robuste et souple silhouette, son laisser-aller élégant, sa désinvolture inaltérable . . .

Il avisa le châle sur le fauteuil, le prit pour l'examiner mieux et fit chatoyer ses tons changeants.

— Joli, émit-il, avec un claquement de langue appréciateur.

Par jeu, il le lui coula sur les épaules. Ses mains s'attardèrent à disposer les plis le long du jeune corps. Ainsi parée, il la tint devant lui une seconde. Ses yeux avaient cette lueur caressante qu'ils prenaient quelquefois quand un spectacle séduisait son électisme . . . mais il examinait du même regard, une femme, les évolutions d'un skieur sur la neige, ou la carrosserie d'une auto.

Pourtant, cette fois, il se complaisait à ce jeu innocent . . . Avait-il perçu cette pâleur soudaine aux joues mates de sa compagne? . . . Ses fortes paumes étreignirent davantage les souples épaules, près de la chair ambrée du cou, douce et fondante comme une pulpe de fruit.

Les paupières de Micheline battirrent.

— S'il ose m'embrasser, pensa-t-elle, la respiration suspendue, je le gifle! . . .

Pourtant, elle tremblait intérieurement d'une émotion plus forte que toutes celles qu'elle avait jamais ressenties.

Une idée se précisa dans son esprit troublé:

— Je voudrais connaitre le timbre de sa voix quand il parle d'amour! . . .

A peine cette phrase venait-elle de prendre corps qu'elle rougit violemment, effarée de ce qui venait de se cristalliser en elle. Elle arracha le châle de ses épaules et, pour se donner une contenance, alla le replacer dans le cabinet de toilette.

Elle était étrangement mécontent d'elle. Aimait-elle Martial? . . . Elle se posa brutalement la question . . . Mais, d'ordinaire franche et droite avec elle-même comme avec les autres, cette fois, elle esquiva la réponse.

De toutes ses forces elle repoussait l'étonnante vérité qui commençait à émerger des profondeurs de sa conscience obscure. Elle ne voulait pas la voir. Martial était pour elle un camarade . . . un camarade dont elle se servait aujourd'hui pour parvenir à l'unique objectif qu'elle devait atteindre et qui avait nécessité sa présence ici.

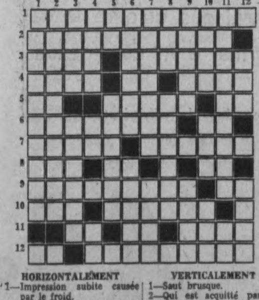
Quand elle revint dans la pièce, après avoir pris tout le temps nécessaire pour se repoudrer et passer le peigne dans ses cheveux, il pianotait sur la vitre, le dos tourné.

Elle prononça d'une voix enjouée qui écartait toute équivoque:

(à suivre)

Nos Mots Croisés

— No 77 —



HORIZONTALEMENT

1—Impression subite causée par le froid.
2—Qui a le caractère d'une forme sinueuse donnée à la chevelure.
3—Associer. — Manque de célérité.
4—Lessive. — Mienne. — En forme d'S.
5—D'un verbe gai. — Point détestée. — Possessif.
6—Faire administrer par l'Etat. — Métal.
7—Travailler à la ruine de. — Crayon de rouge pour les lèvres.
8—Vent. — Premier en son genre. — Equerre.
9—Ordre de champignons parasites des végétaux. — Négation.
10—Tesson. — Qui sont à nous.
11—En les. — Avalé. — Espace de temps.
12—Note. — Sera présent.

VERTICALEMENT

1—Saut brusque.
2—Qui est acquitté par des versements annuels.
3—Genre d'insectes. — Etat de ce qui est rude au toucher.
4—Convaincue. — Toi. — Sienne.
5—Pronom. — Alliage de différents métaux.
6—Sorte de ragoût. — Personnes qui font preuves d'indifférence.
7—Navire à vapeur. — Sorte de boite.
8—Agent de Louis XV. — Oter un viscère situé entre l'estomac et les côtes.
9—Attaquée par des mites. — Apprécie.
10—Epoques. — Armée. — Transpire.
11—De Neustrie. — Fin d'infinitif.
12—Sorte de rose. — Lettre grecque.

SOLUTION DU PROBLEME No 76

Horizontalement: 1. Constitution; 2. Obéir — Usagée; 3. Nettoie — Unir; 4. Ni — Emir — Pelé; 5. Asa — Iles; 6. Isocèle — Cad; 7. Serre — Sirène; 8. Tu — Ranis; 9. Eve — Enfoncé; 10. Ur — Tanière; 11. Ramas — Nid — ER; 12. Siam — [illegible].

Verticalement: 1. Connaisseurs; 2. Obéisse — Vrai; 3. Net — Aorte — Ma; 4. Site — Cru — Sam; 5. Trompée; 6. Il — Ant; 7. Tueries — Fanu; 8. Us — Ironie; 9. Taupe — Ranide; 10. Ignescence; 11. Oeil — Anière; 12. Néréides — Ere.



Numéro du patron: 921
Prix: 35c
(Paiement en monnaie seulement. Les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement: le numéro du patron, votre nom et votre adresse:

Quelques conseils de vacances

Temps charmant les vacances? . . . Certes, elles peuvent cependant amener des ennuis, des malentendus. Sous prétexte que "ce sont les vacances", il ne faut pas se croire tout permis. Attention aux imprudences, aux injustices et aux "gaffes".

Berthe Bernage dans un de ses livres d'étiquette donne les conseils suivants:

Evitez de vous plaindre des enfants: "Les vacances des enfants?" Fatigue et tourment pour les mamans! Mais cette formule, il ne faut pas trop en abuser. On risque ainsi de peiner certains coeurs sensibles, de vexer certains amours-propres chatouilleux. Vous êtes contente, au fond, de voir vos enfants s'amuser? . . . Alors, pas trop de soupirs!

Ne scandalisez pas les ruraux: Se détendre, c'est légitime. Est-ce une raison pour s'exhiber à la campagne en tenue qui conviendrait mieux sur une plage, s'afficher et se faire remarquer par des danses excentriques, des camaraderies tendres, du tapage? On peut s'amuser beaucoup tout en restant correct. Et puis, pensez que le temps des vacances des citadins est celui des plus durs travaux aux champs.

Ne jugez pas mal les estivants: Ils viennent au grand air après de longs mois de travail exécuté parfois dans des conditions insalubres et pénibles. Les ruraux ne doivent pas voir systématiquement en eux des paresseux et des dépensiers. Trois semaines de vacances, comme c'est le cas pour la plupart, succèdent à quarante-neuf semaines de labeur fiévreux. De l'indulgence s'il y a un peu de laisser-aller.

Eviter d'agacer les hôteliers: Réclamations incessantes, plaintes non justifiées ou exagérées, mauvais esprit, désordre, tapage, gaspillage d'eau et d'électricité. S'il y a des hôteliers . . . imparfaits, que de clients exigeants, grognons et sans gêne! Arrangez-vous donc pour qu'on vous regrette au départ.

Ne vous liez pas trop vite: "L'habit ne fait le moine" . . . Et plus les habits sont réduits, plus le proverbe est exact. Les estivants forment un composé où entrent toutes les catégories sociales, tous les genres de personnalités, toutes les valeurs ou non-valeurs d'ordre moral. Pas de grands engouements, de confidence et de promesses d'amitié, avant d'être sûr, autant qu'on peut l'être, qu'il y aura là des relations agréables à entretenir. Et il faudrait encore plus de réserve quand l'amour s'en mêle! En vacances, on voit à travers des lunettes déformantes.

Evitez de massacrer la nature: Jamais on ne suppliera assez les estivants de renoncer à graver leur nom sur les arbres, à chiper les fruits sur la branche, à encombrer l'herbe avec les débris d'emballages et de pique-nique, à marcher à travers les cultures, et à prendre garde aux incendies. Une cigarette mal éteinte suffit pour qu'une forêt soit dévastée. Tous les ans, ces incendies font d'énormes ravages et peuvent même coûter des vies humaines.

Dans vos malles, mettez ceci . . .

Une vieille chanson dit "Quand on part en voyage, pas besoin d'apporter trop de bagages! . . . Encore faut-il inclure dans ses malles les vêtements essentiels qui rendront les vacances agréables et surtout qui vous feront jolies.

Vous vous demandez alors quels articles emplier dans votre valise. Voici: nous votons tout de suite pour un tailleur léger (toile ou fin lainage) accompagné de ces chemisiers infroissables qui se lavent comme des mouchoirs de poche. Cela suffirait à vous garder pimpants et élégante du matin au soir. Deux robettes fleuries, infroissables elles aussi. Une robe de voile ou de mousseline pour la danse ou les soupers. Cette robe pourra être large et froufroutante, car ces deux tissus légers ne prennent pas beaucoup d'espace dans votre malle et sont réfractaires aux faux plis.

Un maillot de bain, une paire de pantalons corsaire ou Capri, une mante de plage, ou plus simplement, les ensembles de couleurs gaies que l'on trouve dans tous nos magasins. Ces costumes sont formés d'une jupe, d'un short et d'une blouse assortie.

Et les chaussures? . . . Parlons-en, il faut être confortable. Une sandale à talon très bas, un soulier léger à talon cubain pour accompagner vos robes de diner, un soulier de plage. Les bourses? Un sac à main en paille ou en cuir blanc pour toutes les occasions et une enveloppe plus délicate pour porter avec votre robe de danse. Une seule paire de gants de nylon. Pour les bijoux? . . . Le moins possible, l'été n'accepte que des bijoux légers, de couleurs pastel ou d'un blanc nacré. Un foulard est très pratique pour voyager. Si vous demeurez longtemps à un endroit, vous feriez peut-être bien de vous procurer un chapeau de plage.

N'oubliez pas votre petite trousse à maquillage: d'abord une huile anti-soleil pour votre peau, de la poudre, un bâton de rouge, une eau de Cologne, votre parfum préféré, une brosse à dents, quelques sachets de savon, des serviettes et débarbouillettes, et autres petits articles d'utilité courante et sur ce, bon voyage! . . .

Attention aux bains froids et au soleil

Si, à la sortie du bain, vous ressentez des tremblements nerveux, une marche rapide vous sera salutaire.

Lorsque l'eau est froide, efforcez-vous de nager sans arrêt. Ne restez surtout pas à moitié dans l'eau en grelottant, dans ce cas, il serait préférable que vous vous absteniez de vous baigner.

Attention au coup de soleil, pendant que vous êtes dans l'eau. Immergez de temps en temps, votre tête.

Savez-vous que la meilleure époque pour le brunissement n'est pas le plus fort de l'été?

Les rayons solaires qui accélèrent le brunissement sont des rayons violets et ultra-violets: vous en profiterez surtout au début de l'été aux heures les moins chaudes du jour, par exemple entre 5 heures et 7 heures.

Le choix de sa carrière revient à l'enfant

Le secrétariat, est toujours recommandé comme le meilleur champ d'action pour la femme. Cela lui donne, paraît-il, la clé du succès, ou bien l'occasion de rencontrer et d'épouser un célibataire. Cela est possible si un tel travail fait partie de ses goûts et de ses aptitudes.

Mais si elle aime la vente, ou si elle est garde-malade dans l'âme le secrétariat ne lui apportera sûrement pas le succès, ni en affaires, ni en amour. Elle deviendra nerveuse, malheureuse et aigrie, trois qualités faites exprès pour éloigner à la fois le succès et les célibataires.

Il est vrai que la steno et la dactylo sont très utiles, précieuses même. Mais ce n'est pas nécessairement le lot de toutes les femmes.

Au lieu de faire un cours commercial, comme sa mère le désirait, une jeune fille s'est immédiatement engagée comme vendeuse "Elle me dit que c'est ce qu'elle veut faire, et suit des cours sur la publicité et la vente au détail, à l'université," écrit sa maman. "Mais, une telle vie est tellement difficile, et elle pourrait trouver beaucoup plus de dignité et de satisfaction dans un travail de secrétaire. J'ai été moi-même secrétaire du président d'une grande organisation . . ." Voilà le point. On voudrait que ce soit toujours "telle mère, telle fille." Cependant, les goûts et les couleurs ne se discutent pas, et les mamans feraient mieux de laisser leurs filles choisir elles-même leur carrière future, tout en les aidant de leurs conseils et de leur expérience.

Précautions à prendre avant le départ

Avant de quitter votre demeure pour vos vacances ne manquez pas de vérifier et de surveiller les points suivants:

1. — Avertissez la police combien de temps durera votre voyage et où vous allez. C'est une mesure préventive au cas ou un malheur quelconque vous attendrait.

2. — Informez votre livreur de journaux et votre postillon de garder votre courrier à la poste. De cette manière rien ne sera perdu et votre porte ne sera pas encombrer d'un tas de paperasse durant toute votre absence.

3. — Laissez une note pour le laitier.

4. — Assurez-vous que vous avez enlevé le courant électrique par le commutateur principal. Cela évitera tout danger d'incendie causé par dos courts circuits.

5. — Videz complètement le réfrigérateur de toute la nourriture qu'il contient et disposez des aliments périssables.

6. — Ne manquez pas de couper l'eau par la valve principale.

7. — Fermez et verrouillez "TOUTES" les portes et les fenêtres. Vérifiez à deux reprises. N'oubliez pas les portes et fenêtres qui conduisent à la cave.

8. — Verrouillez bien la porte de votre garage.

9. — Et surtout ne faites pas la bêtise de laisser une note, visible à tout le monde, annonçant que vous êtes parti pour une ou deux semaines, ça serait inviter les voleurs à venir faire leur petit ouvrage sans crainte d'être dérangés.

Après avoir vérifié chaque point mentionné vous pouvez partir pour vos vacances en toute sécurité sans avoir à craindre d'avoir négligé quelque chose à votre demeure. De cette manière ce sera un souci de moins et vous pourrez passer de magnifiques vacances et à votre retour tout sera dans l'ordre, pas de dégât ni de malheur sera survenu durant votre départ.

Présentée à la reine, quelle sera votre tenue, madame

De source bien informées voici quelques renseignements destinés aux dames et aux messieurs qui seront présentés à la reine Elisabeth II lors de son court passage à St-Boniface le 24 juillet prochain.

"La reine préfère la tenue de ville pour toutes les cérémonies qui n'ont pas lieu le soir, sauf évidemment quand l'uniforme est de rigueur. Le prince Philip et les hommes de la suite royale portent l'uniforme. Les civils porteront un complet-veston à leur arrivée à Saint-Jean et dans les capitales des diverses provinces.

La reine souhaite que les dames évitent les dépenses inutiles, et n'achètent pas de vêtements ou de gants spéciaux. Cependant, les indications suivantes pourront être utiles aux intéressées:

a) Pour les fêtes "garden-parties" ou autres réunions du matin ou de l'après-midi, il n'est pas nécessaire de porter des robes longues à moins que l'invitation précise qu'il le faille. Les robes d'après-midi sont indiquées.

b) Le chapeau est de rigueur pour les réunions dans la matinée ou l'après-midi.

c) Pour le matin ou l'après-midi, les gants courts sont de rigueur; mais il n'est pas nécessaire de porter de gants blancs, et il ne faut jamais les enlever avant le moment de la présentation à la reine ou au duc d'Edimbourg.

d) Si les dames ont des gants longs, il serait bon qu'elles les portent pour les soirées d'apparat.

e) On n'annonce jamais à l'avance de quelle couleur sera la toilette de la reine."

Vert danger de l'été

Trois petites feuilles . . .

N'y touchez pas . . .

Si la plante a trois feuilles sur chaque tige — fuyez-la. C'est le meilleur moyen de vous protéger contre "l'herbe à la puce", vous dit la Ligue Canadienne de Santé. Cette plante à l'aspect innocent croît le long des routes, au bord des rivières et bien souvent dans le voisinage des lieux de pique-nique les plus attrayants, autour des maisons de campagne et des terrains de récréation. Elle peut causer une éruption cutanée fort désagréable et parfois même une infection grave, nous dit la Ligue Canadienne de Santé.

Si ce mot d'avertissement ne s'avère pas suffisant et que vous vous trouviez en contact avec l'herbe à la puce ou même avec la fumée provenant d'herbe à la puce en combustion, voici ce qu'il faut faire:

Lavez immédiatement avec du savon et de l'eau chaude les parties du corps qui on été exposées. **NE FROTTEZ PAS.**

Faites une application d'alcool à friction sur les parties exposées.

Prenez une douche ou un bain complet.

Changez complètement de vêtements et prenez soin que les vêtements qui ont pu être contaminés soient nettoyés soit par blanchissage, soit par nettoyage à sec.

Si, en dépit de toutes ces précautions, une éruption apparait, consultez votre médecin immédiatement.

L'enfant qui grandit

L'adolescent, de 12 à 17 ans, a souvent besoin de plus de nourriture qu'un adulte, pour satisfaire les besoins de sa rapide croissance. Les filles aussi nécessitent une alimentation abondante, bien que fréquemment leur appétit soit capricieux à cet âge; il faut néanmoins chercher à l'éveiller. Ainsi, soyez ferme et exigez que tous déjeunent le matin, ce principe ayant sur leur santé présente et future d'heureuses répercussions et le contraire était dangereux.

Les fillettes et les garçonnets sportifs doivent être servis généreusement d'aliments riches en protéine, qui bâtissent et réparent les muscles (viande maigre, oeufs, fromage, lait); qui éliminent la fatigue (oranges, citrons); qui donnent de l'énergie (pain, céréales). Les soins attentifs de la maman ne doivent jamais se relâcher pendant cette période critique de l'adolescence, qui lui prend ses enfants pour les transformer en hommes et en femmes aptes à lui succéder dans la vie.

Patron imprimé



Numéro du patron: 9110
Grandeurs: 12 à 20
Prix: 50c
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.



Gâteau éponge Pauline

2 gros oeufs ou 3 petits
3/4 de tasse de sucre fin
1/2 c. à thé de vanille
1 tasse de farine à gâteau tamisée
1 c. à thé de poudre à pâte
1/2 c. à thé de sel
1/2 tasse de lait chaud

Battre les oeufs rapidement jusqu'à ce qu'ils soient bien mousseux. Ajouter le sucre graduellement, puis l'essence de vanille. Battre jusqu'à ce que le mélange soit très épais et de couleur crème. Ajouter le lait chaud, en brassant aussi peu que possible pour bien mêler. Incorporer délicatement les autres ingrédients secs tamisés ensemble, environ 1/4 de tasse à la fois. Faire cuire dans un petit moule à cheminée, comme un moule à gâteau des anges, ou un moule à pain de 9" x 2", dont le fond seulement aura été graissé et doublé d'un papier paraffiné, car le gâteau lève mieux si on ne graisse pas les bords du moule. Faire cuire à four modéré (370° F.) de 35 à 40 minutes. Refroidir dans son moule. Lorsque le gâteau est refroidi, démouler et enlever le papier paraffiné (6 à 8 portions).

Variantes: Ajouter une cuillerée à thé de zeste d'orange ou de citron juste avant d'incorporer la farine.

Pour un buffet, on peut tailler le gâteau en deux ou trois étages et garnir chaque rang de crème fouettée sucrée, de crème pâtissière ou d'une garniture au citron. Tamiser du sucre à glacer sur le dessus du gâteau comme décoration.



Q. — Nous sommes trois jeunes filles qui travaillons dans un bureau où, jusqu'à présent, tous les membres du personnel étaient très soignés, propres et bien mis. Or voici que depuis quelque temps, un jeune collégien est venu nous rejoindre et quoique ses vêtements extérieurs soient très propres, il laisse toujours sur son passage ou à son contact une impression fort désagréable. Ce garçon est très gentil, mais, à cause de ce défaut, les autres membres du personnel le fuient. Comment faire pour l'avertir sans le blesser? A la longue, ce manque de propreté nuira certainement à son avancement. Un conseil, s'il vous plait. Merci.

LES QUATRE.

R. — Je comprends très bien votre embarras et je profite de l'occasion pour faire remarquer aux lecteurs et aux mères, soeurs, et femmes de jeunes gens, que c'est faire un acte de charité que de les avertir, avec tout le tact possible. Les filles étant généralement plus coquettes, ce sont surtout les garçons qu'il faut mettre en garde, lorsqu'ils négligent leurs soins hygiéniques personnels, et il faut voir à ce qu'ils se baignent souvent et changent de sous-vêtements et de bas tous les jours. Dans votre cas, mesdemoiselles, ne pourriez-vous pas demander au gérant du personnel de lui donner quelques conseils? Il me semble que c'est là le meilleur moyen de régler votre problème. Vous pourriez peut-être déposer sur son bureau des découpures de journal portant des conseils à ce sujet, ou encore des annonces de produits désodorisants. Si vous suivez la dernière suggestion, soyez très discrètes.

* * *

Q. — Je me marierai à l'automne. Mon fiancé et moi désirons faire un mariage simple suivi d'une réception intime. Ce n'est pas que nos parents nous refusent de faire les frais d'un mariage à la mode, nous préférons faire les choses ainsi. Ceux à qui nous avons parlé de nos projets sont horrifiés et ne peuvent s'imaginer pourquoi nous voulons éviter tout ce tra la la. Dans notre région, il est presque de rigueur de faire un grand mariage. On nous critiquera beaucoup et nos parents aussi. Devrions-nous nous soumettre aux exigences de la coutume locale? Merci. — PERPLEXES.

R. — Que vous vous soumettiez ou non à cette coutume, il se trouvera toujours des personnes pour critiquer. Puisque vous désirez vous marier simplement et que vos parents vous approuvent, vous n'avez pas à vous occuper dès qu'en dira-t-on. C'est votre mariage que vous préparez tous deux et personne n'a à juger votre décision.

* * *

Q. — J'ai dix-neuf ans et je travaille dans un bureau. J'aime un jeune homme de vingt-sept ans qui est un compagnon de travail. Nous sortons de temps à autre et il vient aussi chez mes parents. Il m'a dit récemment qu'il avait beaucoup d'amitié pour moi. Croyez-vous qu'il puisse venir à m'aimer véritablement? Il est très gentil pour moi et me respecte. Est-il trop vieux pour moi? Merci de tous les bons conseils que vous nous donnez. — AMIE.

R. — La différence d'âge entre vous deux n'est pas trop considérable, mais ce jeune homme est sérieux et ne veut pas vous troubler en vous faisant des déclarations d'amour après vous avoir connue si peu de temps. Continuez à être sage et à le recevoir chez vos parents comme vous le faites. Il arrive très souvent en effet que de bons camarades deviennent des amoureux. Cette affection, qui se développe plus calmement que celle du coup de foudre et qui se transforme graduellement en amour, promet plus de stabilité et de constance. Ces amoureux se connaissent mieux, n'ayant pas été aveuglés au début de leurs relations, par des émotions trop violentes. Puisque vous l'aimez déjà, je vous souhaite bonne chance.

* * *

Q. — Pouvez-vous me suggérer un genre de travail que je pourrais faire à la maison, afin de gagner un peu d'argent de poche? Je suis assez habile dans la couture. Vos conseils m'ont souvent été utiles et je vous en remercie.

PAUVRETTE.

R. — Vous pourriez vous rendre très utile et obtenir un assez bon revenu en faisant de la couture pour enfants, ou pour dames, ou encore en faisant du raccommodage et du reprisage pour nombre de jeunes mamans, dont les multiples occupations ne donnent pas le temps de coudre. Si vous tricotez bien, les petits vêtements de bébé se font assez rapidement et se paient bien. Merci de vos bonnes remarques. Je les apprécie beaucoup.

LOUISE.

Charitable, oui ou non!

La vraie charité, ce n'est pas:

Le don d'un vêtement trop usé pour le porter soi-même,

La grosse somme versée pour avoir son nom écrit dans le journal,

Le don d'un objet qui nous embarrasse,

L'argent donné sans qu'il nous en coûte,

Le service rendu pour s'en attirer d'autres,

L'amabilité et la politesse de surface.

La vraie charité ne se fait pas sans que l'amour de Dieu soit le principal motif de nos libéralités.

La vraie charité, c'est:

Le don de soi pour le bien des autres,

Le service rendu à celui qui n'en rend pas,

Le sourire donné à ceux qui nous le refusent,

La politesse et l'amabilité dictées par amour du prochain.

Le don d'un objet auquel on tient,

Le sacrifice d'un vêtement que l'on aime,

Le don de l'argent qui nous aurait servi et dont il faut se priver,

Le don, quel qu'il soit, quand il est fait sans espoir de retour.

La vraie charité, c'est le moindre petit acte, la moindre pensée, le moindre regard accordé au prochain, comme à un frère, pour l'amour du bon Dieu . . . Et l'amour que nous avons pour les âmes est notre seul moyen de mesurer notre amour pour lui!

(Revue franciscaine)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 46—No 13

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443

entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

ON DEMANDE — Cuisinière expérimentée pour couvent de campagne, à dix-huit milles de Winnipeg. Personnel d'environ 40. Signalez: Ste-Agathe 305—15. 13-31-13C.

DEVENEZ NOTRE DETAILLANT. Succès assuré aux ambitieux avec notre ligne de: Vitamines, essences, produits pour la maison et la ferme, cosmétiques, etc. Intéressante commission. Catalogue et plan de vente sur demande. Familex, Dépt J-4, 1600, Delorimier, Montréal.

ROVATZOS
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
251, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jameson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
au
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

Pour réparations de dactylographes, de machine à additionner, pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion, adressez-vous à
Reliance Typewriter Co.
Henri de MOISSAC, prop.
Téléphones
Bureau WHitehall 2-7052
Résidence CHapel 7-9126
322, rue Donald, Winnipeg

PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

Mesdames!
Faites-vous donner votre permanente d'été chez
Golden Beauty Salon
ou vous pouvez vous faire faire la plus nouvelle permanente — à la dernière mode de Paris, New-York ou Hollywood au prix de
$5.95 et plus.
Une bouteille d'exquis parfum français GRATIS avec chaque permanente
Pas de rendez-vous nécessaire.
Emmenez vos amis et votre famille
Golden Beauty Salon
St. Mary's et Hargrave, Winnipeg
Une rue au sud de la gare d'autobus en face de la cathédrale Ste-Marie
Profitez-en pour diner chez Golden Drugs. Repas complet 49c

PERSONNEL

VOUS VOUS SENTEZ VIEUX! Rajeunissez. Les Tablettes toniques Ostrex remontent des milliers après 40 Seulement 69c. Toutes pharmacies

MENAGERE EXPERIMENTEE DEMANDE EMPLOI dans presbytère canadien-français. S'adresser à 441, avenue Manitoba. Signalez: JUstice 2-3602. 13-43-13P.

ON DEMANDE OPERATRICES DE MACHINES
Personnes inexpérimentées apprendront le métier. S'adresser à National Cloaks, 3e étage, édifice Whitlaw, angle McDermot et Arthur, Winnipeg. 13-37-13C.

INSTITUTRICE, désirant suivre des cours d'été à l'université, veut louer maison ou appartement meublé pour la durée des cours: 6 juillet au 20 août, préférablement à St-Boniface. S'adresser à Boite 28, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg. 13-28-13C.

CORSETIERE SPENCER
Meilleure santé et meilleur apparence. Les supports Spencer pour hommes et femmes. Faits sur commande. Ecrivez à Mme Lilliane Evans, 47, Elm Park Rd., St-Vital. Signalez: CHapel 7-4507. 48-747-T.F.

A LOUER — Norwood, 273, Eugénie. Logis: 2 pièces meublées ou non. Pour institutrice ou jeune couple. 12-13-13-C.

A LOUER — Près Précieux-Sang. Chambre meublée pour dame ou demoiselle. Facilités de cuisine. $20. Signalez: CHapel 7-8082. 12-16-13C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Pour jeunes filles. Facilités de cuisine. Entrée privée. Signalez: CEdar 3-4546. 13-41-13C.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Chambre meublée. Facilité de cuisine. Signalez: CEdar 3-4757. 13-40-13C.

A LOUER — St-Boniface, 343, Provencher. Chambre meublée pour jeune homme ou jeune fille. Frigidaire inclus. Près autobus. Signalez: CEdar 3-5168. 13-39-13C.

A LOUER — St-Boniface, 481, rue Ritchot. Chambre meublée pour jeune homme. Près autobus. 13-35-T.F.

A LOUER — Près du pont Provencher. Logis moderne: 3 pièces. Entrée semi-privée. Réfrigérateur, poêle. Possession du 1er juillet au 1er août. $70 par mois. Signalez: CHapel 7-4407. 13-34-13C.

A LOUER — St-Boniface, 216, rue Notre-Dame. Logis: 2 pièces fournies. 13-33-13C.

A LOUER — St-Boniface. Rue Langevin. Logis: 5 pièces non-meublées. Disponible 1er août. Signalez: CHapel 7-8655. 13-30-13C.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet d'été. Signalez: CAstle 2-9491. 5-883-T.F.

A VENDRE — Jolie robe de noces blanche, longue. Grandeur 12-14. AUSSI congélateur "Moffat" 20 pieds cubes. Comme neuf. Signalez: CEdar 3-4526. 11-999-T.F.

A VENDRE — Congélateur électrique, 20 pieds cubes vertical. $195. Ameublement salon, brun moiré (meubles sectionnés): $155. Laveuse, $45. 1 lit 4'. Table, 4 chaises, planche à repasser chromées. Signalez: CHapel 7-1226, après 6 h. excepté le samedi. 11-1000-T.F.

A VENDRE — Automobile "Dodge" 1951. Bleu foncé. Moteur en bon ordre, $575. Signalez: WHitehall 2-1738. 12-23-13C.

A VENDRE — Windsor Park, 43 Burning Bush Bay. Maison: 5 pièces décorées. 2 ans. Possession immédiate. Signalez: ALpine 6-0252. 12-26-13C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison. 7 pièces. Centrale. Près cathédrale, école, hôtel de ville et autobus. Signalez: CEdar 3-3354. 25-456-T.F.

NOUS ACHETONS ET VENDONS LIVRES USAGES au programme français et des écoles catholiques du Manitoba. St. James Book Store, 1909, ave Portage. Signalez: TUrner 8-1555. 48-738-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriété de ville, s'adresser à M. G. Predette, téléphone: SPruce 5-3363 ou SPruce 5-2513. 31-549-T.F.

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement
Mid-West Rendering Ltd.
St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1347
Après les heures de bureau, téléphoner à CHapel 7-9295

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-3618

On demande vieille monnaie et vieux timbres
Pour recevoir port payé, très gros catalogue des prix que nous payons pour vieille monnaie et vieux timbres, faites parvenir 25 sous en monnaie à
ALBERT STERN & CO.
216, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

White Horse Plain School Division No. 20

Des demandes seront reçues, de la part d'instituteurs et d'institutrices qualifiés pour des positions dans les écoles secondaires pour l'année scolaire 1959-60 comme suit:

Ecole de St-Eustache—On demande instituteur ou institutrice bilingue pour les grades secondaires. Les sujets seront spécifiés par le principal.

Ecole d'Oak Point—On demande un principal pour l'école supérieure d'une classe, grades IX, X et XI, et la surintendance de deux classes élémentaires.

Cédule de Salaires

Cl. III Pl A no 3 $3,700 à $5,300
Cl. IV Pl A no 4 $4,200 à $7,400
Cl. V Pl A no 5 $4,600 à $7,400
ou maximum de 15 étapes.

Pleine reconnaissance d'expérience selon le barème.

Surveillance: $100 par classe. Expérience dans le district: $100, jusqu'à un maximum de 5 ans.

S'adresser par écrit en spécifiant qualifications et expérience, à M. Oris-J. Aquin, sec.-trés., Boite 88, Elie, Man., ou téléphoner à Elie, no 2, si on désire plus de renseignements. T.F.

A VENDRE — Chemin Elisabeth, St-Boniface. Bungalow neuf: 5 pièces et chambre pour lavage. Pas de soubassement. Chauffage au gaz. Prix: $11,500. Signalez: ALpine 3-4456. 11-1-T.F.

A VENDRE — 275, Eugénie. Maison: 6 pièces. Cave à la grandeur. Chauffage automatique "Stoker". Prix: $9,950. Comptant requis: $3,350. Signalez: CEdar 3-1646. 11-992-T.F.

A VENDRE — Bicyclettes pour filles et garçons. Monture: 20 pouces. $15 chacune. S'adresser à 251, Bertrand, signalez: WHitehall 3-2166. 13-38-13C.

A VENDRE — St-Boniface. Windsor Park. Bungalow, 3 chambres à coucher. Comptant requis: $2,700. Pour renseignements, signalez: CHapel 7-7262. 13-36-T.F.

A VENDRE — ½ section, 6 milles à l'ouest de St-Claude; culture mixte. Pour autres renseignements, s'adresser à Alphonse Monney, téléphone: CEdar 3-6195. 12-10-13C.

A VENDRE OU LOUER — Propriété commerciale enviable, profitable. Téléphone, garage, station-service, agences, ou autres développements désirables. Excellente location au village. Maison moderne. Près grandes routes. Pont nouveau à proximité. Quelles offres? S'adresser à Mme L. Rochon, Ste-Agathe, téléphone 27. 12-11-13C.

A VENDRE — St-Norbert. Maison en stucco, 3 chambres à coucher; eau, égout. Lot 150'. Près rivière, église, école et autobus. Signalez: GLobe 2-0214. 11-986-13C.

A VENDRE — Le Bloc Cusson comprenant 11 suites de 3 pièces et 1 suite de 7 pièces; chaque suite avec salle de bain, situé angle Aulneau et Masson. Si intéressé, s'adresser à Tom Lonergan, 293, rue Provencher, St-Boniface. Signalez: CHapel 7-3084. 12-14-13C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 1½ étage, 3 chambres à coucher, salle de récréation au soubassement. Nouveau chauffage à l'huile. Près église, école et Canada Packers. Pas d'agents. Signalez: CHapel 7-7131. 12-15-13C.

A VENDRE — Longue robe blanche de mariée: corsage dentelle, jupe tulle. Grandeur 12 à 14. Aussi robe courte de demoiselle d'honneur. Blanche avec garniture corail. Même grandeur que précédente. Signalez: CEdar 3-2032, ou CHapel 7-9369. 13-42-13C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. 11 ans. $12,400. Possession 1er juillet. A termes.
St-Boniface — Rue Deniset. Bungalow: 3 pièces. Grande cuisine, salon, 1 chambre à coucher. $3,700.
St-Boniface — Près Ste-Famille. Maison: 5 pièces. Age, 10 ans, 3 chambres à coucher. Doit être vue pour être appréciée. $11,000 à termes.
St-Boniface — Duplex: 8 pièces. Chauffage: huile. $10,000. Comptant: $2,500
St-Boniface — Près Canada Packers. Bungalow: 4 pièces. Grand lot. Près église, école catholiques et autobus. Prix: $8,500. Comptant requis: $2,500.
Norwood — Près Holy Cross. Maison de famille: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage à l'huile. Garage. Très belle location. $11,700, à termes.
La Salle, Man. — Bel emplacement, centre du village. Maison: 7 pièces, belle cuisine moderne, eau chaude et froide, 3 chambres à coucher. Cave complète. Garage neuf. Lot 50'. Conviendrait pour jeune ménage ou couple retiré. Prix: $5,500.

Téléphones
N. Bernier: CEdar 3-2027
O. G. DeSteur: GLobe 2-2285
10-973-13C.

Propriétés immobilières
de tout genre — maisons, blocs-appartements, ouvertures d'entreprises, terrains, terres agricoles.
Voyez votre nouveau représentant français
FOUR PROVINCES INVESTMENT CO.
Fred Hamelin, 332, rue Main
Téléphone: WHitehall 2-7256
Résidence: ALpine 3-4192
26 St. Michaels Road, St-Vital

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice pour l'école Kenneth no 2987. S'adresser à M. Lesage, sec., Roselle, Man. 13-29-15C.

ON DEMANDE
Institutrice pour l'école Seaforth, Haywood. Grades 1 à 8. 20 à 25 élèves. Maison de pension à ½ mille de l'école. Pour tout renseignement, s'adresser à M. Jean Dheilly, sec., Haywood, Man. 12-17-13C.

ON DEMANDE
Institutrice bilingue pour école Provencher, au village d'Aubigny. Grades 3, 4, 5. Salaire selon qualifications et expérience. S'adresser à Louis Guillou, sec., Aubigny, Man. 13-27-14C.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice qualifié pour école Taché, St-Joseph. Environ 27 élèves. Grades 1 à 8. Logis, mobilier, chauffage automatique à l'huile, téléphone, électricité. Salaire selon qualifications. S'adresser à Arcade Sarrasin, St-Joseph, Man. 13-32-13C.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice pour l'école St-Louis. 20 élèves des grades 1 à 8 inclusivement. Située à 5 milles au sud de Notre-Dame-de-Lourdes, sur chemin ouvert à l'année. Chauffage à l'huile, téléphone, électricité, facilités intérieures. Salaire: octroi du gouvernement plus boni au maximum $500, selon expérience et qualifications. S'adresser au secrétaire, Marcel Brisson, Cardinal, Man. 12-8-13P.

ON DEMANDE
Pour écoles de Craig Siding, no 2031, deux maitres ou maitresses bilingues. Grades 1 à 8 à chaque école. Salaire: $2,800 avec surplus selon qualifications et expérience. Ecole no 1, 26 élèves, un mille et demi du village. Ecole no 2, centrale, chauffée à l'huile moderne. 17 élèves. La première application aura le choix des écoles. Rita est situé à 38 milles à l'est de Winnipeg, sur route no 15. S'adresser à Mme Hélène Toupin, sec.-trés., Rita, Man. 12-25-14C.

ON DEMANDE
Institutrice bilingue pour école de Grande-Clairière no 1121. Grades 1-8. 23 élèves. Salaire selon qualifications et expérience. Ecole est au village de Grande-Clairière. Electricité, chauffage automatique, bon chemin. Année commençant fin d'août. S'adresser à A.-W. Vodon, sec., Grande-Clairière, Man. 10-977-13P.

Appel d'urgence

Les citoyens du Grand-Winnipeg pourront obtenir de l'aide jour et nuit dorénavant en appelant tout simplement le numéro 999. Neuf opératrices ont été entrainée pour ce travail et deux d'entre elles seront continuellement en devoir. Il s'agit évidemment d'un service d'urgence, exigeant la présence de policiers, de pompiers, de médecins, etc. Trois des opératrices sont de langue française.

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
274, rue Hamel, St-Boniface
Résidence: CEdar 3-5050
10-972-T.F.

A VENDRE

St-Boniface — Près Basilique. Maison: 4 pièces. Garage. $7,900.
St-Boniface — Semi-duplex: 7 pièces Près hôpital. Prix: $9,500.
St-Boniface — Duplex moderne: 6 pièces. Chauffage: eau chaude à l'huile Prix: $10,000.
St-Boniface — Près Basilique. Maison moderne: 6 pièces. Chauffage: huile $12,000.
St-Boniface — Immeuble de rapports: commerces et logements. Très bien situé. Chauffage à eau chaude, à l'huile Prix: $48,000. Termes faciles. Offre très intéressante pour fermier retiré ou pour quiconque aimerait placer ses économies à très bons intérêts.
Norwood — Bungalow moderne: 6 pièces. Belle localité. Chauffage à l'huile $13,500. Termes faciles.
St-Vital — Chemin Ste-Anne. Lot: 3 acres. Maison moderne: 5 pièces. Autres bâtisses. $9,500.

Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques, rapport d'impot

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
10-974-13C.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of MAURICE BERARD, late of the Village of St. Joseph, in Manitoba, Merchant, deceased.

ALL CLAIMS against the above Estate must be sent to the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main St., Winnipeg 4, Manitoba, on or before the 29th day of July, A.D. 1959.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 23rd day of June, A.D. 1959.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for the Executrix.

On demande
Gérant de Coopérative à St-Adolphe, Man.
Magasin Général: épicerie, quincaillerie, viandes, moulée, etc.
Toute personne intéressée est priée de s'adresser au département du personnel de Federated Co-operatives Ltd., 230, rue Princess, téléphone: WH 3-1441, spécifiant expérience et salaire désiré.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETE de ville ou de campagne, fermes commerces, prêts, assurances. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphone: CEdar 3-5843. 22-383-T.F.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATION DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

HENRI D'ESCHAMBAULT LTÉE
Billets de voyage
- Assurances -
CHEMIN DE FER — AVION — PAQUEBOT
136, avenue Provencher — St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1137

Maintenant au Safeway
LUCERNE *Qualité Prime*
LAIT FRAIS
dans un nouveau format . . .
un Carton d'un demi-gallon



Vous avez le même lait à qualité prime
en plus des avantages qu'offre le carton nouveau format d'un demi-gallon

★ Commodité accrue
★ Prend moins d'espace dans le réfrigérateur
★ Coûte moins chèr que le lait délivré à domicile
★ Epargne les courses "extra" au magasin

Homogénéisé
Un demi-gallon 41c

SAFEWAY

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
SAFECO Assurance-automobile pour conducteurs à "risque préféré"
306, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphone WHitehall 3-1558

Profitez de notre expérience de plus de 30 ans
TWIN CITIES PAINTING & BUILDING CLEANING CO. LTD.
309, avenue Provencher, Saint-Boniface
Joseph Bourbonnière *propriétaire*
Tél. CHapel 7-4069